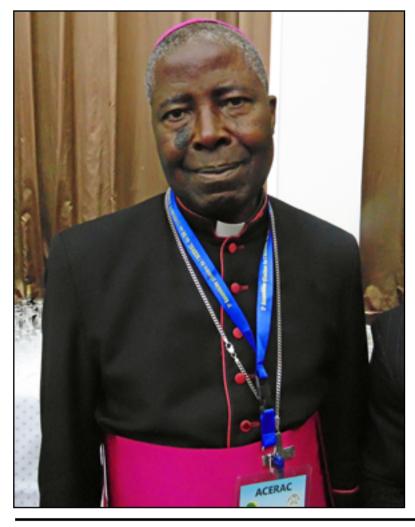
LA SEMAINE AFRICAINE



N° 4036 du Mercredi 17 Février 2021 - 68° Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CONFERENCE EPISCOPALE DU CONGO



Mgr Bernard Nsayi rappelé à Dieu

Mgr Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi et président de la Conférence épiscopale du Congo a annoncé le décès, le 12 février 2021 à Rome, de Mgr Bernard Nsayi, évêque émérite de Nkayi.

«Chers tous et chères toutes, c'est avec peine et douleur que je vous annonce la mort de Son Excellence Mgr Bernard Nsayi, Evêque Emérite de Nkayi, décès survenu ce vendredi 12 février 2021, à l'hôpital Gemelli de Rome, où il était depuis quelques jours admis aux soins intensifs.

En attendant la suite du programme qui vous sera communiqué dans les jours à venir, je vous prie de porter dans vos prières, l'âme de notre regretté pasteur que le Seigneur a rappelé à Lui.

Requiescat in pace!»

ELECTRIFICATION DES COMMUNAUTES URBAINES

Une ligne 33 KV... et Lékana s'éclaire

(P.3)

PRESIDENTIELLE 2021

La révision
des listes
électorales
s'est terminée
sur un goût
d'inachevé

(P.13)

COOPERATION

Les
dirigeants
du G5 Sahel
unis contre
le terrorisme

(P.7)

Editorial

Quoi de neuf?



ANNONCES

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET **CABINET**

REPUBLIQUE DU CONGO Unité*Travail*Progrès

Arrêté n° 6798 / MFB-CAB.portant agrément de la BGFIBANK Congo en qualité d'établissement de crédit

LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET;

Vu la Constitution:

Vu le traité instituant la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale;

Vu la convention de coopération monétaire du 22 novembre 1972;

Vu la convention du 16 octobre 1990 portant création de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale;

Vu la convention du 17 janvier 1992 portant harmonisation de la réglementation bancaire dans les Etats de l'Afrique Centrale:

Vu le règlement n° 02/15/CEMAC/ UMAC/COBAC modifiant et complétant certaines conditions relatives à l'exercice de la profession bancaire dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale;

Vu le règlement COBAC R-2016/01 relatif aux conditions et modalités de délivrance des agréments des

établissements de crédit de leurs dirigeants et de leurs commissaires aux comptes;

Vu le décret n°2010-561 du 3 août 2010 portant attributions et organisation de la direction générale des institutions financières nationales:

Vu le décret n° 2017-373 du 22 août 2017 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret n°2017-406 du 10 octobre 2017 relatif aux attributions du ministre des finances et du budget;

Vu la décision COBAC D-2000/03 du 21 mars 2000 portant avis conforme pour l'agrément de la BGFIBANK Congo en qualité d'établissement de crédit:

Vu la décision COBAC D-2004/23 du 15 juin 2004 portant autorisation préalable pour la transformation de la succursale BGFI Congo en filiale de droit congolais;

Vu la lettre C/014 du 1er mars 2018 du président de la COBAC en réponse à la lettre n° 0036/ MFB-CAB du 16 janvier 2018 du ministre des finances et du budget de la demandant la confirmation de la décision COBAC D-2004/23 du 15 juin 2004;

ARRETE:

Article premier: La BGFIBANK Congo, succursale de la BGFIBANK Gabon, est transformée en filiale de droit congolais avec conseil d'administration.

La BGFIBANK Congo, filiale de droit congolais, est agréé en qualité d'établissement de crédit.

Article 2: Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 17 août 2018

Calixte NGANONGO.-

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers 1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718 Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE ESPOIR

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle | du Congo: KOMBO, Notaire, en date du 28 Janvier 2021, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 29 Janvier 2021, sous le folio 020/22 N°225, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: ESPOIR SARLU; Forme: Société à Responsabilité Limitée Uniper-

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

Siège social: Avenue Charles de Gaulle en face de la CNSS, Centre-Ville, Pointe-Noire, République du Congo:

Objet: La société a pour objet, en République

- Rénovation des bâtiments; Transport et destruction des déchets ménagers et industriels; Gardiennage; Mise à disposition du personnel; Entretien des espaçes verts;

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur MOUTSILA Claude Jess Rodney;

RCCM: CG-PNR-01-2021-B13-00066 du 04 Février 2021.

> Pour insertion légale, Maître Léole Marcelle KOMBO.

Office Notarial de Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville

125, rue des Compagnons De Brazza (ex-Docteur Cureau) Derrière la Grande Poste, Centre-ville, Brazzaville (République du Congo) Téléphone: (242) 06 807 75 16/05 020 71 21 E-mail: officenot.ericbimbeni@gmail.com

ANNONCE LEGALE **«ARCHITECTURE DU MARBRE» S.A.R.L.U**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle Au capital de 50.000.000 Francs CFA Siège social: Rez-de-chaussée TOURS JUMELLES, en face de Radisson Blu Hôtel, Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville (République du Congo) RCCM: CG/BZV/08 B 1144

Aux termes du procès-verbal des Décisions Extraordinaires de l'Associé unique de la société sus dénommée, prises au siège social à Brazzaville, en date du dix-huit mars deux mille dixneuf, reçu en dépôt le même jour par | - Nomination Monsieur Roger Maître Gewel Eric Mexan BIMBENI, Notaire titulaire d'un office notarial à Brazzaville, sis 125, rue des Compagnons de Brazza (ex Charles Foucault), Centre-ville; enrègistré le vingt mars deux dix-neuf à la Recette des impôts de Mpila (La Plaine), sous Folio 053/5 -N°0853, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- L'extension de l'objet social en ajoutant aux activités de la société celle de la promotion immobilière;

actuellement fixé au Rez-de-chaussée TOURS JUMELLES, en face de Radisson Blu Hôtel, Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville;

- MAYABEL, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, et du Cabinet GKM, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six (6) exercices;
- Mise à jour des statuts;
- Pouvoirs pour formalités.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro M2/19 - 232, le 18/03/2019.

Pour insertion légale,

Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI.

Professeur Richard Roger BILECKOT et la communauté des médecins formés à l'INSSSA ont la profonde douleur d'annoncer le décès du Docteur Jean Serge **QUENUM, Médecin Pédiatre** Diplômé de l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé (INSSSA),

3ème Promotion 1977 – 1983 Décès survenu le 6 février 2021 en Guadeloupe

Une messe de requiem sera célébrée en sa mémoire

février 2021 en l'Eglise Saint François à 12 h 00.



- Le transfert du siège social précédemment sis au 234, Rue de la Musique Tambourinée, Centre-ville, Brazzaville,

ELECTRIFICATION DES COMMUNAUTES URBAINES

Une ligne 33 KV... et Lékana s'éclaire

Le chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso a passé deux jours dans les Plateaux où il a, entre autres activités procédé, samedi 13 février 2021, à la mise officielle sous tension de la ligne électrique Djambala-Lékana qui permet aux habitants de Lékana mais aussi à ceux de Ngoulonkila de vivre, enfin, dans la lumière.

'était une journée de liesse à Lékana et ses environs; les populations ont accueilli le Chef de l'Etat avec ferveur et respect. Des populations venues de plusieurs villages du district, des districts éloignés, voire de Brazzaville. Elles étaient là pour l'arrivée du courant électrique dans leur contrée grâce à la ligne Djambala-Lékana connectée au réseau électrique national, mais aussi pour «l'ensemble des projets de base que le Président Sassou-Nguesso a réalisés et continue de réaliser dans les Plateaux», a déclaré le sous-préfet Egide Abou, qui s'est réjoui de la concrétisation «d'une promesse de campagne» de 2016 du candidat Denis Sassou-Nguesso.

La ligne électrique Djambala-Lékana

C'est une ligne THT longue de 48 km ayant une dérivation de 2,400km sur Ngoulonkila, et d'une capacité de 33kv. A en croire le ministre Jean-Jacques Bouya, ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire, elle fait partie des neuf composantes du grand projet d'électrification des communautés urbaines et de l'arrière-pays financé en partenariat avec Eximbank of India dont le coût

global est évalué à 69,4 millions de dollars US. La contrepartie congolaise intégrant la ligne Djambala-Lékana est estimée à 5,2 millions de dollars US. «Ce projet de coopération Congo-Inde a été réalisé grâce à une implication totale de l'opérateur national, Energie électrique du Congo (E2C)», a indiqué Jean-Jacques Bouya. D'autres projets du même type seront réalisés en 2021. Les toutes prochaines étapes sont Kébara et Lagué.

Pour les populations de Lékana, une longue nuit s'achève effectivement avec la disponibilité quasi-permanente du courant électrique. Outre l'éclairage public et domestique, une nouvelle impulsion aux activités commerciales et agro-pastorales sera favorisée par l'arrivée de l'électricité. Elle devrait offrir aux jeunes et adultes l'opportunité de s'adonner aux petits métiers telles que la vulcanisation. la menuiserie, la soudure, etc. Des activités génératrices de revenus et qui améliorent leur quotidien. Quant aux élèves, leurs représentants l'ont rappelé au parloir: l'usage de la lampe tempête n'est plus qu'un triste souvenir.

Le ministre de l'Energie et de l'hydraulique Serge Blaise Zoniaba les a exhorté à prendre grand soin des équipements



Denis Sassou-Nguesso après la mise sous tension de la ligne Djambala-Lékana

du réseau qui «sont des biens communs à tous les Congolais». «Une panne survenue ici, peut causer des perturbations sur tout ou partie du réseau national», a-t-il mis en garde. Par conséquent, la population doit, entre autres, «individuellement et collectivement combattre les actes de vandalisme sur les réseaux, les branchements pirates», a-t-il indiqué.

De leur côté, les notables ont demandé au chef de l'Etat de

«continuer» ainsi, tout en lui témoignant leur soutien. Ils ont par ailleurs plaidé pour la réhabilitation de la route préfectorale Djambala-Lékana et l'accès à l'eau potable dans leur district. Denis Sassou-Nguesso a pris l'engagement de les réaliser, en cas d'une éventuelle réélection au terme du scrutin présidentiel du 21 mars prochain.

Jean ZENGABIO

Editorial

Quoi de neuf?

elles que les choses se présentent, nous semblons nous diriger tranquillement vers la campagne électorale. On ne sait d'ailleurs pas quand nous entrerons dans la période des joutes et des meetings permis, ni ce qui la différenciera de la période que nous vivons depuis novembre, marquée par des calicots à foison dans les rues, des cérémonies de désignation-réaffirmation des candidats, des critiques de ce qui n'a pas été fait et l'assurance de l'avenir radieux qu'ils nous promettent dès le 22 mars prochain.

En vérité, la campagne électorale que le Conseil supérieur de la liberté de communication persiste à qualifier de «déguisée» a commencé depuis longtemps. Nous savons déjà qui sera candidat, qui a passé sa visite médicale, versé les 25 millions de provision, procédé à sa déclaration de patrimoine et même, affirme l'opposition, qui va l'emporter. Nous sommes en plein dans une campagne Canada Dry: ça ressemble à une campagne, avec un goût de campagne, mais ce n'est pas de la campagne, paraît-il.

Non que cela fasse une grande différence pour les journalistes, d'ailleurs. Campagne ou non, nous sommes bien obligés de par notre profession de décrire, rapporter, interroger et commenter pour éclairer l'opinion. On n'imagine pas un journaliste voulant interviwer un politique et lui soumettant au préalable une liste de mots à ne pas prononcer pour le motif impérieux qu'on serait «en dehors de la campagne électorale». Les faits dont nous nourrissons nos chroniques ne naissent pas au gré des saisons!

Pour nous, les tee-shirts à l'effigie des candidats sont déjà en circulation. Les billets de 2000F ou plus sont déjà passés de main en main, et les meetings se donnent tous les prétextes de la lutte contre la CO-VID-19, de la remise de kits, de la «conscientisation des masses» ou d'autres artifices pour rassembler les

Et partout, on procède à la mise en place des «organes de base», de la structuration des instances des partis et même des descentes parlementaires classiques pour dire un tout petit peu, ou même beaucoup de ce que les militants devraient penser de «notre candidat naturel». Le faire gagner avec le score «le plus indiscutable possible» (sic). Pas de problème: l'élection présidentielle du 21 mars se déroulera dans les séquences constitutionnelles retenues et dans les stratégies des partis, rien de nouveau.

Espérons que nous irons bien vers le vote apaisé souhaité par tous. Et que, mis à part le taux de participation qu'on ne peut prévoir à l'avance, tout ira suivant les canons de la démocratie à la congolaise. Ce sera le moindre mal à souhaiter.

Albert S. MIANZOUKOUTA

MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME

Inciter les femmes en âge de voter à s'inscrire sur les listes électorales

La ministre de la Promotion de la femme, Jacqueline Lydia Mikolo, a organisé le 3 février dernier à la mairie du 4º arrondissement, une rencontre citoyenne avec les femmes vendeuses dans les marchés domaniaux de Brazzaville sur la présentation de la campagne «Ma voix compte» et du processus d'inscription sur les listes électorales. L'objectif était de les inciter à massivement se faire enrôler sur les listes electorales pour la presidentielle du 21 mars prochain.

↑ ette cérémonie a réuni le préfet directeur général de l'administration du territoire, Jacques Ississongo, et les différents administrateurs-maires d'arrondissements de Brazzaville.

La campagne «Ma voix compte» entre dans le cadre des activités initiées par le ministère de la promotion de la femme pour faciliter l'implication de la femme congolaise dans le processus électoral et dans le l'expression de ses droits fondamentaux dont le droit de vote.

Elle vise spécifiquement à augmenter le nombre des femmes en âge de voter sur les listes électorales et à augmenter le taux de participation des femmes de Moungali, Talangaï, Madibou et Mfilou aux élections. Pour la ministre, participer pleinement et librement au processus électoral est un droit fondamental de la femme. «vous devez vous inscrire sur les listes électorales de vos circonscriptions respectives. C'est le sens de la campagne Ma voix compte...Ne soyez pas



Jacqueline Lydia Mikolo

celles qui vont permettre que d'autres décident à leur place. Soyez actrices de votre avenir! Soyez des femmes leaders ! Soyez en mesure de vous procurer les documents d'identité auprès des services de l'état civil habilités. Protégez vos documents comme vous protégez vos marchandises périssables dans

les dépôts et les containers frigorifiques».

Elle a exhorté ces femmes à aller relayer ce message dans leurs comités de marchés respectifs, dans les quartiers, les mozikis, les églises et leurs maisons.

> **Cyr Armel YABBAT-NGO**

Tarifs d'abonnement

6 mois Retrait sur place: 15.600 23.400 Expédié: <u>1 an</u> Retrait sur place: 31.200 Expédié:

46.800 France, Afrique

<u>Francophone</u> 91 Euros

182 Euros Autres pays d'Afrique 96 Euros 192 Euros **Europe** 96 Euros

192 Euros Amérique-Asie 100 Euros 200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@vahoo.fr

DISPARITION

Le roi Moe Makosso IV a été inhumé au cimetière royal de Loango

Le roi Moe Makosso IV est décédé le 23 décembre dernier à Rabat, au Maroc. La dépouille mortuaire est arrivée à Pointe-Noire le 27 janvier 2021, et a été portée en terre le mercredi 3 janvier dans une stricte intimité familiale au cimetière royal, après un hommage officiel de la Nation sur l'esplanade du Palais royal à Loango, à quelques encablures de Pointe-Noire. En présence d'Antoinette Sassou-Nguesso, épouse du chef de l'Etat; quelques membres du Gouvernement; les préfets Paul Adam Dibouilou du Kouilou, Alexandre Honoré Paka de Pointe-Noire; Baron Fréderic Bozock du Niari; le général de brigade Jean Ollessongo Ondaye, commandant de la zone de défense militaire n°1; Jean François Kando, député-maire de la ville de Pointe-Noire; et de rois venus du Gabon, de la République démocratique du Congo et du Cameroun, etc.

ean Makosso à l'état civil est né dans la petite bourgade de Madingo-kaye, le 1er mai 1944, des feux Jean Makosso et d'Isabelle Tchitoula. Il a commencé ses études primaires à l'école Raymond Paillet. En 1960, il va poursuivre son cycle primaire à l'école de Mvoumvou où il obtient le certificat d'étude primaire élémentaire (CEPE) en 1962.

Devenu majeur, il décide d'embrasser la carrière de chauffeur grumier. Quelques années plus tard, il est embauché à la société SIDETRA. Après la fermeture de la société, il est recruté en 1981 à l'ATC, au Port autonome de Pointe-Noire comme chauffeur du personnel jusqu'à sa retraite.

Né de la lignée de la famille Kondi, il est le petit-fils de Moe Poaty III. Il succéda au roi Moe Taty 1er après son décès en 2007. Le 29 août 2009, il est sacré au cours d'une grande cérémonie, 17e roi de Loango. Moe Makosso IV a régné sur le



La dépouille mortelle

royaume de Loango pendant 11

Sa majesté était un homme de paix, un rassembleur et surtout un homme d'écoute des populations. Pour ses parents, il reste un bon père pour ses enfants, un ami pour ses frères et surtout un bon conseiller pour ses anciens collègues de travail. Un sage s'en est allé, mais il

reste le protecteur de sa famille selon la coutume vili.

Agé de 76 ans, le roi Moe Makosso IV laisse deux femmes, 17 enfants, 41 petits-fils et arrières petits-fils.

Equateur Denis NGUIMBI & Madocie Déogratias MONGO

PRESIDENTIELLE 2021

La société civile déploiera des observateurs

A l'orée de l'élection présidentielle, scrutin du 21 mars 2021, cinq plateformes des organisations de la société civile, CORAGED, FE-CODHO, CONAP, CAPE et RPATEP, se sont réunies du 8 au 10 février dernier à la *«maison de la société civile»* à Brazzaville. Renforcement des capacités, évaluation des actions conjointes menées dans le cadre de l'observation de la première phase du processus électoral en cours, appréciation du climat socio-politique et de surveillance de l'ensemble du cycle électoral: telles sont les missions que s'assignent ces plateformes. La cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile, Céphas Germain Ewangui.



La photo de famille

A l'issue de cette rencontre, une déclaration a été rendue publique, faisant l'analyse critique du processus électoral en cours. Les cinq plateformes se sont félicitées du bon déroulement à mi-parcours des opérations de révision extraordinaire des listes électorales. Elles ont exhorté les pouvoirs publics à tout mettre en œuvre pour aboutir dans un proche avenir à un fichier électoral numérisé.

Appréciant le climat socio-politique actuel, ces organisations ont noté avec préoccupation une montée de tension marquée par des «déclarations enflammées, des critiques absolument négationnistes, susceptibles de mettre à mal la quiétude sociale».

Tout en soulignant, le droit à la libre expression garantie par la loi fondamentale, les plateformes appellent au sens de responsabilité des différentes composantes politiques et sociales du pays afin que tous participent aux processus électoraux, «moments de convivialité nationale, de consolidation de l'unité dans la diversité et non des occasions d'exploitation avec cynisme, des cordes raides de l'ethnocentrisme, d'instrumentalisation et des divisions sociales ayant déjà fait payer au paisible populations, de très lourds tributs».

Conscientes de la responsabilité et de la noblesse de leurs missions dans l'œuvre de construction et de consolidation de la démocratie, ces organisations s'engagent à œuvrer dans les actions de sensibilisation et d'éducation pour apporter aux citoyens les connaissances, les compétences et une meilleure compréhension des enjeux, et de veiller pour le respect des règles du jeu par les parties prenantes.

Elles entendent déployer une mission d'observation électorale pour s'assurer que l'élection présidentielle, scrutin du 21 mars prochain, sera libre, régulière et transparente.

Au début, Céphas Germain Ewangui avait souligné l'impérieux devoir pour les plateformes de demeurer toujours apolitiques, non gouvernementales, à but non lucratif et surtout non sectaire. C'est au prix du respect de ces exigences, a-t-il rappelé, que la «société civile congolaise, dans toutes ses composantes, parviendra à conquérir et promouvoir la légitimité nécessaire et travailler efficacement pour aider nos acteurs politiques à ne pas conduire dans l'impasse la délicate œuvre de construction et de consolidation de la démocratie qui passe, entre autres, par l'organisation régulière des élections libres, régulières et apaisées».

SÉMINAIRE MÉDIAS ET ÉLECTIONS

Améliorer la gouvernance électorale, un défi majeur à relever

L'ambassade de l'Union européenne au Congo, en coopération avec le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), a organisé un séminaire de sensibilisation des journalistes au processus électoral. Les travaux ont été coprésidés par Raul Mateus Paula, ambassadeur de l'Union européenne au Congo et Philippe Mvouo, président du CLSC, en présence du Dr Stergios Vararousis, chef de la Délégation adjoint et Paul Rolland, chargé de mission politique et presse à l'ambassade de France au Congo. Le séminaire a été tenu au grand hôtel de Kintélé, jeudi 28 janvier 2021, au nord de Brazzaville. Le but était d'aider les médias à assurer une couverture crédible de la période électorale pour des élections apaisées.

e séminaire s'est déroulé sous deux panels, sous la forme visioconférence et la présence de quelques conférenciers dans la salle. C'est ainsi qu'il a été modéré de façon alternative par lan Noble, journaliste, consultant en liberté d'expression et de médias à Paris et Albert S. Mianzoukouta, directeur de publication du journal «La Semaine Africaine» à Brazzaville. Le premier panel a débattu le thème développé sur «Défis et opportunités pour la couverture libre et équitable du processus électoral par les médias, dans le cadre légal et réglementaire en vigueur». Ce thème a été subdivisé en plusieurs sous thèmes animés, notamment par Pierre Mbéri, chef de cabinet du président du conseil supérieur de la liberté de communication; Brice Rimbaud, directeur régional pour l'Afrique, d'Internews; Florence Morice, journaliste à RFI; Paul Nkuadio, avocat pour le droit des médias, Internews RDC. Le deuxième thème de ce panel s'est subdivisé, lui aussi, en en sous thèmes: transparence, bonnes pratiques, partage d'expérience etc. Ils ont été développés Claude Cirille, ancien journaliste de RFI, ancien rédacteur-chef des programmes de la Fondation Hirondelle en Côte d'Ivoire et au Niger et chef du projet Internews au

Mali; Mme Sylvie Bowen, journaliste, consultante et formatrice à Bangui du réseau des journalistes pour les droits de l'homme en République Centrafricaine; Mme Nouha Bélaïd professeur en journalisme et communication à l'université Centrale de Tunis et co-fondatrice de l'Observatoire arabe de journalisme; Mathias Manirakiza, journaliste, co-fondateur de la Synergie et ancien directeur de Radio Isanganiro au Burundi.

cortiqué le thème général de la liberté d'expression en période électorale. Philippe Mouo, président du Conseil supérieur de la liberté de communication; Stean Auguste Tsiband, conseiller en paix et développement des Nations Unies au Congo; Ibrahim Sané, membre du Conseil national de régulation de l'audiovisuel du Sénégal; Idris Antonin Bossoto, enseignant, chef de parcours Sciences et techniques de communication à l'université Marien Ngouabi; Modeste Elenga, directeur général de Radio Congo et Arsène Séverin, directeur général de la télé privée Vox Congo ont été les différents intervenants.

Au cours des échanges, le rôle des médias, le libre traitement et l'accès aux informations ont été soulignés. Les questions



Les professionnels des médias autour de Raul Mateus Paula

connexes à la gouvernance électorale et des réseaux sociaux dans l'accompagnement ou la couverture du processus électoral, le rôle de la société civile ont été également abordées.

L'ambassadeur Raul Mateus Paula a rappelé que «Les élections sont un processus très important pour l'histoire et pour la démocratie d'un pays. Les médias, c'est le quatrième pouvoir qui doit jouer son rôle très important, de pouvoir et de contrepouvoir. Les médias sont des relais importants dans les phases pré-électorale, électorale et post-électorale». Les participants ont reconnu que le rôle du journaliste est de mise parce qu'il est le modérateur de la société. Il doit prêché par l'exemple. Les rappels ont été très importants qui ont porté sur l'équité, la transparence et l'égalité dans le traitement des informations en période électorale.

Philippe BANZ

Pascal Azad DOKO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU KOUILOU

11ème session ordinaire pour l'examen de neuf affaires

Ouverts le mardi 9 février 2021 au siège du Conseil départemental du Kouilou à Loango, sous la présidence d'Alexandre Mabiala, les travaux de la session dureront dix jours. A Loango, les conseillers auront à travailler dans la rigueur sur neuf affaires.

Cette 11^{ème} session ordinaire dite budgétaire s'ouvre dans un contexte de crises économique et, surtout, sanitaire avec la pandémie de la Covid-19. D'où un appel à chaque conseiller à œuvrer à stopper la transmission de la maladie par le respect des mesures barrières édictées par le Gouvernement. Les conseillers se sont engagés à mettre de côté la peur de cette pandémie et à travailler sans cesse pour apporter au Kouilou un nouveau souffle.

La responsabilité de chaque conseiller est donc sollicitée. Il a été rappelé que le budget et le programme d'investissement sont deux dispositifs exigés d'indication et de canal pour l'action des conseillers du Kouilou.

Durant les dix jours, les conseillers vont examiner le projet du budget primitif du conseil départemental du Kouilou, exercice 2021; le projet de délibération portant adoption du budget primitif du conseil départemental du Kouilou, exercice 2021; le compte de gestion du conseil départemental du Kouilou, exercice 2020; la délibération portant adoption et affectation des

résultats du budget du conseil départemental, exercice 2020, etc. Ouvrant la session, Alexandre Mabiala a indiqué que cette 11ème session ordinaire n'est que la réponse logique aux exigences de la gestion décentralisée. Pour lui, il s'agit pour la collectivité locale de rendre compte de sa gestion et de déterminer les grands axes de l'action locale pour l'année 2021.

du Kouilou a vu ses recettes connaître une augmentation substantielle, permettant ainsi la mise en œuvre de sa politique de développement. Nous avions inauguré le siège du Conseil départemental du Kouilou, un joyau de belle fac-

(Suite en page 5)

SANTE

Les 250 médecins formés à l'étranger en stage dans les départements du pays

Les médecins de la première vague formés à Cuba, 36° promotion de la faculté des Sciences de la santé, et ceux formés en Chine, en Russie et en France, ont été déployés dans les différents hôpitaux généraux et de base du pays pour leur stage d'imprégnation de 8 mois. La cérémonie de leur départ a été patronnée par Florent Balandamio, directeur de cabinet de la ministre de la Santé, le 8 février dernier.

e déploiement entre dans le cadre du programme de consolidation des compétences et d'adaptation mis en place par le ministère, afin de préparer ces médecins à un meilleur exercice de leurs fonctions.

Au total, ce sont 350 médecins dont 262 formés à Cuba qui ont été déployés pour le stage d'imprégnation dans les différentes formations sanitaires du pays: CHU (29), Helbo (28), 31 juillet d'Owando (29), Adolphe Sicé (28), Loandjili (28), Dolisie (28), Blanche Gomes (29), Hôpital central des armées (28), Talangaï (28), Tié-Tié (28), Nkayi (28) hôpital militaire de Pointe-Noire (28), cliniques privées (13).

Un kit complet composé de matériels de première nécessité pour la pratique médicale a été remis à chaque médecin. Dans le cadre du suivi sur le terrain de ces stagiaires, il a été mis en place un mentorat composé de 48 médecins spécialistes en gynéco-obstétrique, en chirurgie, en pédiatrie et en médecine.

Quelques jours après leur retour au pays, ils avaient participé déjà à un atelier sur le système de santé congolais, pour mieux s'imprégner de ses composantes. Au terme du stage, tout l'effectif sera re-

cruté par la Fonction publique. En 2018, le Congo disposait d'environ 482 médecins, 979 sages-femmes et 3643 infirmiers, avec des disparités importantes entre départements urbains et ruraux. Depuis juin 2013, le Gouvernement a entrepris de former des médecins en vue de combler les besoins de personnels de santé. Ainsi, 2091 étudiants avaient été envoyés à Cuba en formation sur les métiers de santé. Avec les 350 médecins nouvellement formés, leur nombre va atteindre 832 médecins. Le pays compte à ce jour 1 médecin pour 6000 habitants. Or, le Congo a besoin de 25.000



Les médecins

personnels de santé soignants pour baliser le chemin vers l'atteinte des objectifs de développement durable de la santé d'ici 2030.

En juillet 2021, la 2e vague de 700 médecins formés à Cuba viendra compléter les effectifs actuels. Ajouter à cela environ 100 médecins qui viendront de la faculté des Sciences de la santé de l'Université Marien Ngouabi et d'autres pays comme la Chine, la Russie et la France.

«Ce chiffre montre que le pays est sur la bonne voie pour se doter d'un personnel de santé suffisant pour couvrir les besoins en santé des populations, même dans les zones reculées», a dit Florent Balandamio.

Il a exhorté ces médecins à adopter un comportement professionnel et respectable, à travailler en symbiose avec tout le personnel qu'ils trouveront sur le terrain et à mettre à profit leurs expertises au service de la population, sans discrimination ni stigmatisation.

C. A. Y.-Ng

SANTE

Jacqueline Lydia Mikolo appelle à plus d'engagement et d'abnégation au travail

Il s'est tenu du 4 au 7 février dernier, la revue des plans de travail annuels budgétisés 2020 et la programmation des actions de 2021 du ministère de la Santé.

a ministre Jacqueline Lydia Mikolo a Lrelevé que l'année 2020 a été marquée par la riposte à la pandémie à coronavirus. «Nous sortons de l'année, comme tous les secteurs, avec des indicateurs de santé et du genre en deçà de nos attentes», a-t-elle reconnu.

Elle a demandé que soient poursuivis en 2021, les efforts de riposte débutés en 2020, «tout en intégrant dans chaque domaine de compétence, les actions novatrices associant la continuité des soins de service à la réponse contre la COVID-19. Ce n'est qu'à ce prix que nous limiterons les affres induites par cette maladie».

Du point de vue de la gouvernance, «la COVID-19 nous a appris que l'implication des autorités au niveau décentralisé, n'est pas un luxe, mais plutôt une nécessité qu'il faut à tout prix renforcer. S'agissant de l'offre de soins, elle nous a imposé l'augmentation et l'amélioration des capacités d'accueil dans la réanimation et celles du dépistage de certaines pathologies Jacqueline Lydia Mikolo pense que l'heure n'est plus à la négligence, au laxisme, à la dispersion et au manque de redevabilité. «Des changements

virales», a déclaré la ministre.

d'acteurs continueront à être opérés pour apporter une dynamique dans le fonctionnement de ces structures en utilisant les jeunes fraîchement sortis des universités...Chaque directeur général doit se sentir désormais comptable de la mise en œuvre au Plan national de développement sanitaire 2018-2022 et de la politique nationale genre 2018-2022, pour lesquels j'attends un rapport trimestriel de mise en œuvre...A ceux qui, pour diverses raisons n'ont pas été à la hauteur des attentes, je les exhorte à plus d'effica-

cité», a-t-elle ajouté.

KAUD

COVID-19

L'épidémie est en décrue

Face à la pandémie de COVID-19, les deux chambres du Parlement ont procédé le 12 février dernier à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire en République du Congo, pour une période de vingt jours supplémentaires, conformément à la Constitution.

Cette prorogation intervient après Le Congo compte actuellement avis du Comité des experts et au 8354 cas positifs; le nombre de terme de l'évolution des mesures prises par le Gouvernement devant l'avancée de la COVID-19.

La prorogation de l'état d'urgence sanitaire en vigueur arrivait à terme le 14 février 2021. C'est la seizième prorogation du genre.

Un net recul de la maladie depuis fin janvier

La situation épidémiologique au mois de février 2021 au Congo se caractérise par une baisse des indicateurs, après deux mois difficiles (novembre et décembre 2020). Le taux de positivité est encore supérieur à 5%. Et pourtant la maladie circule un peu moins dans le pays depuis fin janvier. Elle a occasionné moins de morts en janvier 2021 qu'en décembre 2020. «Le mois de janvier semble donc avoir amorcé une décrue de l'épidémie», indique le rapport de la coordination natiocas actifs est quant à lui de 1213 personnes. 7019 personnes ont été guéries, tandis que 122 personnes ont trouvé la mort depuis le début de la pandémie.

Les indicateurs récents du ministère de la Santé montrent que la Clinique Léyono comptait au 5 février 2021, 18 malades contre plus de 30 à la mi-janvier; le centre Marie Madeleine Mouissou de Pointe-Noire avait, quant à lui, 7 malades contre plus de 40 à la mi-janvier. Comme pour les précédentes prorogations, le Comité des experts, après examen de la situation d'ensemble du pays, sur les plans épidémiologiques et économiques, a insisté sur la nécessité de concilier la gestion prudente et cohérente de la pandémie et le déroulement des opérations préélectorales et électo-

Cyr Armel YABBAT-NGO

(Suite de la page 4)

ture. À cette occasion, le Kouilou, par ma voix, sollicitait du Président de la République que Loango soit pris en compte dans son projet de mise en place du boulevard énergétique et que la boucle du Kouilou soit réhabilitée pour soulager les populations en détresse. Très sensible et constant dans sa vision, le 03 décembre 2020, le ministre de l'Equipement et de l'entretien routier, au nom du Président de la République, lançait les travaux de la boucle du Kouilou. Quant aux travaux d'électrification de Loango, chef-lieu du département du Kouilou, ils s'exécutent normalement », s'est satisfait le président du conseil départemental du Kouilou.

M. Alexandre Mabiala a indiqué que la 11ème session sera pleinement consacrée aux questions

économiques. Et il a sollicité la sagacité, la lucidité, le savoir-faire, le sens élevé de responsabilité, la dextérité et l'expérience afin d'examiner, analyser et adopter les documents soumis en examen, qui sont indicateurs de l'évolution du Conseil pour cette année 2021. Il a invité les conseillers à préserver la paix et la sécurité pour que la campagne électorale et l'élection présidentielle se déroulent bien dans leur contrée ; ces denrées sont aussi fragiles qu'indispensables. Il a invité également les conseillers à accomplir leur devoir civique le 21 mars 2021. Car en démocratie, l'élu est celui qui a le plus de suffrages, donc chacun d'eux et autour d'eux, devrait inciter tous les électeurs à accomplir leur devoir civique.

> **Madocie Déogratias MONGO**

FORMATION

Les admis congolais à l'IAI de Libreville abandonnés à leur sort

hague année, l'Institut africain Gabon, organise un concours d'entrée, pour les étudiants africains. Les résultats du concours publiés le 22 février dernier au titre de l'année 2020-2021, faisaient état de 22 admis congolais, dans les différentes spécialités, licence, analyse

programmeur (16), cycle intérieur (4) et maîtrise en informatique appliquée à la gestion d'entreprise

Au Congo, le concours a été organisé par le ministère de l'Enseignement supérieur le 23 novembre 2020. Les épreuves se sont déroulées au Lycée de la Révolution.

Coup d'oeil en biais

Congo-FMI: le conseil d'administration de tous les espoirs pour les Congolais

Début 2020, le FMI a suspendu momentanément son programme de Facilité élargie de crédits (FEC) avec le Congo. La situation pourrait évoluer dans le bon sens. En effet, des sources affirment que «le dossier du Congo est au menu du prochain Conseil d'administration du FMI». Selon elles, «son examen et surtout son adoption pourraient passer comme une lettre à la poste», grâce à «l'accord entre le Congo et l'un de ses principaux traders, Trafigura». Il porterait «sur le rééche-lonnement d'une partie de la dette du Congo». Ces sources indiquent que cet accord en perspective ouvrira la voie au soutien du FMI. On attend de voir.

Une initiative diversement appréciée

Il y a quelques jours, de hauts responsables du pays ont martelé que le département dont ils sont originaires «doit se mobiliser» et que «les cadres doivent contribuer» pour le candidat qu'ils soutiennent à l'élection présidentielle du 21 mars prochain. Une initiative diversement appréciée au sein de l'opinion. C'est rare que toute la population d'un département partage un même avis. Il y a encore beaucoup à faire pour l'éducation politique de notre peuple, commente-t-on.

Vol insolite au siège de la Croix-rouge à Brazzaville

Il y a environ deux semaines, un vol d'une forte somme d'argent et d'un ordinateur a été constaté dans les locaux de la Croixrouge, au rond-point Moungali, à Brazzaville. On se perd en conjectures sur l'auteur ou les auteurs de ces disparitions, car l'opération s'est déroulée sans effraction!

Pluie de CFA en perspective sur le candidat du PCT

Le coût de la campagne électorale du candidat du PCT à la présidentielle risque de battre tous les records cette année. Il a bénéficié du soutien de 100.000.000 de francs CFA de contributeurs du département des Plateaux, le 12 février dernier à Djambala. On susurre que cela devrait donner des idées aux soutiens de Denis Sassou Nguesso dans les autres départements, qui vont «sans doute rivaliser d'ingéniosité pour contribuer à leur tour à la campagne imminente». De toute façon, la loi congolaise n'a pas fixé de plafond de ressources pour chaque candidat. Mais quid des départements pauvres?

Malgré la crise, certains affichent leur bourgeoisie

La capacité à distribuer de l'argent à tout vent qu'ont certaines autorités du pays indique bien que l'Etat n'a rien perdu de sa bourgeoisie, malgré la crise économique et les effets néfastes de la pandémie de COVID-19. En visionnant aussi une vidéo où on voit un compatriote faire voler en l'air des billets de banque que se dispute une foule dans un quartier de Brazzaville, les étrangers qui regardent cela de loin ne se trompent pas en disant que Brazzaville est bien la capitale d'un pays pétrolier. Pourtant la bourgeoisie des uns contraste avec la précarité dans laquelle vit la majorité des Congolais.

A Talangaï, la sentence populaire a triomphé

L'insécurité, on en parlera toujours au Congo, où depuis plusieurs années le phénomène «bébés-noirs» a fait son apparition. Actuellement, des images d'un jeune homme abattu comme un chien font le tour des réseaux sociaux. Ce crime, selon certains témoignages, se serait produit à Mikalou, un quartier de Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville et à mettre à l'actif des «bébés-noirs». Aucune certitude pour-

On a épilogué sur la prise de parole des notables de Lékana

Les Congolais ne manquent pas d'imagination. Ainsi, lors du séjour du Président Denis Sassou-Nguesso à Lékana, certains d'entre eux ont interprété à leur manière les propos des notables de cette localité qui ont fait constater au chef de l'Etat qu'il était venu «les mains vides» et n'avait pas à travers lui «la multitude d'objets» qu'ils lui ont donnés aux multiples occasions où il est venu à leur rencontre. D'autres ont affublé sur une espèce de contentieux entre lui et eux et même sur une demande expresse de «libérer un fils de Lékana actuellement emprisonné, en l'occurrence André Okombi Salissa». Notre reporter était à Lékana par hasard, il n'a rien entendu ni vu de pareil!

Malgré la rentrée qui a eu lieu en février, les 22 étudiants traînent encore à Brazzaville et craignent de perdre leur année académique. Plusieurs allées et venues au ministère n'ont donné que des promesses. «On nous avait demandé d'attendre, parce que la priorité était d'abord donnée aux étudiants de l'Université Denis Sassou-Nguesso. Maintenant que

c'est fait, ils ne nous disent toujours rien. Nous traînons encore à Brazzaville, alors que les cours ont déjà débuté là-bas. On ne sait plus quoi faire. Nous avons payé nousmêmes nos passeports. Il n'y a pas d'argent, paraît-il, pour nous faire partir, pourquoi alors avoir organisé le concours?», s'interrogent les deésepérés.

KAUD

IDEVELOPPEMENT

<u>IMPÔTS</u>

Sécuriser et accélérer le recouvrement des recettes de l'Etat

e ministère des Finances a mis en place un guichet unique de paiement des impôts, taxes et toutes les autres recettes de l'Etat. Ce nouveau mécanisme a été lancé officiellement mercredi 10 février 2021 par Calixte Nganongo, ministre des Finances et du budget, au siège du ministère à Brazzaville, en présence de Calixte Médard Tabangoli, directeur général de la banque postale, d'un représentant de l'UniCongo (Union patronale et interprofessionnelle du Congo) et des organisations des commerçants, ainsi que les cadres du département ministériel. Garantir l'unicité de caisse pour sécuriser les recettes et faciliter leur traçabilité, ainsi que pour accélérer leur recouvrement, tel est le but de ce guichet unique.



Calixte Nganongo, pendant la présentation du projet

La loi de finances exercice 2021 a institué un guichet unique de paiement (GUP), au regard du contexte de faiblesses structurelles du pays fortement dépendant des hydrocarbures, dont les prix ont connu une importante chute. C'est à ce titre que le ministère des Finances et du budget a décidé d'accélérer les réformes s'inscrivant dans le cadre de la modernisation de l'action publique en général et celle relative à la sécurisation des recettes budgétaires en particulier. Avec l'expérience réussie de l'exploitation des guichets uniques de dédouanement (GUD) dans l'encaissement et la traçabilité des recettes douanières, le ministère des Finances tient à étendre le mécanisme aux impôts et à d'autres administrations chargées de collecter les taxes de l'Etat, a dit Guy Noël Londongo, directeur des systèmes d'information au ministère des Finances, en présentant le nouveau mécanisme qui permet de faire intervenir la banque postale du Congo dans l'encaissement des recettes de l'État.

Cette banque se charge ensuite de reverser toutes les sommes encaissées dans le compte du Trésor ouvert à la banque centrale. Le Trésor continuera de jouer son rôle de comptable en délivrant une quittance aux contribuables après chaque paiement et en rapprochant les émissions faites par les administrations et les encaissements réalisés par la banque postale du Congo. Le GUP intéresse toutes les administrations financières qui collectent les taxes de l'Etat. Ainsi, un usager de la douane peut déclarer et payer en ligne ses taxes où se rendre à une agence de la banque postale du Congo. Un contribuable des impôts peut également faire réaliser son opération de la même manière. De même, un usager des impôts peut déclarer en ligne, mais il peut décider de payer en espèces ou par chèque, en se rendant à la banque avec sa liquidité pour s'acquitter de ces taxes. Dernier cas de figure: un contribuable peut décider de déposer sa déclaration dans sa résidence fiscale. Après obtention de sa liquidation, il doit se rendre à la banque pour procéder au paiement, avant de recevoir sa quittance soit par l'agent du Trésor, soit directement en ligne.

Calixte Médard Tabangoli, directeur général de la banque postale, a souligné que la banque postale du Congo est partenaire de ce nouveau système de paiement où passeront toutes les opérations. «Les réformes d'une manière générale font entrer le Congo dans un cadre plus général. Ce que nous faisons aujourd'hui avec le guichet unique de paiement, c'est ce qui existe dans les pays développés. C'est pour permettre à l'Etat de collecter de façon beaucoup fluide et facile ses ressources, notamment les recettes publiques. La banque postale du Congo va jouer son rôle de caissier. Les contribuables peuvent se rendre dans les 17 agences que nous avons pour le paiement des impôts qui sont les canaux opérationnels et sécurisés», a-t-il dit.

L'ançant le fonctionnement officiel du nouveau système de paiement, Calixte Nganongo, en a insisté sur le fait que désormais tous les paiements doivent passer par le GUP.

Philippe BANZ

Qui me répondra?

Quelles leçons tirées de la participation des Diables-Rouges au CHAN pour améliorer leurs performances à l'avenir? Edith Ngolo, Zanaga (Lékoumou) «Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

AGRICULTURE

Instaurer une assurance du secteur agricole

Une étude sur les assurances agricoles et la protection sociale des producteurs a été présentée lundi 8 février 2021 par Rodi Yannick Bamenensi, consultant au Consortium Ircam/Sep développement. Le but visait de mettre en place un système d'assurance agricole pour protéger les producteurs contre les risques. Cette étude réalisée pendant trois mois, avec l'appui du Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC) a été validée.

lle pose les bases d'une profonde réflexion sur la problématique de l'assurance agricole au Congo dont ce rapport présente les grandes lignes. Par conséquent, il est à envisager de poursuivre cette réflexion par une étude qui en analysera la faisabilité juridique, technique, économique et financière pour aboutir au lancement effectif au Congo de l'assurance agricole. Rodi Yannick Bamenensi a souligné que le secteur agricole est un secteur fondamental dans l'économie d'un pays. Elle permet aujourd'hui d'avoir les moyens de subsistance, de garantir une certaine autosuffisance alimentaire et une sécurité nutritionnelle. Mais, ce secteur n'est pas suffisamment intégré dans l'économie.

L'agriculture a besoin de financement pour la pérennité de l'activité; d'énergie parce que sans eau, sans électricité, il n'y a pas la possibilité de faire fonctionner les machines agricoles, et d'un accompagnement. Dans ce dispositif, l'assurance agricole viendrait en guise de support pour permettre aux agriculteurs de faire face aux risques relatifs à leur activité: les incendies, les maladies phytosanitaires et la sécurité sociale, notamment une couverture santé.

Les exploitants agricoles sont dynamiques. Le besoin en termes de financement et d'assurance agricole existent, mais malheureusement par manque de communication et de moyens, ces exploitants ne parviennent pas à disposer des prestations existant au sein des compagnies d'assurance mais qui sont aussi à mettre en place. «Ce sont des acteurs économiques qui se débrouillent avec les movens de bord et pour lesquels on devrait apporter un certain nombre de réponse à leur problématique en



L'assistance

tant qu'entrepreneur», a déclaré le consultant.

La compagnie d'assurance agricole qui sera mise en place ne sera pas forcément une nouvelle concurrente pour les compagnies d'assurance, a dit Rodi Yannick Bamenensi, elle sera plutôt un moyen de permettre de fédérer leurs efforts comme cela existe pour le pool Transport public des voyageurs (TPV).

L'implication des compagnies d'assurance est conditionnée à deux points essentiels: faire les enquêtes sur la cartographie des indices de risques agricoles pour collecter des données relatives

à ce risque et des études d'actuariat permettant de fixer le prix d'une prestation d'assurance à mettre en place. Quand ces deux conditions seront réunies, les compagnies d'assurance pourront accompagner la compagnie d'assurance agricole encore en hypothèse.

Des recommandations ont été formulées: l'implication de l'Etat, l'approfondissement de la réflexion déjà amorcée, l'implication de la société civile, de la population congolaise et de l'acteur du secteur agricole.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

TECHNOLOGIES

Se préparer à l'arrivée de la 5G

ans le cadre de la vision stratégique de l'Agence de régulation des Postes et des communications électroniques (ARPCE), celle d'emmener l'Autorité de régulation à être au fait des mutations intervenant dans les secteurs régulés, une formation sur la 5° génération (5G) s'est tenue du 20 au 26 janvier dernier. Elle a concerné les experts de l'institution, les membres du Conseil de régulation, les représentants du ministère des Postes et les opérateurs des secteurs régulés notamment Congo Telecom, Mtn Congo et Airtel Congo. Cette formation avait été animée par Ferdinand Tra, expert en système de télécommunications et qualité service.

Le Congo a été choisi par la Commission économique des Etats-Unis pour tester la 5G au vu des avancées du numérique dans le pays. L'implémentation de cette 5G est déjà une réalité en France, en Chine et aux Etats-Unis, mais l'Afrique est seulement en perspective, seule l'Afrique du Sud étant déjà avancée en la matière.

La formation a permis à l'ensemble du personnel de l'ARPCE de se familiariser aux nouvelles technologies qui vont intervenir sur le marché congolais, mais aussi aux opérateurs de téléphonie mobile d'avoir le même niveau d'information que le régulateur, a indiqué Wilson Bokatoula, directeur des ressources en fréquences.

Les opportunités qui sont offertes aux opérateurs qui ne sont pas encore prêts à déployer leur réseau 5G peuvent leur faire prendre des initiatives, des avantages, des situations pour éviter de faire les mêmes erreurs que les autres opérateurs qui ont précédé dans ce domaine dans d'autres pays au niveau mondial, a dit le directeur des ressources en fréquences. La 5G va englober un petit peu et rajouter d'autres services de la réalité virtuelle. Depuis le Congo, quelqu'un peut suivre une formation et avoir la même compétence que celui qui l'aurra suivie dans un pays tiers.

Francis Seck Mangouani, conseiller à l'économie numérique a relevé que la 5G est une technologie qui représente un grand enjeu politique pour les Etats. «Au Congo, avant que cette technologie n'arrive, nous devons être prêts au niveau des ressources humaines et des infrastructures. Il faut étudier la question des fréquences. Il faut commencer à discuter en amont pour voir comment ça va se passer. A la 2G, à la 3G et à la 4G, nous étions dans les technologies radio mobiles qui n'ont rien avoir avec la 5G. D'ici 2023, la 5G peut arriver totalement en Afrique», a-t-il affirmé. Tenant compte des mesures barrière, la formation sur la 5G a été retransmise en direct dans les différentes antennes des départements, à Pointe-Noire et à Ouesso.

A. N'K-K

FORÊTS

L'USAID continue de soutenir les efforts forestiers du Congo

Le mardi 16 février 2021, David Kelm Chef de mission adjoint par intérim à l'Ambassade des Etats-Unis, a remis un véhicule 4×4 à l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées (ACFAP). Le don a été reçu par M. Frédéric Paco Bokandza, directeur général de la l'ACFAP.

I s'inscrit dans le cadre de la continuité de l'appui de l'USAID, en partenariat avec WCS, au ministère de l'Economie forestière dans la gestion durable des ressources naturelles, la conservation de la biodiversité et la promotion des activités économiques dans le paysage Batéké-Léconi-Léfini.

FORMATION

Préparer le document référentiel pour dématérialiser les procédures du ministère du Plan

'atelier d'élaboration des manuels de procédures et des recommandations pour le schéma directeur informatique du ministère du Plan a été clôturé le 30 janvier 2021. Pendant 10 jours, les experts ont rédigé des manuels: Système intégré de gestion des projets d'investissements publics (SYGPIP), Système intégré de gestion du financement des partenaires au développement (SYGFIPAD) et Système intégré de gestion de l'information statistique (SYGSTAT). C'est Valery Babakas, chef de mission du ministre du Plan qui a clos les travaux.

Un groupe de coordination a été mis en place pour élaborer ce travail. L'atelier a été l'occasion pour les participants de collecter toutes les données nécessaires à la rédaction des manuels de procédures et retenir l'essentiel pour une validation en plénière.

Pendant les travaux, ils ont également eu droit à la communication sur le Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFIP) par Jean-Noël Ngoulou, coordonnateur du Projet des réformes intégrées du secteur public

Grace au travail des experts, a relevé Valery Babakas, le ministère du Plan mettra en place trois systèmes d'information: le SYGPIP, le SYGFIPAD et le SYGSTAT. Ces trois Systèmes seront reliés par le SIGFIP pour que les agents remédient aux incohérences. «Les Systèmes seront automatisés, intégrés pour que nous ayons un Système qui gère les investissements publics, les financements des partenaires au développement. Un grand volet a été aussi consacré à la statistique nationale», a-t-il affirmé.

qui avait émis des recommandations pour la mise en place de certains dispositifs. Il ne reste qu'au ministère du Plan à valider ces documents. Financé par la Banque mondiale par l'entremise du Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), l'atelier d'élaboration de manuels de procédures avait été ouvert le 20 janvier 2021.

Les travaux se sont appuyés sur le Plan national de développement (PND)

Jacqueline MAKAYA

Il est à signaler que cet appui étalé sur 5 ans, de septembre 2013 à septembre 2018, est d'une valeur de 6,549,998 dollars don de véhicule 4×4 contribuera à renforcer les capacités de l'ACFAP dans la gestion du parc nouvellement créé pour le bien



Pendant la remise du véhicule

américains. Il a notamment permis la création du parc national d'Ogooué-Lékéti, cinquième parc national du Congo. Ce nouveau

des communautés locales.

Closiane Chansnelle ISSAKA

COOPERATION

Les dirigeants du G5 Sahel unis contre le terrorisme

capitale tchadienne N'Djamena a réuni du lundi 15 au mardi 16 février 2021 les dirigeants des pays du G5 Sahel qui regroupe le Mali, le Burkina Faso, le Niger, la Mauritanie et le Tchad. C'était à l'occasion d'un sommet consacré au phénomène djihadiste qui frappe la région. Le Président français dont le pays est engagé aux côtés des cinq Etats dans cette lutte y a participé en mode virtuel pour cause de COVID-19. Les chefs d'Etat du G5 Sahel entendent poursuivre conjointement la lutte avec la France, présente dans la région à travers son opération Barkhane.

e sommet de N'Djamena fait suite à celui de Pau en France en janvier 2020, lors duquel Emmanuel Macron en virtuel cette fois-ci, avait reçu ses homologues Ibrahim Boubacar Keïta l'ex-Président malien, Roch Marc Christian Kabore du Burkina, Mahamadou Issoufou du Niger,



Des soldats tchadiens engagés dans les opérations du G5 Sahel

Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani de Mauritanie et le Tchadien Idriss Deby Itno autour d'une table. Les six chefs d'Etat avaient discuté de la possibilité d'accroître la lutte antidjihadiste en considérant la nécessité d'engager d'autres partenaires outre que la France. Ils avaient notamment réfléchi sur l'opportunité de renforcer la force conjointe du G5 Sahel estimée à environ 5000 hommes et de parvenir à la mobilisation des ressources financières nécessaires pour la réussite d'une telle lutte.

A N'Djamena, il a été question de constater certaines avancées et même les échecs, de capitaliser les succès, de réfléchir sur le maintien ou non de la force française Barkhane qui combat depuis des années dans la région sahélienne. Il a été également question de se pencher sur l'avenir de l'instance dont la mission est d'éradiquer le terrorisme dans cette partie de l'Afrique, de prévenir les risques d'invasion des pays voisins de la région concernée, cas de la Côte d'Ivoire. Il s'est agi en outre de réfléchir sur d'autres mécanismes non militaires, et de voir s'il est nécessaire de dialoguer avec les différents groupes armés qui écument cette région et qui la rendent de plus en plus instable sur le plan sécuritaire. A ce jour, les attaques incessantes des terroristes ont déjà causé la mort de plusieurs personnes ainsi que les déplacements massifs des populations.

La rencontre a réuni également les pays et organisations qui appuient le G5 Sahel dans cette lutte contre le terrorisme. Dans le cadre de la solution militaire, Idriss Deby qui vient de prendre la tête du groupement régional a annoncé l'envoi prochain de 1200 soldats tchadiens supplémentaires pour combattre aux côtés des quatre autres pays de l'espace dans la zone dite des «trois frontières», située entre le Mali, le Niger et le Burkina

A.G. NGOUMA

Conakry; investigation sur les

cas pour clarifier les données,

CEMAC

Le Parlement panafricain se penche sur la COVID-19

Il s'est ouvert le 1er février dernier à Malabo, en Guinée Equatoriale, la première session ordinaire du Parlement panafricain, sous l'autorité de son président, Hilarion Etong. Le Parlement congolais était représenté par le député Ferdinand Sabaye, chef de la délégation, et vice-président du Parlement panafricain.



Ferdinand Sabaye

Cette session qui se tient par vidéoconférence prendra fin le 4 mars prochain. Elle sera consacrée à l'adoption du budget 2021 et au rapport général sur la CEMAC. Les questions liées à la pandémie du coronavirus et le problème de la vaccination dans la sous-région seront également examinés.

Dans son allocution d'ouverture, Hilarion Etong a rappelé que le Parlement panafricain suit de près le déroulement du processus électoral en République centrafricaine. Il a appelé les différents belligérants à l'apaisement et à encourager le pays à sortir de la crise» L'orateur a évoqué les élections régionales au Cameroun et annoncé la présidentielle en République du Congo.

Il est revenu sur l'impact négatif de la pandémie du coronavirus surtout sur la circulation des personnes et sa mutation.

A noter que le Parlement panafricain se réunit deux fois dans l'année en session ordinaire. La première au mois de février (administrative) et la seconde en octobre (budgétaire). Il est aussi prévu des sessions extraordinaires. «Au mois d'octobre, nous n'avons pas pu adopter le budget de la CEMAC. Il a été reporté au cours de cette session. Ce budget sert au financement et au fonctionnement de toute la Communauté. Nous avons beaucoup d'institutions spécialisées qui ont toutes des budgets qui doivent être votés par le Parlement de la CEMAC. C'est au cours de cette session que les lignes budgétaires vont être dégagées pour financer toutes ces institutions», a expliqué Fernand Sabaya.

KAUD

GUINEE

Ebola refait surface

Ebola refait surface et a déjà fait des morts en Guinée, pendant que le pays est tou-jours cisaillé par le Coronavirus. Le dimanche 14 févier dernier, les autorités sont sorties du silence pour faire le point de l'évolution et ont annoncé des mesures pour contenir le virus qui avait fait, entre fin 2013 et 2016, des milliers de morts en Guinée et dans la sous-région.

e Gouvernement par la voix du médecin-colonel ■Remy Lama, ministre de la Santé, indique: «Les autorités du ministère de la Santé ont été informées par la Direction préfectorale de la santé de N'Zerekoré de la détection de cas suspects d'Ebola avec symptômes de diarrhée, vomissement et saignement chez des personnes ayant participé à l'enterrement d'une infirmière du centre de santé de Gouecké. Celle-ci est décédée le 28 ianvier 2021 et son enterrement a eu lieu le 1er février à Gouec-

La première investigation menée a dénombré au moins sept cas, tous âgés de plus de 25 ans (4 hommes et 3 femmes) dont au moins 3 cas de décès (2 femmes et 1 homme). Tous les cas ont participé à l'enterrement de l'infirmière. Les trois premiers échantillons expédiés aux laboratoires de Gueckedou et de Conakry se sont révélés positifs à Ebola.

Face à cette situation et en application du Règlement sanitaire international (RSI), le Gouvernement guinéen déclare une épidémie de maladie à



Le personnel soignant

CENTRAFRIQUE

virus Ebola dans la préfecture de N'Zérékoré, sous-préfecture de Gouecké. Une réunion de crise tenue le 14 février 2021 sous la présidence du ministre de la Santé, en présence des

Depuis la reprise des hostilités en

mi-décembre 2020, on dénombre

au moins 240 000 déplacés, ayant

quitté leur foyer. Quelques-uns rejoignent les pays voisins, et

d'autres trouvent abris à quelques

kilomètres de leur domicile, à l'in-

près l'irruption des rebelles

dans leurs villages, suivie des

violents combats à armes au-

tomatiques et aux bombardements,

2500 personnes se sont retranchées

dans l'école Félix Houphouët Boigny

de Liton, à 22 kilomètres de la capitale

Bangui, sur la route de Damara, une

autre localité centrafricaine. Selon

certaines sources, ils n'ont reçu que

Clarisse, une jeune mère, témoigne:

«La nuit on déplie les nattes à même

le sol et on dort sous l'arbre sans

très peu d'assistance humanitaire.

térieur du pays.

partenaires techniques et financiers, internationaux et nationaux, à l'ANSS a préconisé un train de mesures: isolement de tous les cas suspects aux CTEPI de N'Zérékoré et de

La précarité des nouveaux déplacés

recenser d'autres cas suspects et identifier tous les contacts à isoler; envoi d'une mission d'investigation d'urgence du niveau central en appui aux équipes locales à Gouecké; activation de la coordination et des commissions techniques de la riposte à Ebola; activation de la coordination intersectorielle à travers la plateforme One Health. Mais également: approvisionnement en intrants de sensibilisation, de prévention, de diagnostic et de prise en charge; ouverture d'un centre de prise en charge des cas détectés à Gouecké; accélération pour l'acquisition de vaccins contre Ebola auprès de l'OMS; mise en œuvre des procédures standards du RSI. Des cas d'Ebola ont été également signalés en RD Congo.

Alain-Patrick MASSAMBA

RD CONGO

Sama Lukonde nommé Premier ministre

Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, 43 ans, est le nouveau Premier ministre de la République Démocratique du Congo. Il remplace Sylvestre Ilunga Ilunkamba. Cette nomination est censée consacrer définitivement la fin de la coalition entre le Front commun pour le Congo (FCC) de l'ancien Président Joseph Kabila Kabange et Cap pour le changement (CAP) de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo. Il s'agit également d'une tentative de réponse à plusieurs enjeux politiques actuels en RDC.

Félix Tshisekedi voulait aussi un allié et non un potentiel rival à la primature, murmure-t-on du côté de la présidence. Et le faible poids politique du nouveau locataire de la primature devient alors un atout. Il est membre d'un parti morcelé et avec peu de députés. Mais il garde, assure-t-on du côté de la présidence, de bonnes relations avec ses anciens collègues du FCC de Joseph Kabila, aujourd'hui transfuges, et d'Ensemble de l'opposant Moïse Katumbi Chapwe. Ce sont les deux principales forces de l'Union sacrée à l'Assemblée nationale.

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

La Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala, première femme directrice générale

Economiste chevronnée, Ngozi Okonjo-Iweala, 66 ans, nommée, lundi 15 février 2021, directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), est une des femmes les plus puissantes du Nigeria. En plus d'être la première femme à la tête de l'institution, elle en sera aussi la première divisione d'Afrique.

dirigeante originaire d'Afrique. La Nigériane a été nommée, dans l'espoir de mettre fin à des années de blocage de l'institution. Elle succède au Brésilien Roberto Azevedo, parti un an avant la fin de son mandat pour raisons familiales. Le Dr prendra ses fonctions le 1er mars.

des problèmes de mé les petits enfants et po Haut-commissariat po

Autant de déplacés, autant de besoins

moustiquaire. Dans mon village, je faisais du petit commerce pour m'occuper de mes enfants mais ici, on est venu sans rien et on n'a dépensé le peu de sou qu'on avait». C'est en effet, sous un manguier, au milieu de

la cour de l'école que des dizaines de familles ont entassé les quelques affaires qu'elles ont pu sauver en fuyant. Hervé Bassangou, lui aussi, déplacé et coordonnateur du site fait savoir qu'«on a un problème d'eau, des problèmes de médicaments pour les petits enfants et pour le manger. Le Haut-commissariat pour les réfugiés a fait un peu de dons pour quelques jours. Mais c'est insuffisant».

En guise de démonstration, Marie Colette brandit un sac de riz donné par le HCR. Pour tenir, elle ne mange plus qu'une fois par jour mais le sac est presque vide. «Ce sac de riz, c'est tout ce que l'on a et si on mange ce soir il n'y en aura plus», affirme-t-elle. Pour le responsable d'une ONG qui a évalué les besoins, «le problème

c'est qu'avec la route principale vers le Cameroun qui connait des blocus récurrents par les rebelles, les stocks alimentaires et humanitaires se réduisent au jour le jour. et on ne va pas pouvoir continuer ainsi très longtemps».

Depuis près de deux mois, le tout premier convoi de 14 camions humanitaires n'a pu rejoindre Bangui la capitale du pays, que le lundi 8 février dernier.

Gaule D'AMBERT

<u>ANNONCES</u>

MAITRE NOEL MOUNTOU NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU,

Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10; E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«ROPETEC CONGO SARL»

Société A Responsabilité Limitée CAPITAL: 1.000.000 FRANCS CFA Siège social: Yard Océan Express, zone industrielle, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en l qu'ils soient à la hauteur de la moitié au date à Pointe-Noire du vingt-six janvier deux mil vingt et un, enregistré le huit février de la même année, Folio 025/4 n°279, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le procès-verbal des décisions de l'Associée unique dans le cadre de l'Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire de la société «ROPETEC CONGO SARL», dont le siège social est situé à Pointe-Noire, Yard Océan Express, zone industrielle.

Aux termes dudit procès-verbal, l'Associée unique a, au titre des résolutions: - Approuvé le rapport de gestion et le rapport général du commissaire aux comptes dans toutes les parties tels qu'ils sont présentés, lesquels font apparaître un résultat déficitaire;

- Approuvé les Etats financiers dans leur totalité;
- Approuvé le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées dans sa totalité:
- Décidé d'écarter la dissolution et donc de reconstituer les capitaux propres afin

moins du capital social, conformément à l'article 372 du même acte uniforme;

- Nommé Monsieur Mbadinga ITSOU-HOU en qualité de gérant de la société, en remplacement de Monsieur Cédric TISSERAND:
- Nommé Monsieur Philippe COMEAU en qualité de cogérant de la société, en remplacement de Monsieur Marc GRE-GOIRE, appelé à d'autres fonctions;
- vConféré tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes en vue d'accomplir toute formalité légale.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 08 Février 2021 sous le n° 21 DA 48.

Pour avis.

Maître Noël MOUNTOU, NOTAIRE.

Maître Sandra Célia M'BATCHI DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire,

en son Etude sise Avenue Boulevard Charles De Gaulle (au-dessus des Ets JAKANE, à côté du restaurant JAIPUR, en diagonale de PARK N SHOP) Boîte Postale: 1161, Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01;

INSERTION LEGALE

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte au- | Capital: FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000); thentique, reçu le douze janvier deux mille vingt et un, enregistré Folio 012/9, N°131, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée à caractère uni personnel;

Dénomination: «SOCIETE DE TRANSFORMA-TION AGROALIMENTAIRE DU KOUILOU», en sigle «SOTRALKO»;

Objet: La société a pour objet directement ou indirectement en République du Congo et dans tous pays:

- Exploitation Agricole;
- Vente de Produits;
- Import Export et Autres.

Siège Social: Route de Diosso, lieu dit Mvou-Mvou; Département du Kouilou, B.P.: 1331; Téléphone: 04.446.03.07;

Gérance: Par Madame Antoinette Elisabeth Marie SAUTHAT;

R.C.C.M: La société est inunatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, République du Congo, sous le numéro CG-PNR-01-2021-B13-00046.

Pour avis,
Maître Sandra Célia M'BATCHI-DHELLO BOUBAG.

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers 1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718 Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE ELITE SOFT CORPORATION

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 26 Janvier 2021, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 29 Janvier 2021 sous le folio 020/15 N°218, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, doont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination: ELITE SOFT CORPORATION, en sigle «E.S.C.»;

Forme: Société à Responsabilité Limitée;

Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000):

Siège social: Quartier OCH, vers l'hôtel Bakadila, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

- Prestation de service on/off shore; Expertise et

des équipements informatiques; Formation; Transfert Mobile money; Bureautique et services; Assistance et Conseil en recrutement; Intégration et maintenance de l'infrastructure informatique; Vente, maintenance et installation de la fibre optique; Vidéo surveillance; Système d'alarme; Anti-intrusion; Anti incendie et contrôle à distance; Maintenance industrielle et maritime; Import-Export; Alimentation.

Conseil en ingénierie informatique; Achat et Vente

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur NGOUE Amos Magloire; RCCM: CG-PNR-01-2021-B12-00049 du 03 Février 2021.

Pour insertion légale, Maître Léole Marcelle KOMBO.

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA

Avenue Amilcar Cabral, immeuble AGC-VIE, Centre-ville B.P.: 13865 –Tél.: 06 665 65 90 – 05 558 52 96 – 04 450 47 96 E-mail: bouboutouetude@gmail.com, Brazzaville (République du Congo)

CENTRALDIS SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE

INSERTION LEGALE

Suivant Acte Authentique en date du vingt-six janvier deux mil vingt et un reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de la plaine, folio 016/43, numéro, il a été constitué une Société Commerciale dont les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Economique et les statuts.

Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Société de commerce et services (Services aux entreprises et aux particuliers) Sous-traitance - Externalisation - Prestation de services - Centrale d'achat et distribution - Central d'appel Communication globale - Transferts des fonds - Transport -Distribution.

Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la Société.

Dénomination Sociale: La Société prend la dénomination suivante: CENTRALDIS S.A.R.L.

Siège Social: La Société est fixée à Brazzaville, 355 rue Mbama, Arrondissement 2 Bacongo (Rép. du Congo).

Durée: La durée de la Société est de 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Capital Social: Un Million (1.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement.

Administration: la Société est gérée et administrée par Monsieur BOUBOUE Christ Eliezer, demeurant à Brazzaville, au numéro 07 de la rue Makoko, Poto-Poto.

Dépôt Légal: Les actes constitutifs de la Société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 09 décembre deux mil vingt.

Immatriculation: La Société dénommée CENTRALDIS S.A.R.L. U est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2020-B13-00048.

POUR AVIS,

Maître J.B. BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire.

PRICEWATERHOUSECOOPERS TAX & LEGAL SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION **AU CAPITAL DE 60.000.000 DE FRANCS CFA** SIEGE SOCIAL: 88, AVENUE DU GENERAL DE GAULLE **B.P.: 1306, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO** R.C.C.M.: CG/PNR/09 B 1015

Aux termes du procès-verbal du Conseil | au Greffe du Tribunal de Commerce de d'administration en date, à Pointe-Noire, du 15 juin 2020, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 16 décembre 2020, sous le n07827, folio 239/33, les administrateurs de la société ont notamment pris acte de la démission de Monsieur Christophe RELONGOUE de son mandat d'administrateur, avec effet au 30 juin 2020.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué

Pointe-Noire, en date du 27 janvier 2021, sous le numéro 21 DA 35. L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro M2/21-42, en date du 27 janvier 2021.

Pour avis,

Le Conseil d'administration

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Véran Carrhol YANGA, journaliste à La Semaine Africaine, les familles MOUNDOUNGA, MOUSSAVOU, informent les parents, amis et connaissances du décès, le lundi 8 février 2021, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHUB), d'Edwige MOUNDOUGA, agent du Ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger.

L'inhumation est prévue le vendredi 19 février 2021, au cimetière Ma Campagne.



ANNONCES







REPUBLIQUE DU CONGO

MINISETERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

UNIE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE L'AUDIT EXTERNE DU PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DES MOYENS DE SUBSISTANCE DURABLES DANS LE DEPARTEMENT DU POOL (PASD) N°001C/PASD-2021

- 1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 28 juin 2017, un Accord de don de 2 750 000 de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui à la Promotion des Moyens de Subsistance Durables dans le Département du Pool (PASD). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 12 février 2018 et est entré en vigueur le 30 septembre 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement d'un cabinet chargé de l'audit externe du PASD.
- 2. L'Unité Nationale de Coordination du Projet PDAC en charge de la gestion fiduciaire du PASD invite les cabinets éligibles à présenter leur dossier de manifestation d'intérêt selon, les critères ci-après:
- être un cabinet d'audit et d'expertise comptable de réputation internationale, indépendant et fai-

sant profession habituelle de réviser les comptes et appartenant àl'ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC et la FIDEF;

- avoir une expérience confirmée en audit financier des comptes des projets de développement, notamment les projets financés par la Banque mondiale; - avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de l'audit financier des comptes des projets de développement, notamment des opérations financées par des bailleurs de fonds.
- 3. Le personnel clé de la mission devra comporter au moins:
- un Chef de mission ayant au moins un diplôme Bac + 5 en audit et comptabilité, et justifiant d'une expérience de dix (10) ans au moins d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets

financés par la Banque Mondiale;

- un Expert-Comptable Diplômé inscrit à un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC. Cet expert est l'Associé du cabinet et sera signataire du rapport d'audit. Il doit disposer d'une expérience de 10 ans minimum dans l'audit;
- un auditeur senior ayant un diplôme Bac +3 au moins en comptabilité ou équivalent, disposant d'au moins 5 ans d'expérience en audit financier et comptable donc 3 ans en audit des projets financés par la Banque mondiale ou d'autre Bailleurs de fonds internationaux.
- Le cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualification et le coût (SFQC), conformément aux Directives de la Banque mondiale «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014».
- 4.Les termes de référence détaillés peuvent être consultés et les dossiers de manifestation d'intérêt peuvent être déposés, au plus tard, le jeudi 11 mars 2021, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis SassouNguesso, Mpila/Brazzaville - République du Congo, Tél: (242) 06 858 88 88; E-mail: pdacmaep@gmail. com, les jours ouvrables, de 8 heures à 14 heures 30.

Fait à Brazzaville, le 11 février 2021 Le Coordonnateur National.

Isidore ONDOKI



REPUBLIQUE DU CONGO







BANQUE MONDIALE

MINISETERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE

UNIE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINETD'AUDIT FINANCIER ET COMPTABLE (CERTIFICATION DES COMPTES) DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE **DES EXERCICES 2017, 2018 ET 2019** N°003C/PDAC/2021

- 1. La République du Congo et l'Association Interna- | profession habituelle de réviser les comptes et apmondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds est réservée au recrutement de l'audit comptesdes exercices de 2017 à 2019 du projet.
- 2. Les cabinets éligiblessont invités à présenter leur dossier de manifestation d'intérêt selon, les critères ci-après:
- être un cabinet d'audit et d'expertise comptable de réputation internationale, indépendant et faisant

- tionale de Développement (IDA), Groupe Banque | partenant àl'ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC et la FIDEF;
 - avoir une expérience confirmée en audit financier des comptes des projets de développement, notamment les projets financés par la Banque mondiale;
 - avoir une expérience professionnelle d'au moins 7 ans dans le domaine de l'audit financier des comptes des projets de développement, notamment des opérations financées par des bailleurs de fonds.
 - 3. Le personnel clé de la mission devra comporter au moins:
 - un Expert-Comptable Diplômé justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion

fiduciaire et audits des projets financés par des bailleurs de fonds multilatéraux.Des expériences avec des projets Banque mondiale seront un atout ;

- un Chef de mission ayant au moins un diplôme BAC + 5 en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 10 ans au moins d'audit financier,
- un vérificateur justifiant d'une expérience de cinq ans au moins en cabinet d'audit,
- un Spécialiste en passation de marchés ayant au moins un diplôme BAC + 5 et justifiant d'une expérience de cinq (05) ans au moins dans l'audit de la passation de marchés des projets financés par des bailleurs de fonds. Des expériences avec la Banque mondiale seront un atout.
- Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualification et le coût (SFQC), conformément aux Directives de la Banque mondiale «Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014».
- 4 .Les termes de référence détaillés peuvent être consultés et les dossiers de manifestation d'intérêt peuvent être déposés, au plus tard, le mercredi 10 mars 2021, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis SassouNguesso, Mpila/Brazzaville – République du Congo, Tél: (242) 06 858 88 88; E-mail: pdacmaep@gmail.com, les iours ouvrables, de 8 heures à 14 heures 30.

Fait à Brazzaville, le 10 février 2021

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI

DISPARITION

Qui était Mgr Bernard Nsayi?

Monseigneur Bernard Nsayi, Evêque émérite de Nkayi, est né en 1943 à Mindouli en République du Congo, alors Afrique équatoriale française. Il était l'évêque émérite de Nkayi.

gr Nsayi, originaire du diocèse de Pointe-Noire, a étudié au séminaire de Brazzaville; après son ordination sacerdotale le 17 juin 1971, il a poursuivi des études à Rome (1971-1975), puis à Paris (1975-1980; 1982).

Il a été successivement professeur au Grand séminaire de Brazzaville (1984), Secrétaire Général de la Conférence épiscopale du Congo (1985-1988) et Recteur du grand séminaire de Brazzaville (1988-1990) et Directeur national des Œuvres Pontificales missionnaires (OPM).

Le pape Jean-Paul II le nomme le 7 juillet 1990 évêque de Nkayi. Sa consécration épiscopale a été reçue du Nonce apostolique en République du Congo, Mgr Beniamino Stella, le 16 septembre de la même année; les autres con-consécrateurs étaient NN.SS. Ignace Matondo Kwa Nzambi, CICM, évêque de Basankusu au Zaïre, et Ernest Kombo SJ, évêque d'Owando. Sa devise épiscopale était: «Annuntiate Verbum Dei.» «Déclarez la Parole de Dieu» Il a été président de la Conférence épiscopale du Congo entre 1993 et 1997 et en



Mgr Bernard Nsayi entouré d'Xavier Mpougalogui et de Gustave Zoula (Ph. d'archives)

même temps président de l'ACERAC (Association des Conférences épiscopales de la Région d'Afrique centrale). Il démissionne de sa charge épiscopale le 16 octobre 2001,

et il est remplacé par Mgr Daniel Mizonzo.

Requiescat in pace, Amen!

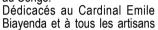
Abbé Armand Brice IBOMBO

PUBLICATION

«Les voies de l'espérance au Congo-Brazzaville»

oici un nouveau livre dans le paysage intellectuel de la société et de l'Eglise du Congo. Ce livre est une revue écrite par des chercheurs appartenant au Groupe interdisciplinaire de recherches sur l'Eglise et la société (GIRES). Elle a été publiée en France, à L'Harmattan (Paris, octobre 2020), avec pour directeur de publication l'abbé Armand Brice Ibombo, maître-assistant à l'Université Marien Ngouabi et secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo. Les auteurs qui y ont contribué sont: l'abbé Stève Gaston Bobongaud, le

père Hermann-Habib Kibangou, 'abbé Fabrice N'Semi, le père Giscard Kevin Dessinga, le père Alain Boubag et l'abbé Vivien Etouolo, tous engagés dans le service de la recherche et de l'enseignement au Congo et à l'étranger. La revue - dénommée les «Cahiers du GIRES» N°001 est produite dans un cadre scientifique et académico-pastoral. Elle présente la catégorie de l'espérance comme catégorie fondatrice de la vie et de l'avenir du peuple de Dieu qui demeure au Congo.





La couverture du livre

d'espérance au Congo-Brazzaville, en Afrique et à travers le monde, les Cahiers du GIRES ont bénéficié de l'assistance éditoriale d'un important comité de lecture international présidé par l'abbé Paulin Sébastien Poucouta qui est, en quelque sorte, le père de la modernité heuristique de l'Eglise du Congo. Les Cahiers du GIRES évoquent l'espérance en tant qu'ensemble de visions, de voies, de vœux et voix différentiels. Loin de tout défaitisme chronique et de tout fatalisme atavique, les différents contributeurs ont voulu illustrer les jeux et thématiser les enjeux de l'espérance en République du Congo à partir d'un triple point de vue sociologique et philosophique, théologique et éthique, magistériel et épiscopal.

La première approche représente une véritable radioscopie de la situation critique et dramatique que traverse la République du Congo. Elle signale les failles, les ratés, les superficialités marquant la vie sociale et politique au plan national. Elle procède à la grammaticalisation de l'espérance, en la proposant comme fondement et but de l'existence intramondaine des hommes et des femmes au Congo.

La seconde approche correspond à une navigation profonde dans les eaux de la théologie et de l'éthique de l'espérance. A ce niveau, les contributeurs évoquent l'irruption du Dieu de l'espérance au creux de l'histoire humaine. Le Dieu de l'espérance surgit dans la spatialité et la temporalité: il vient rejoindre les hommes et les femmes, notamment les Congolais, au cœur de leur condition, de leurs tensions et de leurs contradictions. La courbe de l'espérance, au Congo-Brazzaville, suit le mouvement de la mort et de la résurrection du Christ. La teneur éthique de l'espérance passe par la réalisation d'actions concrètes. Elle prend sens et acquiert toute sa consistance à travers la mise en avant des pratiques de bonne gouvernance, le combat pour la sursomption des intérêts égoïstes et le triomphe du bien commun, l'effort conjugué en vue d'éradiquer les antivaleurs et les anti-modèles... La dernière approche apparaît comme une présentation des enseignements du magistère universel et du magistère local autour de l'espérance. Les auteurs invitent spécialement la société et l'Eglise à découvrir la pensée des Evêques du Congo - en tant que pères, guides et pasteurs -, sur la réalité de l'espérance, dans la mesure où celle-ci se trouve enracinée en Jésus-Christ, le Seigneur de l'espérance.

Il faut le dire, la question de l'espérance qu'aborde les Cahiers du GIRES se veut décisive au Congo-Brazzaville et en Afrique. L'espérance se trouve au centre de l'existence actuelle et future des sociétés et communautés vivantes afro-congolaises. Les réflexions proposées veulent aider les personnes et les communautés à mieux aborder, à mieux comprendre et expérimenter la dimension de l'espérance, en général, et surtout, de l'espérance chrétienne dans leur vie quotidienne. Le message de l'espérance est ontologique et symbolique. Il ne concerne pas avant tout la tête, mais veut rejoindre le cœur et l'âme du peuple de Dieu. Ce message est condensé dans la bible. Il est fondamentalement proclamé par Notre Seigneur Jésus-Christ. Et, les Evêques, membres de la Conférence épiscopale du Congo. le prolongent et l'enrichissent. La majorité de leurs discours officiels porte sur l'espérance, sous ses formes variées. Ce que les Annales du GIRES explicitent et offrent à la compréhension des chercheurs ainsi u a la meditation du peuple de Dieu.

Eu égard aux nombreuses difficultés que connaissent les populations locales, la réflexion sur l'espérance apparaît comme déterminante, selon la présentation faite par le GIRES. Elle devient une réelle lueur épistémologique, éthique et symbolique dans le cheminement de notre Eglise et de notre société. Dans toute sa densité et sa potentialité, elle veut contribuer à l'avancement spirituel des communautés vivantes en contexte local. Les différentes propositions sont denses. Elles manifestent la capacité heuristique d'une Eglise en mouvement, d'une Eglise en instance d'émergence, d'une Eglise en sortie (Pape François), malgré les pesanteurs et les péripéties que vivent ses membres. Elles deviennent un lieu de publicisation de la pensée d'ecclésiastiques scientifiques et des messages d'espérance que livrent leurs Pères-évêques. Nous espérons que cette première revue de chercheurs, membres de l'Eglise du Congo, suscitera l'intérêt du grand public, dans un contexte afro-congolais incertain, marqué par une quête profonde d'assurance, eu égard à la recrudescence de la crise sanitaire mondiale à coronavirus.

> Pr Don Stève Gaston BOBONGAUD Maître de Conférences-UCAC, Yaoundé Coordonnateur scientifique du GIRES +242 05 655 91 13 / +237 655 06 57 94 E-mail: stevebobongo@gmail.com

TEMOIGNAGE

Hommage à Monseigneur Bernard Nsayi

Mar Bernard Nsavi est né en 1943 à Mindouli dans le Pool. Originaire à cette époque du diocèse de Pointe-Noire, il fît ses études universitaires au Grand Séminaire Libermann de Brazzaville. Après son ordination sacerdotale le 17 juin 1971 par le cardinal Emile Biayenda, il s'est envolé à Rome de 1971-1975. Amoureux de la science, il s'est rendu en France où il a séjourné 7 ans (1975-1982) pour approfondir son savoir théologique.

près ce périple très pro-metteur, il rentre au pays Toù il est nommé professeur au Grand séminaire de Brazzaville en 1984. Il y a enseigné plusieurs disciplines théologiques. Grâce à son dynamisme pastoral et à son zèle administratif, l'abbé Bernard Nsayi est nommé secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo. Il assurera cette fonction de 1985-1988, avant d'être remplacé par l'abbé François De Paul Moundanga Ibeni, durant l'Assemblée plénière des Evêques du Congo du 18 au 24 avril 1988 à Pointe-Noire. Il est, par la suite, Recteur du grand séminaire de théologie de Brazzaville de 1988-1990.

En tant que recteur en exercice, l'abbé Bernard Nsayi est nommé par le pape Jean-Paul II, évêque de Nkayi, le 7 juillet 1990. Il succède à Mgr Ernest Kombo qui, à la même occasion, est nommé évêque diocésain a Owando. A son ordination episcopale, il a eu comme évêque consécrateur Mgr Beniamino Stella, nonce apostolique en République Populaire du Congo, et comme évêques co-consé-crateurs NN.SS. Ignace Matondo Kwa Nzambi, évêque de Basankusu en RDC, et Ernest Kombo son prédécesseur. De 1993 à 1997, Mgr Bernard Nsayi a été président de la Conférence épiscopale du Congo. Durant les turpitudes socio-politiques en 1999, il a été forcé de quitter son diocèse pour trouver provisoirement refuge dans l'archidiocèse de Kinshasa, en République démocratique du Congo. En date du 9 décembre de la même année, il crée la Communauté Chrétienne pour l'Education Familiale (CCEF) en vue de la formation des jeunes, des fa-



Mgr Bernard Nsayi avec l'abbé Léonard Milongo, Aristide Ghislain Ngouma et Xavier Mpougalogui à l'ouverture des travaux de l'ACERAC au palais des congrès en 2014

raisons de santé, il démissionne de sa charge le 16 octobre 2001 et est remplacé par Mgr Daniel Mizonzo, actuel évêque de Nkayi. Il s'en va pour l'Europe, où il demeura tout le restant de sa vie et ce, jusqu'au jour de sa mort. Il meurt notamment le vendredi 12 février 2021, à l'hôpital Gamelli de Rome en Italie, à l'âge de 78 ans. Sa devise était: «Annuntiate Verbum Dei», «Déclarez la "parole de Dieu». 1- Une allusion au Jeudi saint Le jeudi 29 août 2020 est le jour où Mgr Berrnard Nsayi, en séjour au Congo, entretenait les membres de la CCEF. Ce sont ses derniers instants en terre congolaise. Il disait: «J'ai eu cette occasion de venir vous dire adieu. Je suis Berriard insayi évêque émérite de Nkayi. Je vis à Rome. Condamné à Rome avec la maladie. Peut-être qu'on ne se verra plus» [1]. Voici une annonce prémonitoire, qui nous permet de faire le rapprochement avec le dernier repas de Jésus au cénacle. Il n'a donc pas fallu beaucoup de temps pour ce pasteur d'entrer dans la joie de son Maître. En effet, par sa rigueur au travail, il a su instaurer une discipline indéfectible pour la formation des prêtres. Son zèle pastoral et son attention

à la liturgie ont fait de lui, pour

emprunter les mots de Saint

Grégoire le Grand, «Servus

servorum Dei» [2], c'est-à-dire

le serviteur des serviteurs de

Dieu au service des hommes et

de l'Eglise. L'un des points es-

sentiels sur lequel martelait cet

milles et des couples. Pour des

homme de Dieu est l'importance de la famille. Il disait: «la famille étant une institution divine restera et subsistera malgré les difficultés et les divisions. Nous restons en communion et un jour nous serons en communion des saints» [3]. La famille a été pour Mgr Bernard Nsayi la cellule privilégiée pour la transmission de l'éducation et des valeurs chrétiennes.

2- Une allusion au Vendredi saint La souffrance dans la maladie a été pour Mgr Bernard Nsayi une longue marche vers Golgotha. C'était un chemin de croix. Il meurt un vendredi qui nous permet également de faire un rapprochement avec le Vendredi saint. Car «ce jour ne fait pas l'éloge de la mort, mais de l'amour. L'amour ne craint pas la mort. Mais la mort donne à l'amour l'occasion de dire que rien ne peut l'arrêter» [4]. Il va donc sans dire que Mgr Bernard Nsayi nous laisse un vrai et authentique témoignage du serviteur souffrant (Is 52, 13). Malgré le mal qui le cisaillait ét saucissonnait minutieusement sa vie pendant plus de 20 ans. il est resté fidèle au Seigneur; car il faut le dire, même n'étant plus à la tête d'un diocèse pour les raisons de santé, ce grand homme de Dieu a servi l'Eglise durant tout le temps qu'il est resté en Italie.

L'évêque émérite de Nkayi, Mgr Bernard Nsayi, est décédé, à l'âge de 78 ans, dans la nuit de jeudi 11 à vendredi 12 février à 1 h du matin, au Centre Polyclinique Gemelli de Rome en Italie.

Le décès de Bernard Nsayi a été annoncé par Mgr Daniel Mizonzo, évêque diocésain de Nkayi, président de la Conférence épiscopale du Congo, par un communiqué. L'évêque émérite de Nkayi est décédé dans le centre hospitalier où Jean Paul Il avait été hospitalisé d'urgence pour des troubles respiratoires aigus. Selon le communiqué de presse de sa hiérarchie, il serait mort des suites de complications d'une longue maladie dont il savait qu'il ne se relèverait pas. Puisse le Seigneur susciter dans son Eglise des vocations et des prêtes selon le cœur de Jésus. Que Dieu, qui a rappelé à Lui son serviteur Bernard Nsayi, l'accueille dans son Royaume de paix et soutienne tous ceux qui assurent dans reguse Univer selle la charge d'évêque. Aléa jacta est!

Evrard BIPOUMBA MOUELI et Guy Jufarol NKAYA

Séminaristes des diocèses de Dolisie et Nkayi en IVe année de théologie

Notes:

[1] Mgr Bernard Nsayi, allocution lors d'une réunion avec les membres de la CCEF le 29 Août 2020 au CIO.

[2] Jean Paul II, Entrez dans ľĒspérance, éd. Plon-Mamé, Paris, 1994, p. 37.

[3] Mgr Bernard Nsayi, à la même occasion.

[4] Père Mathieu Bililou, Une vie consacrée au service de Dieu et des hommes, p. 99.

PAROISSE CATHEDRALE SAINT PAUL (DIOCESE DE DOLISIE)

Installation de l'abbé Ardoneidy Gênhjanvi Milongho comme curé

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, administrateur apostolique de Dolisie et archevêque coadjuteur de Brazzaville, a nommé l'abbé Ardoneidy Gênhjanvi Milongho, précédemment curé de la paroisse Sainte Anne de Makabana, curé de la paroisse cathédrale Saint Paul Apôtre de Dolisie. Il remplace l'abbé Christian Kouene Mouanda, envoyé en mission en Italie. Le nouveau curé œuvrera avec l'abbé Cédric Bitemo, vicaire paroissial, l'abbé Chérubin Mouelet, vicaire coopérateur et secrétaire chancelier de l'administrateur apostolique du diocèse, ainsi qu'avec John Kwasi, stagiaire inter cycle. L'abbé Ardoneidy a été installé le dimanche 3 janvier 2021 par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, lors d'une célébration eucharistique qui a eu lieu à 8h précises à la cathédrale Saint Paul Apôtre de Dolisie.

Le nouveau curé

'abbé Ardoneidy Gênhjanvi Milongho est prêtre du diocèse de Dolisie. Il a commencé son parcours religieux en 2003, au Petit séminaire Saint Gabriel de Dolisie. Il a fait ses études de philosophie au Grand séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha, à Brazzaville; son stage inter-cycle à la paroisse Sainte Anne de Makabana; son cycle de théologie à l'Institut théologique San Pietro de Viterbo en Italie. Il a passé tour par tour une année au Séminaire Pontifical Régional de L'Ombrie Pie X à Assise et une autre au Pontificio collegio urbano de Rome où il a obtenu son Bac de théologie. Il a été ordonné diacre le 11 mai 2013 à Rome. Il a passé une partie de son ministère diaconal à la paroisse Notre-Dame de Fatima et une autre à la paroisse cathédrale Saint-Paul. L'abbé Milongho est ordonné prêtre le 28 juin 2014 par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, alors évêque de Dolisie et actuellement administrateur apostolique du diocèse. Il a occupé tour à tour les charges de vicaire à la paroisse Saint Matthieu de Mbinda, curé de la paroisse Sainte-Anne de Makabana et maintenant curé de la paroisse cathédrale Saint Paul Apôtre de Dolisie.

Aperçu historique

de la paroisse cathédrale L'histoire de la paroisse Saint Paul Apôtre remonte à 1937. Encore grand diocèse de Pointe-Noire, ce sont les missionnaires basés à Pounga qui lancent la construction d'une petite chapelle en ces lieux. En 1942, Mgr Friteau, alors évêque de Pointe-Noire, autorise la construction d'une nouvelle église plus vaste qu'est ouverte 2 ans après. La paroisse Saint Paul Apôtre est érigée le 17 avril 1948 et se détache ainsi de la paroisse de Pounga avec pour 1er curé le père Joseph Michel. Elle a été dirigée d'abord par les prêtres spiritains, ensuite, avec la nomination de Mgr Godefroy Emile M'pwati comme évêque de Pointe-Noire en 1979, la gestion de Saint Paul est confiée au clergé diocésain. Le 1er curé diocésain sera l'abbé Toussaint Mikala, rappelé à Dieu en 2015. La direction de Saint Paul est à nouveau confiée aux prêtres de la congrégation du Saint-Esprit lorsque, en 1983, Mgr Ernest Kombo, prêtre jésuite, est nommé 1^{er} évêque du nouveau diocèse de Nkayi. C'est le père Jacques Blier qui en devient le curé. En 1990, Saint Paul est une fois de plus confiée aux

prêtres diocésains. De 1990 à 2013, la paroisse Saint Paul a connu successivement huit curés, à savoir: abbé Jean Missongo, abbé Lucien Dembele Kombila, abbé Germain Tambikissa, feu abbé François de Paul Ibeni, abbé Fidèle Sathoud Bazola, abbé Edouard Mougnele actuel père spirituel du Grand séminaire de théologie Cardinal Emile Biayenda –, abbé Pierre Mpandzou - actuel vicaire général de Nkayi – et abbé Alphonse Konioka – actuel administrateur ad omnia du diocèse de Dolisie Avec l'érection du nouveau diocèse de Dolisie, le 24 mai 2013, l'église paroissiale Saint Paul Apôtre est élevée au rang de cathédrale avec comme 1er curé abbé Alphonse Konioka alors vicaire général du diocèse. L'abbé Christian Kouene qui le succède en devient légitimement le 2e curé de la cathédrale et enfin l'abbé Ardoneidy, nouvellement nommé, est le 3e curé de cette récente cathédrale.

L'installation du nouveau curé Ayant présidé la messe en la solennité de l'Epiphanie du Seigneur Jésus à 8h en la cathédrale Saint Paul Apôtre, Mgr Bienvenu Manamika a procédé à l'installation du nouveau curé. Dans son homélie, Mgr Bienve-

nu Manamika Bafouakouahou



Abbé Ardoneidy Gênhjanvi Milongho

a montré la portée universelle de l'Incarnation du Seigneur. Jésus a apporté son salut non seulement au peuple élu mais aussi à tous les peuples de la terre. L'évêque a remercié le curé sortant pour tout le service rendu à l'Eglise locale de Dolisie et pour sa disponibilité combien remarquable; il l'a invité à être un ambassadeur, mais un bon, là-bas en Italie où il est envoyé en mission, lui rappelant que sa bonne prestation impactera la relation entre son diocèse d'origine et celui d'accueil.

Se tournant vers le curé entrant, l'évêque a rappelé le rôle, la mission du curé et même le sens du mot curé. En effet, a-t-il précisé, «curé vient du latin «cura» qui signifie soin, et par extension, administration, sollicitude, inquiétude et préoccupation pour le bien; c'est dans cette optique que le curé reçoit mission de prendre soin de ceux qui lui sont confiés, ainsi, par sa nomination, le curé reçoit la charge d'une communauté de fidèles appelée paroisse et qui correspond généralement à une limite administrative». Être nommé curé, ce n'est pas pour la gloire, a ajouté le père évêque, mais pour le

service. C'est recevoir la lourde mission de prendre soin, surtout spirituellement des brebis qui se trouvent sur ce territoire sans aucune distinction de race, de nationalité, ni d'ethnie.

Le modérateur du Conseil pastoral paroissial a remercié le curé sortant pour tout ce qu'il a été et surtout ce qu'il a fait au milieu d'eux tout le temps qu'il est resté curé. Il en a profité pour lui demander pardon pour toutes les indélicatesses. Au curé entrant, le modérateur, au nom de la communauté laïque de la paroisse Saint Paul, a souhaité la bienvenue.

Pour sa part, le curé sortant a rappelé au peuple de Dieu qui est à la cathédrale, la place immense qu'il occupe dans son cœur et par la même occasion, a témoigné sa gratitude et sa reconnaissance à l'endroit de Mgr Bienvenu Manamika, son évêque. Il a loué les efforts fournis par ses collaborateurs, les vicaires et les deux conseils en vue de la réussite de leur pastorale d'ensemble.

Le curé entrant, à son tour, a rendu préalablement grâce à Dieu qui l'a choisi et appelé pour œuvrer dans sa moisson. il a imploré sa force pour mener à bien la rude responsabilité qui lui a été confiée.

La célébration a été marquée par la présence des autorités locales : le député de la circonscription unique de Kimongo, le vice-président du Conseil départemental du Niari, le président de la cour d'appel de Dolisie, le procureur général de Dolisie, les directeurs départementaux...

Chardel Moïse BOUNGOU Séminariste de l'archidiocèse

de Pointe Noire, Ile année de théologie au Grand séminaire Cardinal Émile Biayenda

PREMIER DIMANCHE DE CAREME -B-

«Convertissez-vous et croyez à l'Evangile»

Textes: Gn 9, 8-15; Ps 24 (25); 1P 3, 18-22; Mc 1, 12-15

Chers Frères et Sœurs,

Depuis le mercredi des cendres, célébré cette année le 17 février, nous sommes entrés dans le temps de carême. Le temps de carême qui se vit essentiellement dans le jeûne, la prière et l'aumône. Pour cette année, le Pape François, dans son Message de carême 2021, a demandé à toute l'Eglise que nous vivions ce kairos de notre spiritualité chrétienne, comme un temps pour renouveler notre foi, notre espérance et notre charité. C'est une invite papale à laquelle nous devons attacher du prix.

Dans la page d'évangile de ce premier dimanche de carême de l'année liturgique B, Jésus vient d'être baptisé. Il est poussé après par l'Esprit au désert; et il y resta guarante jours, tenté par Satan. La tentation de Jésus commence donc après son baptême. Cela nous effraie, nous les baptisés d'aujourd'hui. Mais cela doit aussi nous aider à bien comprendre ce que Saint Pierre affirme dans la deuxième lecture de ce dimanche: «le baptême ne purifie pas de souillures extérieures, mais il est l'engagement envers Dieu d'une conscience droite».

De ce fait, nous comprenons mieux le sens de la tentation de Jésus après son baptême. Jésus devrait pleinement prendre conscience de son engagement messianique, venu pour sauver l'homme et tout l'homme. Par ailleurs, si Jésus a été tenté par Satan, à plus forte raison nous ses disciples. Cependant, si Jésus a pu, c'est qu'avec lui, nous vaincrons, avec lui nous régnerons. C'est ce que nous chantons dans la Préface de ce premier dimanche de carême: «lorsqu'il déjouait les pièges du Tentateur, il nous apprenait à résister au péché, pour célébrer d'un cœur pur le mystère pascal, et parvenir enfin à la Pâque éternelle».

Ce n'est qu'après avoir passé le «test» de la tentation au désert que Jésus inaugure son ministère public en faisant retentir sa première sonnette d'alarme: «Les temps sont accomplis: le règne de Dieu est tout proche. Convertissez-vous et croyez à l'Evangile». Ce verset nous plonge au cœur de l'eschatologie chrétienne, le discours sur les fins dernières. Les temps s'accomplissent dans le «déjà-là-mais-totalement-pas-encore». Le règne de Dieu, loin d'être une utopie, est une personne, Jésus-Christ. Comme le disait si bien Origène, Jésus est l'autobasileia c'est-à-dire le règne de Dieu en personne. En d'autres termes, qui l'a vu, a vu le règne de Dieu. Et pour avoir part à ce règne, la voie maîtresse est le chemin de la conversion qui s'incruste dans l'acceptation de l'Evangile. Mais c'est quoi la conversion?

Le mot conversion, du grec metanoia, signifie changement total et profond de direction, un retournement intérieur. On renonce au mal et on opte pour le bien en laissant Jésus nous conduire par son Esprit dans son Eglise. «Ce n'est plus moi qui vis c'est le Christ qui vit en moi» affirmera Saint Paul en Galates 2, 20. En outre, ce qui solidifie la conversion, c'est la méditation quotidienne de l'Evangile, de la Bonne Nouvelle du salut dans les Saintes Ecritures. C'est pourquoi Saint Jérôme disait: «L'ignorance des Ecritures, c'est l'ignorance du Christ». Quand on méconnait les Ecritures, on méconnait, par conséquent, le Christ et on n'a donc pas compris l'accès à son règne de lumière, de justice et de paix.

Par ailleurs, la conversion ne doit pas être un slogan mais un modus vivendi, un mode de vie, mieux un modus faciendi, une manière de faire. En vivant ainsi, nous entrerons dans l'alliance nouvelle et éternelle inaugurée par et en Jésus-Christ. C'est à cette alliance que Dieu faisait déjà allusion après le déluge tel que nous le lisons dans la première lecture de ce dimanche: «Voici que moi, j'établis mon alliance avec vous, avec votre descendance après vous, et avec tous les êtres vivants qui sont avec vous».

Nous savons que l'œuvre de la rédemption opérée par Notre Seigneur Jésus-Christ sauve toute la création. Elle scelle une alliance définitive avec l'humanité. A nous de garder et de fructifier cette alliance avec le Seigneur en suivant ses chemins comme le chante le Psalmiste: «Tes chemins, Seigneur, sont amour et vérité, pour qui garde ton alliance».

Abbé Mathias Cédric LOUHOUAMOU Paroisse Saint Augustin de la Tsiémé



Le nouvel ouvrage du Pape François

les marginaux et rassemble les hommes et femmes du monde, éloignés géographiquement ou culturellement.

En s'inspirant des enseignements de la Bible (la parabole du bon samaritain par exemple) et des grands témoins de la fraternité sociale universelle (François d'Assise, Martin Luther King, Desmond Tutu, Mahatma Mohandas Gandhi, Mandela, Charles de Foucauld...), le saint père s'est allié au Grand Imam Ahmad Al-Tayyeb qu'il a rencontré à Abou Dhabi, et qui est cité abondamment dans le livre, pour livrer un message sur la fraternité pour la paix mondiale et la coexistence commune.

Selon le Pape, l'Imam de même, la crise ou le manque d'amour fraternel véritable entre les êtres humains est à l'origine des maux sociaux tels que: la faim qu'il considère comme un crime, vu les atouts dont l'humanité dispose; et la guerre, cette injustice imposée par des manipulateurs qui ne travaillent que pour leur intérêt au détriment du bien commun. Ou se servant du principe de bien commun que

Pour combler le vide éthique et pour éveiller le sens de responsabilité dans un monde en proie à la globalisation et au mauvais usage du numérique, le Saint Père a orienté son articulation sur huit chapitres qui traitent des questions existentielles actuelles: immigration, peine de mort, interculturalité, préservation des valeurs historiques, justice, pardon et non-violence... En temps de carême, et en bien d'autres temps liturgiques, «Fratelli Tutti (Tous frères)» du Pape François est un aiguillon favorable d'humanisation de notre être et de notre agir social, en vue de la protection et de la promotion de la vie et de la dignité humaine.

Aubin BANZOUZI

LU POUR VOUS

«Fratelli Tutti, Tous frères» du Pape François

«Seigneur et Père de l'humanité, toi qui as créé tous les êtres humains avec la même dignité, insuffle en nos cœurs un esprit de frères et sœurs. Inspire-nous un rêve de rencontre, de dialogue, de justice et de paix. Aide-nous à créer des sociétés plus saines et un monde plus digne, sans faim, sans pauvreté. sans violence, sans guerres. Que notre cœur s'ouvre à tous les peuples et nations de la terre, pour reconnaître le bien et la beauté que tu as semés en chacun pour forger des liens d'unité. des projets communs, des espérances partagées. Amen!»

✓ la chute de sa nouvelle encyclique sociale publiée en octobre 2020, résume bien l'intention même de cette longue et édifiante réflexion présentée en 287 numéros ou sous-points. Devant la segmentation du monde et le repli identitaire qui perdurent malgré les diverses menaces contre la vie humaine dues au coronavirus et bien d'autres fléaux, le saint père a une fois de plus pris son bâton de berger pour interpeller la conscience du peuple chrétien et de toutes les personnes de bonne volonté, au-delà de leurs convictions, en les invitant à plus d'ouverture et d'amitié sociale. Le message du pape pose le problème d'un vivre ensemble

▶ette prière du pape plus humain, plus harmonieux et François, se trouvant à sans exclusion pour ses contemporains et pour les générations futures. Le pape François rêve d'un monde où l'humanité, dans sa diversité assumée, vivrait d'une vraie fraternité. Chacun ou chacune se reconnaissant comme frère ou sœur de l'autre. D'où, le titre Fratelli Tutti c'est-àdire «Tous frères».

> «Reconnaître chaque être humain comme un frère ou une sœur et chercher une amitié sociale qui intègre tout le monde ne sont pas de simples utopies. Cela exige la décision et la capacité. Tout engagement dans ce sens devient un exercice suprême de charité», écrit le pape au n°180 de Fratelli Tutti. Il appelle en effet l'humanité à un amour oblatif, inclusif, qui intègre

comme prétexte.

ABBE FELIX MABOUNDOU, CURE DE LA PAROISSE LES SAINTS MARTYRS **DE L'OUGANDA DE MINDOULI**

«Nous travaillons à redynamiser la paroisse et à rallumer la flamme de la foi des chrétiens»

La vie renaît dans la communauté Les Saints Martvrs de l'Ouganda de Mindouli. Ainsi peut-on dire au regard du niveau de reprise des activités paroissiales très impactées par les guerres successives du Pool. L'équipe presbytérale s'active à exécuter un programme sur plusieurs fronts: redynamiser les communautés ecclésiales de base, construire la nouvelle Eglise, entretenir la foi des chrétiens et accompagner leur développement. Autrement dit "Etre Eglise, Bâtir l'Eglise et Faire l'Eglise". Explications avec l'abbé Felix Maboundou, curé de la paroisse.

*Comment se porte la communauté chrétienne de votre paroisse après les troubles sociopolitiques ou guerre du

**C'est avec une grande joie que je saisis cette opportunité pour parler de la paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Mindouli, car ça n'arrive pas souvent qu'on parle de notre paroisse dans vos colonnes. Merci à La Semaine Africaine de s'intéresser à notre communauté paroissiale.Effectivement Mindouli a beaucoup souffert des effets de la guerre du Pool, et la petite ville ou communauté urbaine a été très impactée du point de vue social et économique. Les stigmates sont encore visibles dans la communauté chrétienne, avec des effets dans le moral et même dans la foi des fidèles. Un découragement. Cela se ressent dans la vie de notre paroisse. Cependant, petit à petit la confiance renaît, les activités ont repris, il y a comme une renaissance de la vie dans la communauté chrétienne de la paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Mindouli.

*Comment entendez-vous faire revivre la paroisse et accompagner les chrétiens dans cette renaissance?

**Nous travaillons sur la base d'un programme d'activités de l'année pastorale qui repose sur les orientations édictées au niveau diocésain. Notre ancien évêque Mgr Louis Portella Mbuyu avait beaucoup insisté sur la reconstruction morale, physique et sociale, tant au niveau des infrastructures paroissiales qu'au niveau des familles et des personnes traumatisées par les guerres successives qu'a connues le Pool. Ce programme s'exécute autour des orientations de l'évêque à savoir: «Etre Eglise, Bâtir l'Eglise et Faire l'Église.»

Cette année, Mgr Ildevert Mathurin Mouanga notre nouvel évêque nous a instruit à travailler dans le même élan que son prédécesseur. Le thème général c'est: «Dans l'espérance qui ne trompe pas (Rm 5, 5), et avec courage, rebâtissons notre vie» Nous mettons en pratique ce thème sur cinq points: la prière, la formation des chrétiens, la redynamisation des Mbonguis (Communautés ecclésiales de base), la responsabilité des familles, et enfin le développement. Ce sont ces cinq points qui constituent la base de nos activités pour Etre Eglise, Bâtir l'Eglise et faire l'Eglise.

*Comment appréciez-vous le niveau d'exécution de votre programme et surtout la reprise des activités parois-

siales en général?
**Nous éprouvons beaucoup de difficultés à exécuter notre programme d'activités issu du thème général. Déjà du fait de la

guerre, il y avait la pauvreté dans les familles et les communautés, et voilà que la pandémie du coronavirus est venue comme pour enfoncer le clou, aggravant la situation de précarité des fidèles. Ces deux faits (guerre et pandémie) ont eu un impact au niveau de la foi. Il y a comme un doute ou un découragement chez certains croyants. Les vicaires paroissiaux, les abbés Franck Salana, Brice Amédé Mouniengue et Victor Miakazaba et moi-même, nous travaillons donc à redynamiser la paroisse et à rallumer la flamme de la foi des chrétiens. Par ailleurs, et heureusement, il y a ces derniers temps de nombreuses ONG et Associations caritatives qui viennent aider la population à sortir de la pauvreté. De nombreux projets de développement sont en cours d'exécution. Nous encourageons les chrétiens et nos fidèles à se retrouver en groupement pour travailler ensemble, et répondre ainsi au souhait de ces ONG.

*Quels sont les grands projets de la paroisse?

**Le grand projet qui nous tient à cœur c'est la construction de la nouvelle église. Quand nous sommes arrivés en 2013, nous avons trouvé le nouveau bâtiment de l'église au niveau des fondations sur le chantier lancé par Mgr Lacni. En 2016, nous avons relancé les travaux en parachevant les fondations. Ensuite nous avons remblayé toute la surface et cela nous a coûté très cher du fait de la configuration inclinée du terrain. Puis nous avons coulé la dalle de la partie souterraine étant donné que le bâtiment est conçu à étage à certains endroits. Enfin nous avons monté les principaux poteaux de soutènement et fait fabriquer un peu plus de trois mille briques. N'eût été l'arrêt d'activités paroissiales consécutif à la pandémie de la COVID-19 (confinement), les murs seraient déjà montés au niveau des cloisons ajourées c'est-à-dire des claustras. Car il était prévu qu'avec les recettes des «Nsinsani» de Pâques et de fin d'année on allait continuer les travaux.

Il faut souligner que jusque-là, les travaux ne sont financés que par les chrétiens de la communauté paroissiale. Nous n'avons bénéficié d'aucune aide malgré les demandes adressées à de nombreux donateurs.

Le deuxième grand projet sur lequel nous travaillons c'est l'acquisition d'un autre terrain du côté de la voie lourde. La ville de Mindouli s'agrandit et je crois qu'il y a lieu d'avoir une autre paroisse. Les fidèles du quartier Maténsama par exemple ont beaucoup de mal à venir aux messes du matin en semaine. Le terrain a déjà été identifié et consigné, mais nous risquons de le perdre si un financement



Abbé Felix Maboundou

n'est pas trouvé rapidement, car les propriétaires terriens ne vont pas attendre indéfiniment.

Toujours sur ce chapitre des infrastructures, nous projetons de construire le long du mur de clôture de la paroisse des boutiques à mettre en location. Cela permettra à la paroisse d'accroître ses revenus. Nous avons la chance d'être situé sur la principale avenue de la ville et à côté du marché. Une fois que nous aurons lancé les travaux, notre évêque a promis de nous aider à installer un dépôt pharmaceutique.

*Quelles sont les grandes difficultés auxquelles la communauté paroissiale est confrontée?

*La première difficulté c'est la situation financière due à la pauvreté de la population. Cela se ressent dans les quêtes du dimanche et les Nsinsani. Pendant la guerre, les citoyens ne partaient plus cultiver les champs. Pratiquement pendant presque deux ans (2016, 217 et même 2018) ils n'ont pas semé. C'est maintenant que les

activités agricoles redémarrent réellement, mais en repartant

En ce qui concerne l'équipe presbytérale, nous avons aussi de nombreuses difficultés, en commençant par les moyens de déplacement. La paroisse n'a aucun véhicule. J'ai personnellement une moto, mais ce n'est pas suffisant pour une équipe presbytérale. Nous serons quatre personnes cette année. Vous pouvez imaginer les difficultés pour se déplacer dans cette immense communauté de Mindouli. L'évêque nous demandé de relancer les activités à Sainte Barbe où un confrère doit se rendre chaque matin. Il y a là-bas une communauté religieuse, les frères de campagne de Saint Augustin. Notre paroisse Les Saints Martyrs est en charge de la gestion de 10 communautés chrétiennes (Mbongui) dont 9 du côté de Simu Lukúni, et la plus éloignée s'efforce de les visiter assez régulièrement, au moins une fois par trimestre.

*Avez-vous un message, un souhait à émettre?

**Mon message est un appel aux bonnes volontés, aux donateurs qui peuvent nous aider à financer la construction de l'église. Un appel à la diaspora, aux cadres, aux ressortissants de Mindouli disséminés un peu partout. Nous voulons à tout prix achever ce chantier. Une fois achevé, ce sera la plus grande et la plus belle église de tout le départe-ment du Pool. Quasiment une

Jean BANZOUZI MALONGA (De retour de Mindouli)

est à 60 Km de la paroisse. On

Que Dieu bénisse notre Eglise et ses Pasteurs! Que Dieu bénisse notre pays, le Congo!

M. JONAS, SG CEAL / CNALC.

REFLEXION

Nous sommes l'Eglise, nous sommes les Evêques!

La Paix du Seigneur soit avec Vous.

Que votre cœur ne se trouble point. Croyons en Dieu, Un et Trine et croyons en notre Eglise et à nos pasteurs, nos évêques. Et soyons solidaires et soutenons nos évêques de façon indéfectible dans un élan de communion écclésiale, pour hâter l'avènement d'un monde nouveau, le Royaume des cieux. Nous proclamons notre credo jusqu'au martyre, pour la gloire de Dieu et le salut du monde. Tout en prenant Saint Charles Lwanga, (patron du laïcat africain) comme modèle, avec Saint Paul, nous proclamons «Qui accusera les élus de Dieu?» C'est Dieu qui justifie! - Qui les condamnera? Christ est mort; bien plus, il est ressuscité, il est à la droite de Dieu, et il intercède pour nous! - Qui nous séparera de l'amour de Christ? Sera-ce la tribulation, ou l'angoisse, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou le péril, ou l'épée? - selon qu'il est écrit: C'est à cause de toi qu'on nous met à mort tout le jour, Qu'on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie. -Mais dans toutes ces choses nous sommes plus que vainqueurs par celui qui nous a aimés - Car j'ai l'assurance que ni la mort ni la vie, ni les anges ni les dominations, ni les choses présentes ni les choses à venir, - ni les puissances, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus Christ notre Seigneur. (Romains 8, 33 - 39)

Que dirons-nous donc à l'égard de ces choses? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? (Romains 8, 31)

Pierre et Jean leur répondirent: Jugez s'il est juste, devant Dieu, de vous obéir plutôt qu'à Dieu; car nous ne pouvons pas ne pas parler de ce que nous avons vu et entendu. (Actes, 4:19 - 20). Nous condamnons avec la dernière énergie toutes invectives et menaces verbales ou physiques à nos évêques et contre quiconque, membre du corps du Christ, qu'est L'Eglise! En prenant Dieu à témoin, nous mettons en garde tous fauteurs de troubles, et disons, ainsi dit l'Eternel des armées: «Ne touchez pas à mes oints, Et ne faites pas de mal à mes prophètes!» (1 Chroniques 16, 22)

Par l'adoration du Saint Sacrement, le Rosaire au quotidien, l'intercession du Cardinal Emile Biayenda, et toutes autres prières de L'Eglise!

Nous rappelons que la vie est sacrée, et Dieu seul est le Maître de la vie.

Aussi, la Constitution de notre pays a-t-elle retenu le droit à la vie comme

une loi inaliénable. Que le Seigneur nous bénisse!

Que le Seigneur nous garde!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE L'ACCABE

Face aux réactions au message des Evêques du Congo sur l'élection présidentielle du 21 mars 2021

onstatant les réactions multiples qui ont cours dans notre pays et à l'étranger suite au dernier message des Evêques du Congo, relatif à l'élection présidentielle de mars 2021, l'Académie catholique de Brazzaville pour l'éthique, en sigle ACCABE, exprime son étonnement et sa désolation face à certains propos et comportements moralement inacceptables, qui n'honorent ni notre pays ni notre démocratie.

Devant la délectation morose des uns et le silence complice des autres, il est du devoir de l'ACCABE de prendre la parole, pour récuser les insinuations de toutes sortes, pour dénoncer les dérapages des pêcheurs en eau trouble et pour démasquer toute tentative de récupération opportuniste du message des Evêques.

En parcourant ce message, l'ACCABE n'y voit aucun indice attestant que les Prélats Catholiques poursuivraient un quelconque agenda caché, autre que la volonté de rappeler à tous les protagonistes de la vie politique congolaise qu'une élection démocratique, libre et transparente se doit de remplir un ensemble de conditions indispensables, pour permettre la libre expression du suffrage populaire. Dire cela n'est assurément pas prendre parti pour ou contre un quelconque candidat.

Ensuite, l'ACCABE tient à rappeler qu'au Congo comme ailleurs, la mission de l'Eglise a toujours été d'inviter les chrétiens ainsi que les hommes et les femmes de bonne volonté à travailler de façon à promouvoir le Bien Commun, tout en exerçant sa fonction de sentinelle sur la société, à la manière des prophètes de la Bible: «Et toi fils d'homme, je fais de toi un guetteur pour la maison d'Israël. Lorsque tu entendras une parole de ma bouche tu les avertiras de ma part.» (Ezéchiel 33,7)

Plus particulièrement, l'Eglise, en vertu de l'«option préférentielle pour les pauvres» qu'elle tient du Christ Jésus lui-même, se doit d'être la «voix des sans voix», particulièrement de ceux et celles qui souffrent de toutes sortes de privations physiques et/ou morales, auprès de ceux qui ont la possibilité de mettre fin à leurs souffrances. Au demeurant, ce n'est pas la première fois que, dans notre pays, l'Eglise prend la parole pour apporter sa contribution à l'édification de notre nation. Personne ne devrait donc s'en étonner ni s'en offusquer, encore moins s'en servir à des fins inavouées

En conséquence, l'Académie catholique de Brazzaville pour l'éthique condamne avec la plus grande fermeté les injures et les propos diffamatoires ainsi que les campagnes de dénigrement orchestrées à l'endroit de l'Eglise catholique et de ses Evêques, particulièrement à l'endroit de Mgr Victor Abagna-Mossa, Archevêque d'Owando, Vice-président et porte-parole de la Conférence épiscopale du Congo.

Tout en regrettant que le débat de fond soit délaissé au profit des diatribes et des invectives, l'ACCABE invite instamment les acteurs politiques de notre pays ainsi que tous ceux de la société civile à emprunter le chemin de la tempérance et de la modération. Que chacun saisisse la vraie mesure du message de nos Pasteurs, qui n'appelle qu'à gérer les élections prochaines dans le calme, la sérénité et la transparence. L'ACCABE exhorte enfin tous les compatriotes à faire montre d'un sens plus élevé de patriotisme et de démocratie; elle encourage les croyants de toutes confessions à prier sans relâche, afin que Dieu préserve le Congo notre pays de tout péril que le jeu démocratique a précisément

Fait à Brazzaville, le 11 février 2021

Abbé Jonas KOUDISSA,

Aumônier National des Elites, des Hommes et des Femmes Politiques Directeur de l'Académie Catholique de Brazzaville pour l'Ethique et du Bureau de Liaison Parlementaire

Brefs repères historiques

a paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Mindouli était auparavant une annexe de la paroisse Sainte Barbe qui était ■l'unique paroisse de la localité. Au cours des années 1960-61, les missionnaires qui étaient à Sainte Barbe, en l'occurrence le père Schaub et l'abbé Félix Perrel avaient acheté ce terrain à M. Gaston Lignelet un commerçant portugais qui lui-même l'avait racheté auprès d'une compagnie concessionnaire dite CCO. C'était encore la brousse. C'est en 1962-63 que les activités ont commencé sur le site Les Saints Martyrs avec la création du premier poste de catéchisme. Les travaux de construction de l'église actuelle ont commencé en 1964, pratiquement jusqu'au début de la décennie 1970. Les prêtres de Sainte Barbe venaient dire la messe de temps en temps, mais jusque-là c'était encore une annexe.

En 1980, ayant constaté que le village se développait beaucoup plus vite du côté de l'annexe, Mgr Stanislas Lacni, qui était le curé de Sainte Barbe décida de s'installer au plus proche de ses ouailles, avec son vicaire, un certain père André. Ils étaient tous deux des polonais. C'est ainsi que Saints Martyrs est devenu une paroisse à part entière, avec toutes les activités.

En 1998-1999, la paroisse Les Saints Martyrs fut fermée du fait de la crise sociopolitique ou guerre du Pool qu'a connue le département du Pool. Mais Mgr Lacni était resté sur place à Mindouli.

En l'an 2000, la paroisse a de nouveau ouvert ses portes avec une nouvelle équipe pastorale conduite par l'abbé Félix Maboundou (curé), avec les abbés Victor Miankanzaba et Julien Toungadio comme vicaires. Mais le curé est parti une année plus tard (2001).

Puis à partir de 2002 se sont succédée les équipes pastorales suivantes: Abbé Pierre Zatuli (curé), Victor Miankanzaba et Julien Toungadio (vicaires). Ensuite l'abbé Alain Biniakounou (curé), l'abbé Paul Eric Ngoma (vicaire). Puis l'abbé Barthélemy Bassoumba (curé) et les abbés Severin Bamoutissa et Eusdras Bouénikarilamio (vicaires). En 2012 l'abbé Adolphe Ounounou est nommé curé avec comme vicaire l'abbé Eusdras Bouénikarilamio.

En 2013, l'abbé Felix Maboundou est revenu à Saints Martyrs comme curé, avec comme vicaire l'abbé Parfait Diandaga de l'archidiocèse de Brazzaville. Actuellement les vicaires paroissiaux sont: les abbés Franck Salana, Brice Amedé Mouniengue et Victor Miakazaba. L'équipe conduite par l'abbé Félix Maboundou a vécu sur place la guerre de 2016.

J.B. MALONGA

LISTES ELECTORALES

La révision s'est terminée sur un goût d'inachevé

Initialement prévue du 23 janvier au 16 février, la campagne de révision des listes électorales a finalement pris fin le 10 février dernier. Le 4 février avant la clôture, le préfet du département de Brazzaville Pierre Cebert Ibocko Onanga, accompagné du député-maire de cette ville Dieudonné Bantsimba, a visité les sites d'enrôlement de quelques arrondissements: Madibou, Makélékélé, Bacongo et Talangai, pour s'enquérir du déroulement des opérations. Dans l'ensemble des sites visités, plus de 6.500 personnes de 18 ans révolus ont été inscrites sur les listes.

'est dans la sérénité que les opérations se sont déroulées dans les arrondissements visités par le préfet et sa suite. Dans les centres et au sein de chaque atelier, toutes les composantes: majorité, opposition, société civile et administration ont participé aux actes d'enregistrement ou de retranchement sur les listes, notamment les personnes décédées et celles ayant changé de ville ou de quartier.

A Madibou, 2.088 jeunes se sont faits inscrire, contre 600 pour Makélékélé, et 1000 personnes environ à Bacongo. L'administrateur-maire de Bacongo, Simone Loubienga, a fait savoir qu'une trentaine de noms a été retranchée et trente personnes ont changé d'adresse. Timide au début, le rythme d'enrôlement dans ces trois arrondissements a connu un engouement au dernier moment en raison non seulement du calendrier écourté, mais aussi grâce à la sensibilisation des crieurs dans les quartiers.

Il était toutefois souhaitable que le Gouvernement maintienne la date du 16 février, afin de permettre une participation plus grande de la population aux opérations, a fait savoir Jean Gabriel Bakoula représentant



La délégation dans la salle d'enrôlement à Makélékélé



Vue partielle d'un bureau à la commune de Bacongo

de l'opposition républicaine à Makélékélé.

A Talangai, dans le 6° arrondissement, dernière étape de la visite, 2.864 personnes en âge de voter se sont faites inscrire sur les listes électorales. «J'ai présenté ma carte d'identité et j'ai été inscrite sur la liste de notre quartier. Ce n'était pas compliqué. J'attends l'affichage des listes», a dit Danielle Ngo-

lambia, 19 ans au sortir du bureau d'enregistrement.

L'administrateur-maire de cet arrondissement, Privat Frédéric Ndeket, a expliqué que compte tenu de l'étendue de l'arrondissement, deux bureaux itinérants ont été déployés dans les huit quartiers de Talangai, afin de rapprocher l'administration des populations. Une méthode qui a permis de faire adhérer un grand nombre de personnes. «Les Brazzavillois et les Brazzavilloises sont conscients de ce qu'ils auront à faire un choix déterminant pendant le vote. Donc. nous sommes très satisfaits au regard du constat sur le terrain», a apprécié Pierre Cebert Ibocko Onanga, à la fin de la ronde.

> Espérancia MBOSSA-OKANDZE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Les nouveaux étudiants appelés à plus de rigueur

ous le thème «Campagne d'orientation et de sensibilisation des nouveaux bacheliers», les nouveaux bacheliers admis à l'université Marien Ngouabi, notamment à la faculté des lettres ont été sensibilisés fin janvier 2021 à la discipline à observer et à la bonne connaissance du règlement intérieur de ce haut lieu du savoir. Une initiative du syndicat MEEC (Mouvement des élèves et étudiants du Congo), à travers sa section de la faculté des lettres Bayardelle, à Brazzaville.



Des étudiants dans la salle pendant la sensibilisation

La campagne, menée sous les auspices de Rallias Tchimbouka Ngoma, vice-président national du MEEC et doctorant à la faculté des sciences humaines au département d'histoire, a eu pour but de mieux orienter les nouveaux étudiants qui peinent à maîtriser le fonctionnement de l'université qu'ils découvrent après l'obtention de leur baccalauréat, pour qu'ils soient à même de choisir entre les départements qui leur permettront de bien aborder leurs études supérieures.

Quelques exposés ont expliqué aux jeunes étudiants les réalités universitaires auxquelles ils seront confrontés et comment s'en sortir. Entre autres, «Le rôle du syndicat», «Le règlement intérieur, les droits d'inscription et les droits de scolarité» et «L'octroi des bourses». A la lumière des débats, les nouveaux venus ont compris leurs droits

et devoirs, tout comme les valeurs à respecter. Pour Rallias Tchimbouka Ngoma, «nombreux viennent à l'université par enthousiasme. Certains veulent imiter ou suivre les autres sans savoir réellement quelles sont les études à faire. Cette campagne doit permettre à chaque étudiant de faire un bon choix pour éviter de nombreux échecs.

Philippe BANZ

SOLIDARITÉ

Sensibiliser à la dénonciation des violences faites aux femmes

Une centaine de femmes, en majorité des vendeuses aux marchés domaniaux de Pointe-Noire, ont été sensibilisées à la "dénonciation des violences faites aux femmes et aux filles". Cette action a eu lieu le 31 janvier 2021, à l'école primaire du 15 août de Kouikou, à l'initiative de la Fondation Aide & Solidarité que dirige M. Bernard Serge César Bouya, qui a remis à ces femmes un don en espèces de la Fondation, pour le renforcement de leurs fonds de commerce.

a violence contre des femmes est l'une des violations des droits humains la plus répandue dans le monde. Et pire, elle est également la moins dénoncée en raison du silence, de la stigmatisation des victimes, de la honte, et partant de l'impunité qui s'en suit.

Devant ce constat, la Fondation Aide & Solidarité qui a, entre autres objectifs d'aider les femmes vulnérables, a organisé cette journée de sensibilisation aux violences faites aux femmes et aux filles. Plus d'une centaine de participantes ont été édifiées à ce sujet à travers deux communications spécifiques.

La première communication portant sur la typologie des violences basées sur le genre était présentée par Mme Virginie Ndessabéka, déléguée



Après la sensibilisation, une photo pour immortaliser l'instant

aux projets et relations avec les institutions au sein de la Fondation Aide & Solidarité. Son exposé a permis à l'auditoire de distinguer les différentes formes de violences. Notamment les violences sexuelles, morales ou psychologiques, les stigmatisations, les violences sociales, ainsi que toutes les autres formes de ségrégation et discrimination. Le deuxième thème portant sur l'intérêt de dénoncer les violences basées sur les genres était dévéloppé par Mme Carmel Matoko en charge de la coordination au sein de la Fondation. Médecin de profession, Carmel Matoko a édifié les femmes vendeuses sur les conséquences des violences dont elles sont ou peuvent êtres victimes dans la société. Des conséquences sur la santé physique et morale. Raison pour laquelle il faut les dénoncer. "Nous les femmes, devons briser le silence, dénoncer et rechercher la réparation

des préjudices subies" a insisté le médecin qui n'a pas manqué de rappeler les numéros d'appel au secours de la police, des institutions et autres ONG spécialisées dans l'aide et l'assistance aux femmes victimes de violence. Entre autres, les numéros d'appel 117, 144 et le 1515.

le 1515.
On notera que la forme de communication interactive a permis aux femmes auditrices, de prendre la parole pour échanger avec les deux expertes ayant présenté les thèmes retenus. Ce qui a favorisé une bonne compréhension du message, et surtout a permis de recueillir les témoignages de cinq femmes. Par ailleurs, toutes les femmes qui ont pris part à cette journée de sensibilisation ont reçu en donation, une somme d'argent (non rendue publique) pour le

renforcement de leurs fonds de commerce.

Jean BANZOUZI MALONGA.

VOLONTARIAT

Le Sénat adopte le projet de loi instituant le Corps des jeunes volontaires du Congo

Le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique, a soumis au Sénat le projet de loi instituant le Corps des jeunes volontaires du Congo (CJVC). Présenté par la ministre Destinée Hermella Doukaga, ce projet de loi a été adopté par le Sénat jeudi 11 février dernier, à Brazzaville, lors de sa 11° session ordinaire, sous la conduite du sénateur Michel Mayinga.

'institution de ce corps a pour objet la promotion de ■la culture du volontariat et des valeurs civiques auprès des jeunes congolais, afin d'encourager leur insertion dans la vie active, et leur autonomisation. Pour la ministre de la Jeunesse, cette disposition permettra de «garantir l'encadrement des Jeunes, de promouvoir leur encadrement civique et volontaire dans les actions locales, nationales et régionales de développement, de servir à améliorer l'employabilité des jeunes et de préparer leur transition vers la vie active par la réalisation des missions d'intérêt général».

L'activité du volontariat des jeunes au Congo, sera supervisé par un organe de gestion dont les attributions, l'organisa-



Destinée Hermella Doukaga, répondant aux questions de la presse

tion et le fonctionnement seront fixés par le Gouvernement par décret en Conseil des ministres, conformément à la Charte africaine de la jeunesse, premier cadre légal institué en Afrique soutenant les politiques nationales, les programmes et les actions en faveur du développement de la jeunesse.

volontaires du Congo répond à la nécessité de faire du volontaires du Congo répond à la nécessité de faire du volontaires du Congo répond à la nécessité de faire du volontaires du Congo répond à la nécessité de faire du volontaires du Congo répond à la nécessité de faire du volontaires du Congo répond à la nécessité de faire du volontaires du Congo répond à la nécessité de faire du volontaires du Congo répond à la nécessité de faire du volontaires du Congo répond à la nécessité de faire du volontaires du Congo répond à la nécessité de faire du volontaires du congo répond à la nécessité de faire du volontaires du congo répond à la nécessité de faire du volontaires du réputation et d'éducation à l'engagement civique et de manifestation d'intérêt général. Sa mise en œuvre permettra de hisser le Congo au niveau des standards internationaux et d'épouser les contours de la Charte africaire du volontaires du congo répond à la nécessité de faire du volontaires du congo répond à la nécessité de faire du volontaires du congo répond à la nécessité de faire du volontaires du congo répond à la nécessité de faire du volontaires du congo répond à la nécessité de faire du volontaires du congo répond à la nécessité de faire du volontaires du congo répond à la nécessité de faire du volontaires du congo répond à la nécessité de faire du volontaires du congo répond à la nécessité de faire du volontaires du congo répond à la nécessité de faire du volontaires du congo répond à la nécessité de faire du volontaires du congo répond à la nécessité de faire du volontaires du congo répond à la nécessité de faire du volontaire du volonta

Avant l'adoption du projet de loi, les sénateurs membres de la commission Affaires juridiques et administratives ont reçu en audition, mardi 9 février 2021 dernier, la ministre Destinée Hermella Doukaga. Celle-ci a fait un exposé liminaire avant de répondre aux préoccupations des sénateurs et de donner son avis sur leurs amendements. La création du Corps des jeunes

la nécessité de faire du volontariat un espace d'incubation et d'éducation à l'engagement civique et de manifestation d'intérêt général. Sa mise en œuvre permettra de hisser le Congo au niveau des standards internationaux et d'épouser les contours de la Charte africaine de la jeunesse qui fait obligation aux Etats de mettre en place des politiques et des programmes de volontariat destinés aux jeunes, en favorisant leur participation à l'élaboration des politiques ainsi qu'à la conception et la mise en œuvre de l'agenda 2063 de l'Union africaine: «L'Afrique que nous voulons».

Marcellin MOUZITA

RECHERCHE

Comment la communication peut-elle inciter à un changement de comportement face au VIH et au SIDA?

Doctorant de la formation doctorale Espaces littéraire, linguistique et culturel (ELLIC) à la faculté des lettres, arts et sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi, Séraphin Ngoma a soutenu, samedi 30 janvier dernier à Brazzaville, sa thèse de doctorat unique en sciences de l'information et de la communication, spécialité: communication sociale. «La communication pour le changement de comportement des populations face au VIH et au SIDA en République du Congo: cas de la commune de Sibiti», a été le thème de sa thèse. Le jury était composé du Pr Michel Alain Mombo, Université Marien Ngouabi (président), Pr Camille Roger Abolou de l'Université de Bouaké en Côte d'Ivoire (rapporteur externe), du Pr Bienvenu Boudimbou de l'Université Marien Ngouabi (rapporteur interne), du Pr Jean-Chrétien Ekambo de l'IFASIC (Kinshasa, RDC), examinateur, et du Pr Jean Félix Makosso, directeur de thèse du candidat. A l'issue de la délibération, Séraphin Ngoma a été déclaré docteur en sciences de l'information et de la communication, avec la mention très honorable et les félicitations du jury.

es travaux de Séraphin Ngoma ont porté sur la commu-■ nication pour le changement de comportement des populations face au VIH et au SIDA en République du Congo. Ils ont concerné la commune de Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou au sud du pays. L'épidémie du VIH/SIDA est l'une des crises sanitaires les plus graves du 21° siècle ayant causé des ravages dans les familles et dans les communautés. Tout citoyen d'un pays atteint par le VIH/SIDA pense qu'il devrait mourir tout de suite. Bien connaitre sa maladie et son développement est essentiel pour changer. L'objet de l'étude étant, le changement de comportement.

Le choix de Sibiti a été opéré par le fait que cette ville est restée



Séraphin Ngoma



Ici, il pose pour la postérité avec les membres du jury

longtemps considérée comme la localité la plus affectée par le VIH au Congo. Et ce constat a été fait à partir des résultats obtenus par des enquêtes de séroprévalence réalisées en 2003 par une ONG. Les résultats ont donné le taux de 10,3%. Ce taux

a ensuite été revu à la baisse, mais seulement à 9,5%. Et en 2009, le taux est passé à 4,3%. La problématique de cette étude a gravité autour de la question: comment la stratégie nationale de communication en matière de lutte contre le VIH/SIDA, mise en place en République du Congo, a-t-elle pris en compte la dimension du changement de comportement des habitants de la ville de Sibiti face aux risques liés à la propagation du VIH? La stratégie établie une interaction entre les habitants de Sibiti et leur environnement en véhiculant les messages les concernant. Cela a débouché sur l'adoption effective de comportements à moindre risque à l'infection, face au VIH.

Pour explorer les contours de cette problématique et vérifier l'hypothèse, le désormais docteur Séraphin Ngoma a procédé par l'élaboration, entre autres, d'un cadre épistémologique et théorique. La définition de deux postures épistémologiques a permis d'interpréter les résultats. Les théories suscitées, ont suggéré des méthodes de collecte de données, ainsi que les méthodes de leur analyse. Mis à part quelques observations qui permettront d'étoffer le document, l'ensemble du jury a apprécié favorablement une étude très riche et satisfaisante méritant d'être publiée.

Marcellin MOUZITA

CLOCHE DE MARIAGE

«Que personne ne sépare ce que Dieu Tout-puissant a uni»

ustache MAKIMOUNA s'est uni pour le meilleur et pour le pire à Pinel NZOUSSI MBOUNGOU par le lien du mariage coutumier, le 14 février 2021, au n° 19 rue Komono, au quartier la Poudrière.



Ainsi, la grande famille Mikambala du district de Kimongo, dans le département du Niari, incarnée par Bernard Mvoutou-Mbila du pôle de Brazzaville; Jacques Mvouende «Demvoué» du pôle de Dolisie; Equateur Denis Nguimbi du pôle de Pointe-Noire, remercient les parents, amis et particulièrement les membres des mutuelles «Les femmes vaillantes, la Duchesse, les Enfants cachés, et les Elisa» pour leur soutien multiforme.

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC) Financement: FIDA

AVIS DE SOLLICITATION DEMANIFESTATION D'INTERET AMI N° 01/2021/PD-PAC/UCP/RPM

I- Contexte et justification

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt (N° 2000001239) pour la mise en œuvre du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC).

Une partie des fonds du prêt seront utilisés pour effectuer les paiements prévus au marché relatif au présent Avis à Manifestation d'Intérêt concernant l'audit des comptes du PP-PAC, exercices 2020 et 2021 (y compris la période de grâce).

Afin de s'assurer de la bonne gestion des fonds mis à la disposition de l'Unité de Coordination du Projet, le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC), invite les cabinets d'expertise comptable, intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés pour l'établissement de la liste restreinte.

II- Objectif de la mission du Consultant

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion indiquant si les états financiers (y compris les informations supplémentaires mentionnées à la section 5) présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'entité déclarante au terme de l'exercice 2020, et/ou les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables applicables.

III- Qualité du consultant

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par le FIDA.

IV- Profil du consultant

Le signataire du rapport doit être un Expert-comptable Diplômé reconnu par l'IFAC ou la FIDEF (les pièces y relatives devront être jointes à la manifestation d'intérêt).

Le personnel clé de la mission devra comporter au moins:

- 1. Un Directeur de mission, Expert-Comptable, signataire du rapport final, justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par le FIDA et/ou autres bailleurs;
- 2. Un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau BAC + 5 en audit/ comptabilité et justifiant d'une expérience de 10 ans au moins d'audit financier;
- 3. Un Spécialiste en Passation des Marchés de niveau BAC + 4 au moins et ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle en matière d'audit des activités de passation de marchés;
- 4. Deux (2) auditeurs comptables et financiers, de niveau BAC + 3 au moins, et ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle en matière d'audit.

V- Durée et lieu de la mission

La mission se déroulera en une seule phase à Brazzaville. Elle durera deux (02) semaines chacune et consistera à auditer les exercices 2020 et 2021 (y compris la période de grâce).

La mission se déroulera dans les délais nécessaires pour la soumission du rapport d'audit finalisé aux bailleurs de fonds avant le 30/06/2021 pour l'audit de l'exercice 2020 et 28/02/2022 pour l'audit de 2021.

VI- Manifestation d'intérêt

Le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC) invite les consultants intéressés à se faire connaître et à fournir des informations sur leur expérience et leur compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.). Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera établie, en conformité avec les directives «Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la sélection fondée sur la méthode de la qualité et cout (SFQC).

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures (heure locale).

VII- Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 02 mars 2021 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « Avis de Manifestation d'Intérêt N°01/2021/PD-PAC/UCP/RPM, pour le recrutement d'un Cabinet d'expertise comptable chargé de l'audit des comptes du PD-PAC, exercices 2020 et 2021».

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE CONTINENTALES (PD-PAC)

Secrétariat, «VILLA Maison Blanche», derrière l'Ambassade des USA, Arrêt de bus Blanche GOMES / Brazzaville Téléphone: (00 242) 06 435 10 09 / 05 553 06 11 Email: pdpac.cg@gmail.com
Brazzaville – République du Congo.

La Coordination

Un exemple du «vivre ensemble: la cohabitation pacifique et fraternelle entre Tékés et Kongos

Par Dieudonné ANTOINE-GANGA

e Royaume du Kongo tomba, aux 16e et 17e siècles, dans la spirale du commerce d'esclaves planifiée par les Portugais et les autres Européens. Fortement affaibli par la dépopulation et par les incursions des états voisins. le Royaume se désagrégea. Le «coup de massue» fut la bataille d'Ambuila, en octobre 1665, au cours de laquelle, les forces portugaises, accompagnées de troupes qui leur étaient soumises, vainquirent les Forces royales du roi Mvita a Nkanga (Antonio 1er du Kongo), tuèrent ce dernier avec beaucoup de ses lieutenants. Ce qui accéléra le déclin du Royaume du Kon-

Le peuple Koongo, en débandade, se dispersa malheureusement. D'aucuns restèrent au nord du Royaume, l'actuel nord de l'Angola; d'autres, à cause de l'esclavage, se retrouvèrent aux États-Unis d'Amérique, comme à la Nouvelle Orléans, en Louisiane, où se trouve le «Kongo Square», lieu symbolisant les retrouvailles d'antan des esclaves Koongos, tous les soirs ; d'autres en Amérique du Sud (Brésil, Pérou), dans les Caraïbes (Cuba) et dans les Antilles Françaises (Guadeloupe et Martinique) où arrivèrent plus de 6 000 Koongos. Selon le professeur Engelbert Mveng, cité par l'écrivain congolais Adrien Diakodi de la République Démocratique du Congo, «en tout, il y eut, pour le seul Royaume du Kongo, 13.500.000 Koongos exportés pendant toute la période du commerce triangulaire des esclaves noirs»; d'autres encore se dirigèrent au Cabinda, vers la République Démocratique du Congo, dans les provinces de Bandundu et du Bas-Congo, et vers le sud du Gabon ; d'autres enfin traversèrent le fleuve Congo, aux environs de Manyanga, dans le district de Boko, pour s'installer sur la rive droite dans les régions du sud du Congo-Brazzaville où ils furent accueillis pacifiquement et affablement par leurs cousins, les Tékés. À en croire les mythologies Koongo et Téké, les Koongos et les Tékés descendraient d'une même aïeule, Ngunu, qui donna naissance à deux enfants, Mantéké et Mukoongo (Mu Té ngunu, Mu Ko ngunu).

Dans leur installation au Congo-Brazzaville, dans les terres Tékés, notamment dans l'actuel département du Pool, les Koongos adoptèrent beaucoup de coutumes Tékés pour se faire accepter, il faut le souligner, pacifiquement. Par exemple, les Sundis, l'un des sous-groupe koongos installés dans le Pool Nord, ont excellé dans cette transformation, allant jusqu'à se faire des tatouages (signes de beauté et de noblesse) aux visages (à l'instar du célèbre chef coutumier Joseph Nkéoua) comme leurs bienveillants hôtes. D'autre part, les Koongos ont beaucoup emprunté à la sagesse Téké dans l'art de palabrer. En tout cas, les formules, en téké, ont été et sont reprises comme telles par les Koongos qui, jusqu'à ce jour, les utilisent dans la conduite des affaires. Beaucoup de villages et de cours d'eau dans le Pool portent toujours des noms tékés. Par exemple, les villages: Linzolo, kimpila, Ngamibaku, Mayita, Mfilu, Ngamaba, Kintélé, Ignié, Leba, Mbama, Mpissa, Makélékélé, etc. ou les cours d'eau: Mfoa, Ndjiri, Tsiémé, Lufulakari, Kibina, Madzia, Ngamiké, Mboté, Ngamanzoko, Ngantoni, Ngamisaku, Ngabumi, Ntsizi, kélékélé, Maduku Tsékélé, etc.



Par contre, Mayama, chef d'un clan koongo, imposa son nom au village téké nouvellement occupé par les Koongos (l'actuel village Mayama). Plus loin, le clan koongo, Ndamba, imposa le sien - Kindamba - au centre du grand Royaume Téké. Plus au nord, les Koongos fondèrent Mpangala, en mémoire de leur région d'origine Mpangala, la terre de Magombolo Ma Mpangala, au Royaume du Kongo (Kongo dia Ntotila). Enfin les Koongos et les Tékés ont des noms propres communs: Mampouya, Malanda, Malonga, Massamba, Mbemba, Nkodia, Nkouka, Nganga, Ngoma, Youlou, Moungabio, Mpiaka, Mpanzu, etc.

Les Koongos seraient actuellement environ 15 millions restés sur le continent africain. Ils parlent tous une langue commune, le kikoongo, qui, en dépit de son homogénéité, présente des variantes dialectales, pas très différentes entre elles, mais facilement perceptibles par les Koongos eux-mêmes et par ceux qui connaissent la langue. Cette variété dialectale permet de classer tous les Koongos dans des sous-groupes ethnolinguistiques qui sont: "Bisi-Ngombé, Manyanga, Mbata, Ndibu, Ntandu, Solongo, Yombé, Zombo", en République Démocratique du Congo;

«Mbata, Ndamba, Solongo, Zombos, Kotchi, Lindji, Woyo, Yombé' ', en Angola ;

«Miéné», au Gabon; «Kaamba», au Kenya ; «Beembé, Doondo, Kaamba, Minkééngué, Vili, Yombé, Kunyi,» Laadi, Sundi, Hangala, Koongo-Boko, Lari, Manyaanga au Congo-Brazzaville. Ils sont classés dans des sous-groupes dont certains sont à cheval sur deux régions, successivement de l'Océan Atlantique, à Mpangala. Les dialectes parlés par les

ethnolinguissous-groupes tiques sont désignés par le nom du groupe auquel on ajoute le préfixe «Ki». Ainsi, par exemple, la langue des Sundis est le Kisundi, celle des Laris, le kilari, celle des Béembés, le kibéembé, celle des Vilis, le kivili, etc. De son côté, notre compatriote Félicien Bidzimou affirme, à propos des sous-groupes koongos que «ces sous-groupes, plus ils sont éloignés sur le plan spatial, plus ils parlent des langues assez différentes et plus ils sont proches, plus leurs langues se rapprochent ou sont presque semblables. Ce qui leur permet, chacun en utilisant sa langue, de communiquer, sans trop d'effort.» Par exemple, le Vili et le Yombé peuvent communiquer, chacun en parlant sa langue. Il en est de même pour le Sundi et le Laadi, le Doondo et le Hangala, le Koongo-Boko et le Laari, le Béembé et le Minkéengué. En revanche, il faut noter qu'en s'exprimant, chacun en sa langue, il est difficile que le Vili de Kakamoeka se comprenne avec le Koongo-Boko. Cependant, malgré les différences, les sous-groupes koongos ont un substrat linguistique commun: le substrat kikoongo. C'est ce qui fait ressortir l'unité du peuple Koongo, un grand peuple monothéiste, animiste et non banal.

Les Tékés présentent, eux, aussi, des variétés dialectales. Leurs sous-groupes ethnolinguistiques sont: Nzikous, Koukouyas, Ngangoulous, Tékés-Alima, Tékés d'Ewo, Tékés-Ngamaba, Yakas, Mbambas, Mbalis (Tékés du Fleuve), Mbomas (Tékés de Mbé et de Lufini), etc. au Congo-Brazzaville;

Tékés, Bahumbus, Mbalis (Tékés du fleuve), etc. en République Démocratique du Congo ; Mbambas au Gabon.

Enfin, les Koongos et les Tékés ont la même histoire et un même environnement naturel. Leurs traditions, leurs coutumes et leurs proverbes (marque de sagesse) sont les mêmes à une variante près. Qui plus est, les Koongos et les Tékés sont issus respectivement de 12 clans. Par cette évocation de la cohabitation fraternelle et pacifique entre les Koongos et les Tékés, j'apporte ma modeste pierre au renforcement de l'unité nationale et du «vivre ensemble», d'une part, et j'applique le proverbe koongo «Wa dia fua yika dio», c'est-à-dire qu'il faut fructifier l'héritage qui nous a été légué par nos ancêtres Koongos et Tékés «les Ngatsiés (les propriétaires) «, d'autre part.

Cette évocation, le souligne-je à nouveau, consiste aussi à sauver, grâce à l'écriture, ce qui peut l'être encore, dans le domaine des traditions orales, celles-ci constituant, comme on le sait au niveau de chaque aire culturelle de nos départements respectifs, le réservoir des différentes formes d'expression à utiliser pour faire passer le message. J'ai dit.

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Maître Ludovic MOUNGUENGUE

Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville, Sis 35, avenue de Auxence ICKONGA, 1er étage immeuble IWANDZA (Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville. Boîte Postale: 1674, Tél: (242) 05 536.17.98/06 665.34.83 E-mail: officenotarial.mounguengue@gmail.com REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

STUDELY CAMEROUN SARL

Société à Responsabilité Limitée Au Capital de 10.000.000 de Francs CFA Siège social: 61 bis, boulevard de la Liberté (DOUALA) (République du Cameroun) RCCM: RC/DLA/2016/B/3967

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société «STUDELY CAMEROUN SARL», dressé en date du dix-neuf mai deux mil vingt à Douala (République du Cameroun), déposé au rang des Minutes de Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire en la résidence de Brazzaville, le vingt et un décembre deux mil vingt, enregistré à la recette d'impôts de Poto-Poto, à Brazzaville (République du Congo), le vingt-deux décembre deux mil vingt, sous folio 234/1, numéro 1814, il a été décidé de l'ouverture d'une succursale de ladite société à Brazzaville présentant les caractéristiques suivantes:

-Services aux Etudiants, intermédiaire en Opérations de Banque et en services de Paiement, Intermédiation en Assurance, Courtier en Assurance et en Réassurance, Conciergerie :

 -La participation directe ou indirecte dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de société nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusions ou autrement;

• ADRESSE DE LA SUCCURSALE: Deuxième étage de l'Immeuble YOKA Bernard, Centre-ville, Brazzaville (République du Congo).

• IMMATRICULATION: La succursale a été immatriculée au Registre du Com-

merce et du Crédit Mobilier de Brazzaville en date du 19 janvier 2021.

• GERANCE: Monsieur DAKWA KALAMA-MA-GBOTU est nommé gérant de ladite succursale.

Pour Avis, Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Le Notaire

Nos Prochaines Formations | Février & Mars 2021 Trainis : Créateur de performance, accélérateur de carrière ! trainis Fernation Professionne la Continua Formations After-Work 22 au 24 Février 2021 3 jours 75 000 Mindview: mindmapping, planification, suivi-évaluation de projet 75 000 Etre efficace en télétravail 22 au 24 Février 2021 3 jours Brazzaville 75 000 Graphiques Excel: créer des graphiques simples, attractifs et des graphiques croisés dynamiques 01 au 03 Mars 2021 3 jours 15h00-18h00 Devenir Community Manager 150 000 08 au 12 Mars 2021 5 jours Mindmapping: réaliser des présentations originales avec les cartes mentales 15 au 17 Mars 2021 75 000 3 jours Formations en Management Management de la qualité : maitriser la norme ISO 9001 22 au 26 Février 2021 5 jours 750 000 450 000 01 au 03 Mars 2021 Gestion des salariés à temps partiel 3 jours Pointe-Noire 450 000 Gestion des compagnes marketing d'e-mailing 08 au 10 Mars 2021 3 jours 9h00-14h00 5 jours 750 000 Maitriser la Comptabilité des Charges de Personnel 15 au 19 Mars 2021 Brazzaville 450 000 La Fonction Secrétaire, Assistant(e) de Direction 29 au 31 Mars 2021 3 jours 9h00 à 14h00 Contacts: Tél. : (242) 05 034 11 11 – 06 623 59 77 - E-mail : congo@trainis.com -09, Av. de la Mfoa, Imm. Yombo, 1er étage – Brazzaville (Congo) - www.trainis.com

Etude de Maître Salomon LOUBOULA

Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville Immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville B.P.: 2927, Brazzaville, République du Congo Téléphone: (242) 06 677.89.61 / E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

ANNONCE LEGALE

CHINA NATIONAL BUILDING MATERIAL CONGO

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE. AU CAPITAL DE 10.000.000 F. CFA. SIEGE SOCIAL: 219, RUE BANDZA, OUENZE, BRAZZAVILLE. REPUBLIQUE DU CONGO RCCM N°CG-BZV-01-2021-B13-00043

CONSTITUTION

Par acte reçu, le 18 janvier 2021 en l'Etude de matriculation au Registre du Commerce et du Crédit Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, Mobilier ; dûment enregistré à la Recette de l'Enregistrement. du Domaine et Timbres EDT-Plaine à Brazzaville, le 27 janvier 2021, sous F°018/1 N°0420, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

- Forme: Société A Responsabilité Limitée Uniper-
- <u>Dénomination sociale</u>: La société a pour dénomination «CHINA NATIONAL BUILDING MATERIAL CONGO»
- Objet: La société a pour objet, en République du Congo:
- -L'ingénierie, la construction, la conception technique et architecturale; -La location de personnel et de la main d'oeuvre
- La prospection géologique ; -Le commerce de matériels de construction et de
- transport ; La vente en gros et en détails ;
- -La location de matériel de construction : La conception et d'installation des centrales électriques :
- -Le consulting, la prestation de services techniques et le conseil en financement.
- Et, généralement, toutes opérations commerciales. industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter la réalisation. · Siège social: Le siège social de la société est fixé à Brazzaville, 219, Rue Bandza, Ouenzé, Répuhlique du Congo:

• Durée: La société «CHINA NATIONAL BUILDING MATERIAL CONGO» est constituée pour une durée de 99 années, à compter de la date de son im-

• Capital: Le capital social est fixé à 10.000.000 F. CFA, divisé en 1.000 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, souscrites et libérées intégralement.

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOU-LA, Notaire titulaire d'office à Brazzaville, le 22 janvier 2021.

enregistrée à la Recette de l'Enregistrement, du Domaine et Timbres EDT-Plaine à Brazzaville, le 27 janvier 2021, sous F°017 /12 N°0406, il a été constaté que toutes les parts sociales souscrites ont été libérées intégralement:

Gérance de la société: Aux termes du Procès-verbal des décisions ordinaires de la Société XI AN Research and Design Institute of Wall & Rool Matérials Co. LTD, associée unique, en date à Brazzaville du 18 janvier 2021

Monsieur LU JUN, de nationalité chinoise, né à Henan, le 12 janvier 1981, titulaire d'un passeport délivré en Chine le 16 octobre 2020 sous le n°PE2095498. est nommé en qualité de Gérant, pour une durée indéterminée

Dépôt légal a été entrepris le 02 février 2021. au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville par les soins du Notaire soussigné.

Immatriculation: La société «CHINA NATIONAL BUIL-DING MATERIAL CONGO» est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 02 février 2021, sous le numéro CG-BZV-01-2021-B13-00043.

> Pour insertion légale, Maître Salomon LOUBOULA





AVIS DE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT ADMINISTRATIF. EN CHARGE DE LA COMPTABILITE

Titre du poste : Assistant administratif (H/F), en charge de la comptabilité

Lieu d'affectation : Brazzaville Type de contrat : CDD

Durée du contrat : 12 mois avec possibilité de renouvellement

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET

Prévu pour une durée de quatre ans (2020-2023), le projet d'appui à la modernisation de l'enseignement supérieur (AMES) a pour finalité de contribuer au développement socioéconomique du Congo par l'amélioration de la qualité de son système d'enseignement supérieur. A ce titre, et afin d'appuyer l'équipe d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, Expertise France recrute un e assistant e administratif en charge de la comptabilité. Ses principales missions seront :

2. RESPONSABILITES

Sous la supervision hiérarchique du Chef de mission et en collaboration avec les autres membres de l'équipe projet, l'Assistant administratif, en charge de la comptabilité (H/F) devra :

- ✓ Tenir à jour le livre de caisse ;
- ✓ Préparer le paiement de toutes les dépenses et transmettre les documents pour signature à l'un des signataires habilités ;
- Vérifier les relevés bancaires chaque trois mois, rédiger le courrier de transmission au bailleur ;
- Collecter et vérifier les pièces comptables et autres factures :
- Procéder aux saisies informatiques des pièces comptables du proiet :
- Mettre à jour les registres comptables (journal de banque et journal de caisse) ;
- Classer et conserver les copies des pièces justificatives des opérations du projet et tout document d'ordre financier ou comptable suivant les principes prédéfinis ;
- Exécuter toutes autres taches demandées par la hiérarchie;

3. PROFIL:

- Diplômé de l'enseignement supérieur
- 3 ans minimum d'expérience dans le domaine de la gestion et comptabilité ;
- Excellente maitrise des outils informatiques et bureautiques (Excel, Word, Outlook), la maitrise d'un logiciel comptable (TOMPRO serai un atout) ;
- Connaissances techniques et des règles particulières de classement et d'archivage ;
- Maîtrise du français oral et écrit ;
- Intégrité et sens de l'organisation ;
- Rigueur / réactivité / capacité forte à travailler en équipe ;
- Une expérience de travail dans une ONG ou dans un projet de coopération est souhaitable
- Déplacements à Brazzaville à prévoir

4 PROCEDURE DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra impérativement comprendre :

- a. Une lettre de motivation
- b. Un CV détaillé
- c. Des attestations d'employeurs précédents et autres documents pouvant appuyer la candidature.

Le dépôt de candidature se fera sur le site de recrutement d'Expertise France : www.expertisefrance.fr (rubrique Collaborer avec nous – on recrute sur le terrain) ou en déposant le dossier à la Grande Bibliothèque Universitaire (2^{ème} étage, bureaux d'Expertise France). La date limite des dépôts de candidatures est fixée au 28 février 2021.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET / DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants

REPUBLIQUE DU CONGO Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°372/2021/BZ-C INSERTION LEGALE

N°	N° DE RÉQUISITION	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	ARR/DPT	REQUERANTS
1	26654 du 04-01-21	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 2.849,00m2	VILLAGE IMPANI	POOL	LEKOUMA POLO Jenny Gloire Murielle
2	26703 du 18-01-21	Sect U, bloc 104 ; Plle 22 ; Sup : 431,88m2	17, RUE ETOUMBA	6-BZV	GNANGA Jean Patrice
3	19792 du 28-12-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.380,00m2	VILLAGE MATY CVI	POOL	PELLISSIER Thierry
4	19795 du 28-12-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.380,00m2	VILLAGE MATY CVII	POOL	PELLISSIER Thierry
5	22617 du 28-12-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 20.000,00m2 soit 2ha00ca	VILLAGE BAMBOU MINGALI	POOL	MALANDA Mireille Lydie
6	19327 du 19-03-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 397,46m2	QUARTIER IMPÔH-MANIANGA	9-BZV	AWANDZA Madeleine
7	22435 du 16-11-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 378,48m2	QUARTIER IHOUEME	POOL	EKOUNGOU NGASSAKI Bernard Rock
8	19481 du 16-05-18	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 4.253,0m2	VILLAGE MATY CVI	POOL	PELLISSIER Thierry
9	22314 du 16-10-20	Sect P9, bloc 29; Plle 09; Sup : 263,57m2	111, RUE MADINGOU (QUARTIER BONGO)	4-BZV	IMPOUMA MOUTOU Yamelly E. et IMPOUMA MBENOUE Y.
10	22642 du 29-12-20	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 2.000,00m2	VILLAGE MVOUA	POOL	KAMBA André
11	11021 du 22-09-14	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 10.000,00m2 soit 1ha	YIE	POOL	MOBEBELE Lucas
12	11023 du 22-09-14	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 20.000,00m2 soit 2ha	YIE	POOL	Famille MOBEBELE Lucas et Enfants
13	11022 du 22-09-14	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 10.000,00m2 soit 1ha	YIE	POOL	MOBEBELE Lucas
14	22566 du 14-12-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER FLORENT NTSIBA	POOL	KAMPIALI Eva Sandrine
15	21843 du 13-07-20	Sect CG, bloc 70; Plle 25; Sup : 386,59m2	23, RUE OBOKO (QUARTIER MASSENGO)	9-BZV	OBOA EKONDZA Andrée De Carine
В	22370 du 30-10-20	Sect : Zone non cadastrée, Sup : 174.412,66m2 soit 17ha44a12ca	VILLAGE MALOUKOU GOMEZ	POOL	OMBOUMA Sharon Rose
17	22371 du 30-10-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 13.183,38m2 soit 1ha31a83ca	VILLAGE MALOUKOU GOMEZ	POOL	ABIGAIL Dorcas Josiane
18	20875 du 16-10-19	Sect P16, bloc 174; Plle 1; Sup : 300,00m2	ZONE MARAICHERE	6-BZV	INGOBA Marie Thérèse
19	22614 du 24-12-20	Sect P9, bloc 74; Plle 07bis (ex.12); Sup : 234,87m2	73BIS. RUE LOUFOULAKARI	5-BZV	MOUSSA Matar
20	22506 du 03-12-20	Sect CJ, bloc 121; Plle 2; Sup: 658,58m2	MASSENGO (QUARTIER 3 POTEAUX)	9-BZV	LONZEMBA-YOKA née SACRAMENTO Léa Scholastique
21	20840 du 07-10-19	Sect P15, bloc 109; Plle 12 (ex 5); Sup : 449,11m2	23. RUE MAYOMBE	6-BZV	MBOLA Isaac André Junior
22	22465 du 20-11-20	Sect BF, bloc 1; Plle 13bis; Sup: 199,33m2	2BIS, RUE NGONDZI (QUARTIER NKOMBO)	9-BZV	GAEKO César Giresse
23	26661 du 05-01-21	Sect BF, bloc 1; Plle 13; Sup : 629,14m2	2, RUE NGONDZI (QUARTIER NKOMBO)	9-BZV	GAEKO César Giresse
24	22456 du 19-11-20	Sect P2, bloc 107; Plle 09 (ex.7); Sup : 381,01m2	21. RUE PAUL KAMBA	3-BZV	Succession BOULA André
25	26702 du 25-01-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	KINTELE (QUARTIER UNIVERSITE)	POOL	OUALEMBO MOUTOU Memmens L'Heureux
26	26696 du 14-01-21	Sect P16, bloc 136 ; Plles 1 et 2 ; Sup : 800,69m2	68 ET 70, RUE LIRANGA	6-BZV	Congrégation des Sœurs de la Croix de CHAVANOD
27	26774 du 29-01-21	Sect B, bloc 02; Plle 3bis; Sup: 167,00m2	QUARTIER BAKANDZI	LIKOUALA	AL HADJ Senoussi Tahir Ahmat
28	26737 du 22-01-21	Sect J, bloc 36; Plle 4; Sup : 286,89m2	C4-70 Lot OCH (HOPITAL-GENERAL)	4-BZV	NZOKO Farel Willibrod
29	22115 du 16-09-20	Sect P2, bloc 47; Plle 2; Sup : 373,96m2	100. RUE HAOUSSA	3-BZV	LOSSAULT OKANDZA MBONGO Luchrede
30	21984 du 13-08-20	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.025,87m2	CHATELET BLEU	POOL	LOBEKA Théophile
31	22288 du 13-10-20	Sect U, bloc 67; Plle 04; Sup : 296,61m2	22, RUE MONGOLO (QUARTIER 61 M'PILA)	6-BZV	DZILA Simon
32	22285 du 13-10-20	Sect U, bloc 62; Plle 2; Sup: 340,79m2	44, AVENUE EDITH L. B. O. (Q. 61 Ngotala M'pila)	6-BZV	DZILA Simon
33	26725 du 19-01-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m2	QUARTIER NDIBOU	POOL	KISSAT Eric Patrick Benjamin
34	22363 du 30-10-20	Sect BD4, bloc 221; Plle 6; Sup : 465,20m2	1, RUE MALANDA MAFOUTA (Quartier Nkombo)	9-BZV	MBOUNDZA Marie Yolande
35	22362 du 30-10-20	Sect CG, bloc 95; Plle 10; Sup: 298,76m2	1, RUE AKOUEDO (QUARTIER MASSENGO)	9-BZV	MBOUNDZA Marie Yolande
36	22484 du 26-11-20	Sect P5, bloc 35; Plle 9 (ex 6); Sup : 385,05m2	127. RUE OSSELE	4-BZV	Enfants DOKO Emile
37	22604 du 22-12-20	Sect P7, bloc 79; Plle 17; Sup : 319,72m2	324. RUE LOUOLO	4-BZV	KIMVA DZOBO Nuptia Anouchka et KIMVA DZOBO Jessica G.
38	22603 du 22-12-20	Sect P6, bloc 25; Plle 12; Sup : 259,98m2	61, RUE MVOUTI	5-BZV	Enfants MADZOU et KIMVA
39	26695 du 14-01-21	Sect BD4, bloc 221; Plle 39bis; Sup : 418,29m2	22BIS, RUE ENDEKE (QUARTIER NKOMBO)	9-BZV	OBOA TABAKA Seroni Durel
40	26735 du 22-01-21	Sect BD4, bloc 240; Plle 9; Sup : 410,97m2	7, RUE MARCEL IBALIKO BIS (QUARTIER NKOMBO)	9-BZV	MOUMFELET Alain Michel
41	26733 du 22-01-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.318,67m2	MANIANGA-MAKABANDILOU (DJIRI)	6-BZV	EPONGHA MOBANGO Prince Cherel
42	26732 du 22-01-21	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 799,98m2	DJIRI-MANIANGA	6-BZV	EPONGHA MOBANGO Prince Cherel
43	26694 du 14-01-21	Sect CI, bloc 74; Plle 34; Sup: 344,49m2	RUE OKOUNGOU (Quartier Massengo SOPROGI)	9-BZV	OBOA née TABAKA Pétronille Blanche Laure
44	22040 du 25-08-20	Sect : Zone non cadastrée : Sup : 469,98m2	1, RUE NGOUENE (MAKABANDILOU)	9-BZV	GNELEKA Eugenie Antoinette
45	22039 du 25-08-20	Sect P14, bloc 59; Plle 5; Sup : 193,38m2	7, RUE OKOUESSE (MIKALOU)	6-BZV	ITOUA ODJOLI et Enfants

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le Chef de Bureau, Gilbert MBANDZA

Fait à Brazzaville, le 16 février 2021

FESTIVAL

Une soirée culturelle pour l'unité et la cohésion des ''Likoualiens''

Chef-lieu du département de la Likouala, la ville d'Impfondo a abrité, du 5 au 7 février 2021, une soirée culturelle organisée par l'Association Nouvelle Likouala Emergente (ANLE) aux destinées de laquelle préside Eddie Sergio Malanda. Celui-ci a regroupé les journalistes jeudi 11 février dernier, pour faire la restitution de ce rendez-vous culturel inédit.

lacée sous le patronage du préfet de la Likouala, Gilbert Djombo Bomondjo, cette soirée culturelle a connu la participation d'une cinquantaine de groupes de musique traditionnelle des sept districts de la Likouala: Impfondo, Enyellé, Bétou, Dongou, Bouanéla, et Liranga. Objectif: favoriser l'unité et la cohésion des populations, mais aussi les préparer à bien accueillir le Président Denis Sassou-Nguesso, lors de sa visite prochaine dans ce département.

Selon Eddie Sergio Malanda, les responsables politiques ont favorisé un climat de divisions, de querelles, de conflits. D'où l'idée d'organiser une soirée culturelle pour réunir tous les enfants de la Likouala. Un pari gagné, selon lui.

«L'événement a été organisé, il a été une réussite. Je pense que le Likoualien en avait besoin, ça lui manquait. Je l'ai bien dit, le Likoualien, hier, savait assister son ami, son frère. Mais, à un moment donné, avec les tendances, les uns ont commencé à s'éloigner des autres, parce qu'ils étaient derrière untel ou tel autre. Mais l'Association

Nouvelle Likouala Emergente a remis les gens en confiance. Pendant les spectacles, les populations ont manifesté l'amour, la cohésion, l'unité. C'est l'ob-



Eddie Serio Malanda, au milieu



Un groupe en pleine exhibition

jectif qu'on s'était fixé. Ce n'était pas facile, mais on a réussi à le faire», a-t-il affirmé.

Pour Eddie Sergio Malanda, les danses traditionnelles ont une forte symbolique: «Chez nous, dans la Likouala, autour des danses, il se passe beaucoup de choses, que ce soit sur le plan mystique ou autre. Quand il y a pareil événement, cela favorise toujours la cohésion, l'unité. On exhibe les mains en tapant sur

les autres ; une manière d'exprimer l'amour et la cohésion. C'est ce que nous avons voulu faire et la population y a adhéré. L'événement a été à la hauteur des attentes.»

La soirée culturelle visait aussi à préparer les populations à bien accueillir le Président Denis Sassou-Nguesso, lors de sa prochaine visite.

«Dans mon message aux populations, j'ai martelé que s'il y a

la cohésion, s'il y a l'ambiance, si on est unis, ce sera une bonne chose pour l'accueil du Président qui envisage de visiter prochainement la Likouala. Je crois qu'il ne sera pas décu du travail fait par l'Association Nouvelle Likouala Emergente, parce que tout le monde attend maintenant de l'accueillir avec éclat. Parce que j'ai laissé un message fort. Ce que nous avons semé, ce que nous avons vu sur le terrain, je veux que ça demeure, pour qu'on prouve au Président, quand il va arriver, que nous sommes derrière lui, pour le soutenir, pour le développement du département de la Likouala».

Pour rappel, l'ANE a été créée il v a deux ans et demi. Elle a pour objectifs de soutenir les fils et filles de la Likouala, mais aussi les sinistrés, les victimes de guerres, et la politique de développement du Président de la République.

Véran Carrhol YANGA

PUBLICATION

"L'orchidée", le quatrième livre signé Valérie Sana

Ecrivaine franco-congolaise basée en France, Valérie Sana a publié son quatrième livre. Après "L'Envol" (septembre 2018, roman, Editions L'Harmattan), "Rendez-moi mes amours!" (mai 2019, Editions L'Harmattan), et "Le temps suspendu" (poésie, juillet 2020, Éditions L'Harmattan). Il s'agit d'une pièce de théâtre publiée en novembre 2020 aux Editions précitées, intitulée "L'orchidée".

Vendu en librairie au prix de 12 euros (environ 8000 Francs CFA), la quatrième livre de Valerie Sana est une somme de 86 pages.

«Comme un livre ouvert sur les premiers pas d'une métisse née au crépuscule du XX° siècle. Voilà que deux personnages, l'un sceptique, l'autre curieux, s'en mêlent. Réagissant par la plume au seuil de son intimité, l'auteure monte sur scène. Témoigner de la vie d'une orchidée accrochée à un manguier. Pour cet héritage de valeurs à transmettre en priorité, car il fait bon balayer les horizons et la médiocrité. Se remémorer le passé peut parfois aider à affronter le futur, notamment lorsque le présent joue d'incertitudes en fêlures», lit-on, à la quatrième page de couverture.



Valérie Sana

Née en 1975 à Amboise (Indre-et-Loire), d'une mère Française et d'un père Congolais, Valérie grandit dans la ville portuaire de Pointe-Noire (Congo), avant de poursuivre ses études en France qu'elle a rejointe au début des années 90.

Après des études de géographie et aménagement du territoire sur les espaces tropicaux, de langue et civilisation swahili, elle intègre le ministère des Affaires étrangères français, en

De par ses fonctions, elle séjournera au Gabon, en Turquie, puis au Maroc. Elle exerce actuellement dans la capitale française.

Fonctionnaire de l'État français, l'auteure franco-congolaise réserve, une fois de plus, avec ce quatrième ouvrage, l'intégralité de ses droits à la branche humanitaire de l'Institut Curie.



La couverture du livre

V.C.Y.

MUSIQUE: DISPARITION DE BERNARD BOUKA

Un ultime hommage rendu au président de l'UMC

Rappelé à Dieu le 29 janvier 2021 à Brazzaville des suites d'un accident vasculo- cérébral, Bernard Bouka, président de l'Union des musiciens congolais (UMC) pendant sept ans, a été inhumé le mardi 9 février dernier au cimetière du Centre-ville. Peu avant, cet artiste-guitariste, arrangeur, auteur-compositeur, mais aussi musicologue a eu droit à un dernier hommage à la Morgue municipale de la part des artistes, chroniqueurs musicaux, opérateurs culturels, parents, amis et connaissances.

e ministre de la Culture et des arts, Dieudonné ■Moyongo, puis le Commissaire général du FESPAM Gervais-Hugues Ondaye, la délégation du l'UMC et celle de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais (UNEAC) ont rendu leur hommage par le dépôt de gerbes de fleurs. Après la morgue, la dépouille mortelle de l'ancien secrétaire exécutif de l'UNEAC a été exposée pendant quelques minutes à son domicile au quartier OCH-Moungali III, avant sa mise en terre.

Les premiers amours avec la musique de Bernard Bouka commencent avec une chorale catholique appelée Christ-Roi de l'Eglise du même nom à Fort-Rousset (actuel Owando), sous l'encadrement de M. l'abbé Okoumou et du Père Paul Ondia. Cela l'a beaucoup motivé. Avec la réforme de l'enseignement, il quitte le milieu catholique pour le milieu associatif national où il rejoint le Mouvement national des pionniers (MNP) sous l'encadrement de Richard Eyéni qui en était le commissaire général dans les



Bernard Bouka

années 66. Il va créer un groupe vocal appelé "Les jeunes cousins". Dans les années 63-64, ils créent un petit groupe de quartier dénommé "Mwana poupée jazz" avec comme instruments des objets de récupération. Ce groupe était composé du contre-amiral Hilaire Mouko, chanteur, Basile Adzié, aviateur, chanteur et Bernard Bouka, chanteur-guitariste. Ce groupe lui a donné l'inspiration pour créer un ensemble plus structuré, "Les Jeunes cousins" de Fort-Rousset. Ils ont joué un peu partout et participé à la Semaine culturelle de 1968 à Brazzaville. C'était le groupe choc de la région de la Cuvette encadré par le MNP. Peu après, il rencontre Marie Bella qui revenait du Gabon et qui était à la recherche d'artistes-musiciens qui finira par l'engager comme guitariste-chanteur. Mais, en 1969, il sera recruté dans l'armée et doit se rendre à Brazzaville, à la grande déception de Marie Bella.

Dans la capitale, il avait toujours son instinct d'artiste-musicien et intègre l'orchestre Vox Congo où il rencontre feu Jean Abanza avec lequel il créé plus tard Les Guérilléros, mais aussi Lambert Kabako et Simon Mangwani futurs musiciens des Bantous de la capitale. Avec eux, ils font chemin ensemble avec de temps à autre des interventions dans l'orchestre Orphée jazz. C'était des ensembles semi-professionnels, semi-amateurs, véritables portes ouvertes aux jeunes musiciens qui voulaient s'exprimer. En fin 1969 et début 1970, il créé avec son ami Jean Abanza, l'orchestre militaire "Les Guérilléros" dit "Masasi", nom donné par Bernard Bouka. Ce groupe s'est produit à plusieurs occasions à Brazzaville et à l'intérieur du pays. Il brillait par des œuvres à caractère éducatif. La première composition de Bernard Bouka avec cet orchestre porte le titre de "Ezaleli ya soni na miso ya ba famille". Sa méthodologie à la guitare a été finalisée par deux guitaristes chevronnés : De-

nis Loubassou "La Cloche" de Manta Lokoka et Jerry Gérard des Bantous de la capitale. Les autres titres qui ont meublé le répertoire des Guériélléros sont : "Tribalisme", "Mwasi ya bar" de Laurent Botséké.

L'histoire des "Guérilléros", un orchestre qui avait un statut particulier n'a pas duré longtemps parce que les artistes avaient leur statut professionnel a defendre en allant regulièrement en stages. Bernard Bouka a été universitaire, colonel des Forces armées congolaises, officier d'ordonnance du Président de la République Jacques Joachim Yhomby Opango et président de l'UMC. Il a eu deux mandats à sa tête (2013 à 2016 et 2016 à 2020) et a abattu un travail remarquable dans l'UMC. Son dynamisme a fait de l'UMC, membre du Conseil africain de la musique et du Conseil international de la musique. Sa disparition est une grande perte pour les musiciens congolais.

Alain-Patrick MASSAMBA



MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES SOCIALES PROJET D'APPUI A L'INCLUSION PRODUCTIVE DES POPULATIONS VULNERABLES



TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT DES CHARGES DE MISSION GESTION ET INSERTION PROFESSIONNELLE DU PROJET TELEMA

I. CONTEXTE GENERAL ET DESCRIPTION DU PROJET

Le projet d'appui à l'inclusion productive des populations vulnérables en République du Congo (dit TELEMA « debout » en lingala), mis en œuvre par le Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire bénéficie d'une subvention de l'Agence Française de Développement (AFD). Ce projet se donne pour objectifs spécifiques de :

expérimenter, graduellement dans une dizaine de circonscriptions d'action sociale, des dispositifs permettant d'accompagner durablement des personnes vulnérables vers l'emploi ou l'auto emploi à Brazzaville, Pointe - Noire et le Pool.

permettre la mise en place et l'ancrage du Système national d'information de l'action sociale en installant des modalités de collecte et d'exploitation des données d'action sociale suffisamment adaptées à l'organisation et au fonctionnement du MASAH. * renforcer durablement les capacités du MASAH au niveau central comme au niveau déconcentré pour contribuer à la pérennisation des acquis du programme et de l'ensemble des interventions sociales.

Le projet TELEMA est conçu comme une modalité de déploiement et de mise en œuvre par le MASAH du Plan National d'Action Sociale (PNAS). Pour rappel, le PNAS est basée sur les principes de la protection sociale non contributive articulée sur trois axes majeurs:

- la protection sociale non contributive, productive et autres mesures d'interventions sociales ;
- * la prévention, la réduction des risques et la gestion des catastrophes;
- * le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et opérationnelles.

Même s'il adresse in fine à l'ensemble du PNAS, le projet TE-LEMA est particulièrement construit autour du premier et du troisième axe du PNAS et comporte trois composantes à savoir :

1. Composante 1: la définition, l'élaboration et la mise en œuvre, à une échelle pilote, d'un ensemble de mesures destinées à permettre l'autonomisation économique des populations vulné-

2. Composante 2: la construction et mise en œuvre d'un Système National d'Information sur l'Action Sociale

3. Composante 3 : le renforcement des capacités d'intervention et de pilotage du Ministère des affaires sociales et de l'action humanitaire tant au niveau central que décentralisé afin de lui permettre de mettre en œuvre dans la durée les dispositifs testés dans le cadre du projet.

En effet, la mobilisation du MASAH et des partenaires techniques et financiers sur les problématiques d'autonomisation économique des populations vulnérables et du renforcement des capacités du système d'action sociale, représente une grande opportunité pour renforcer et développer les interventions coordonnées, cohérentes et efficaces.

Dans le but d'assurer une meilleure coordination des actions, le projet TELEMA a l'intention de payer les services des chargés de mission gestion et d'insertion professionnelle.

II. MISSION DU CHARGE DE MISSION GESTION

Sous l'autorité du Directeur Général des Affaires Sociales, coordonnateur du projet TELEMA, et sous la supervision du chef de mission Expertise France, il a pour missions :

- l'organisation et la gestion administrative et financière du projet ; - la gestion de l'ensemble des aspects administratifs contractuels du projet TELEMA;
- l'organisation et la gestion des procédures et réalisation des appels d'offre et de passation de marchés conformément aux procédures validées.

Plus précisément, sans que ceci soit limitatif, il assistera la DAF le Secrétariat Permanent de la cellule de passation de marché du MASAH dans l'exécution des tâches suivantes :

S'agissant de la DAF, il assiste conformément aux dispositions du manuel des procédures administratives, financières et comptables et du manuel des procédures organisationnelles du projet: contrôle de la caisse;

- contrôle et classement des pièces comptables et vérification des imputations;
- suivi de l'exécution des dépenses engagées ;
- processus d'élaboration du plan d'action annuel
- certification du service fait de la conformité des livraisons au regard des commandes avant tout paiement ;
- contrôle des budgets disponibles avant tout engagement de dépenses :
- établissement d'une fiche d'engagement pour chaque catégorie de dépenses et par source de financement : - analyse des écarts entre les prévisions et les réalisations en
- collaboration avec les autres responsables du projet ; - élaboration d'un rapport financier au Coordonnateur du projet ;
- gestion des achats (signature de la demande d'achat, transmission au DAF, attribution d'un numéro à la demande d'achat et la répertorie dans le registre des demandes d'achat);

- inventaire physique des immobilisations ;
- gestion des véhicules et carburant ;
- gestion des fournitures et consommables ;
- formation des agents de la direction (transfert des compétences). S'agissant du Secrétariat Permanent de la cellule de passation de marché, il assiste conformément aux dispositions du manuel des procédures administratives, financières et comptables et du manuel des procédures organisationnelles du projet :
- élaboration du plan de passation de marchés ;
- réception des offres envoyées par les soumissionnaires ;
- participation aux commissions d'ouverture et d'analyse des propositions des offres;
- enregistrement des documents reçus dans la liste de réception des offres, émargée par les candidats soumissionnaires ;
- rédaction des procès-verbaux du rapport d'évaluation des propositions financières :
- archivage de tous documents relatifs aux appels d'offres ;
- rédaction des contrats des soumissionnaires qui ont gagné le(s) marché(s)
- suivi de l'exécution du contrat ;
- formation des membres de la cellule de passation des marchés (transfert des compétences).

III. PROFIL DU CHARGE DE MISSION GESTION

- Etre de nationalité congolaise ;
- Diplôme universitaire (Bac+5 minimum) en gestion ou équivalent.

Expériences professionnelles :

- Expérience minimum de 5 ans de pratique de la gestion de projets, gestion financière et gestion des marchés publics dans des entreprises publiques ou privées, des institutions ou organismes intervenant dans le domaine de développement.
- Pratiques nécessaires :
- Maîtrise de l'informatique de gestion ;
- Maîtrise de la gestion administrative et des ressources humaines.

Connaissances nécessaires :

- Connaissance parfaite du français ;
- Bonne connaissance pratique de la gestion des marchés publics ;
- Bonne connaissance du droit fiscal ;
- Connaissance des procédures contractuelles et financières applicables aux projets financés par les bailleurs de fonds serait un

<u>Dispositions personnelles :</u>

- Grande disponibilité et capacité de travail ;
- Capacité rédactionnelle et rigueur ;
- Sens aigu des relations humaines et d'esprit d'équipe.

La durée du contrat est d'un (01) an renouvelable à la suite d'une évaluation.

V. CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDA-TURE

Les candidats intéressés devront transmettre un dossier de candidature en français comprenant :

 Une lettre de motivation adressée au Directeur Général des Affaires Sociales, coordonnateur du projet TELEMA;

- Un curriculum vitae détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste avec mention d'au moins trois références professionnelles ;
- Une copie du diplôme de niveau BAC+5 en gestion, (l'original du diplôme devra être présenté lors de l'entretien);
- Une copie des attestations ou certificats de travail

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard, le 05 mars 2021 à 13H00 (heure locale), à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant la mention : « Avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un chargé de missions en gestion du Projet TELEMA».

Siège du Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, derrière le Ministère de la Justice et des Droits Humains, à côté du commissariat central, Brazzaville - République du Congo.

1. Missions du chargé de mission insertion professionnelle (CMIP)

Sous l'autorité du Directeur Général des Affaires Sociales, Coordonnateur du Projet TELEMA, du Directeur de l'Insertion Socioéconomique, Responsable de la Composante 2 et sous la supervision du Chef de Mission Expertise France, le Chargé de Mission Insertion professionnelle (CMIP) a pour mission principale d'appuyer la Composante 2 du projet, en particulier l'exécution du volet inclusion

Plus précisément, il assistera la Direction de l'Insertion Socioécono-

mique dans l'exécution des tâches suivantes :

- appui à la supervision des dispositifs d'insertion professionnelle; accompagnement des CAS à la mise en œuvre et le suivi des projets d'insertion ;
- · appui des travailleurs sociaux des CAS spécialisés dans le développement des plans d'actions des bénéficiaires du projet
- appui au suivi/accompagnement des projets d'insertion ;
- suivi de l'exécution des dépenses engagées par les projets d'in-
- appui des travailleurs sociaux des CAS spécialisés dans leurs missions d'accompagnement d'insertion sociale et économique des populations cibles du projet TELEMA :
- définition des projets d'insertion ;
- conduite de bilan de compétences :
- réalisation de plans d'action de projet ;
- élaboration des budgets des projets.

<u>Profil du Chargé de Mission Insertion professionnelle</u>

Etre de Nationalité Congolaise ;

- Diplôme universitaire (Bac+4 minimum) en gestion, économie, marketing, sociologie management ou équivalent ;
- Avoir des notions de gestion et/ou de marketing et être capable de comprendre et/ou de monter un compte prévisionnel simplifié ;
- Connaitre le cycle d'un projet ;
 Très bonne connaissance du français ;
- Connaissance du secteur informel et aptitude au travail social;
- Capacité rédactionnelle et esprit de synthèse ;
- Etre capable de travailler en équipe et sous pression ; • être discret courtois:
- · Bonne pratique des outils informatiques : Word, Excel, Power-Point, logiciel de gestion des projets, etc.

Expérience professionnelle :

- Expérience professionnelle minimum de 3 ans dans les projets ; Avoir travaillé pour les ONGs d'insertion ou d'accompagnement des personnes vulnérables ;
- · Avoir une expérience dans le domaine de la formation ou de l'accompagnement des porteurs des projets ;
- · Expérience dans le domaine du secteur informel, si possible dans celui de l'appui aux microentreprises (individuelles ou groupement);
- · Toute autre expérience professionnelle, en particulier en gestion, dans l'entrepreneuriat ou dans le secteur privé, pourra être considérée comme un atout supplémentaire.
- La durée du contrat est d'un (01) an renouvelable à la suite d'une <u>évaluation satisfaisante.</u>

<u>Lieu du travail</u>

Le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements possibles à l'intérieur du pays.

Constitution et dépôt du dossier de candidature

Les candidats intéressés devront déposer un dossier de candidature en français sous pli fermé, comprenant : Une lettre de motivation adressée au Directeur Général des Af-

faires Sociales; Coordonnateur du Projet TELEMA; Un curriculum vitae détaillé comportant des informations dé-

- montrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste avec mention de deux références professionnelles (une au minimum) :
- Les copies légalisées des diplômes ;
- Une copie des attestations ou certificats de travail * Trois (03) références professionnelles (nom, prénom, adresse,
- numéro de téléphone et e-mail). Les dossiers de candidature doivent être déposés en trois (03)

exemplaires au plus tard, le 05 mars 2021 à 13H00 (heure locale), à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant «Avis d'appel à candidature pour le recrutement d'un chargé de

mission insertion professionnelle». Siège du Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, derrière le Ministère de la Justice et des Droits Humains, à côté du Commissariat central, Brazzaville - République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 11 février 2021

Directeur Général des Affaires Sociales Coordonnateur du proiet Telema

Christian Roch MABIALA





MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE PROJET D'APPUI A L'INCLUSION PRODUCTIVE DES POPULATIONS VULNERABLES

AVIS D'APPEL D'OFFRES

TRAVAUX POUR LA REHABILITATION DU BATIMENT DE L'EX INSTITUT AFRICAINE DE REEDUCATION (IAR), DES CAS DE BRAZZAVILLE, POINTE - NOIRE ET POOL DU MI-NISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HU-**MANITAIRE**

Date: 11 février 2021 Projet : TELEMA

AO n°: 008/MASAH/TELEMA - 2021

1. La République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) pour financer le Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vulnérables « TELEMA ». Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des travaux de réhabilitation de l'ex Institut Africain de Rééducation (I.A.R) et des Circonscriptions d'Actions Sociales (CAS) de Brazzaville (Makélékélé, Moungali, Talangai), Pointe Noire (Mvou-Mvou) et les Directions départementales des affaires sociales du Pool et de Brazzaville.

2. La Coordination du Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vulnérables (TELEMA) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour exécuter lesdits travaux de réhabilitation. 3. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Coordination du Projet d'Appui à l'Inclusion Productive des Populations Vulnérables (TELEMA) ; courriel: telema@affaires-sociale.gouv.cg et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à l'adresse : Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire, Coordination du Projet TELEMA, derrière le commissariat central de Police, Brazzaville-Congo, du lundi au vendredi de 8 heures à 15 heures. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non

remboursable de « Cinquante Mille (50 000) Francs FCFA » auprès de la Direction Générale des Affaires Sociales à l'adresse ci-dessus citée. Le paiement devra être effectué en espèce auprès de la comptable du projet TELEMA.

4. Les instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offre pour Marchés de travaux de l'Agence Française de Développement.

5. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 29 mars 2021 à 12 heures précises. Les Offres doivent comprendre une garantie d'offre de « cinq Millions (5 000 000) FCFA » sous forme de caution bancaire, délivrée par une banque agrée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

6. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le 29 mars 2021 à 13h30 mn heure locale, dans la salle de réunion du Ministère à l'adresse suivante : Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire. Coordination du Projet TELEMA, derrière le commissariat central de Police, Brazzaville-Congo

7. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres.

Fait à Brazzaville, le 11 février 2021

Directeur Général des Affaires Sociales Coordonnateur du projet Telema Christian Roch MABIALA





MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE PROJET D'APPUI A L'INCLUSION PRODUCTIVE DES POPULATIONS VULNERABLES

AVIS D'APPEL D'OFFRES

ACQUISITION ET CONFIGURATION DE TABLETTES COMMU-NICANTES POUR LE MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

Date: 11 février 2021 **Projet: Telema**

AO n°: 007/2020/MASAH-UCP

1. Le Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire a obtenu un financement de l'Agence française de Développement (AFD), en vue de financer le projet d'appui à l'inclusion productive des populations vulnérables en République du Congo - TELEMA, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre de l'acquisition et de la configuration de tablettes communicantes pour le Ministère.

2. L'unité de coordination du projet Telema sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires intéressés pour fournir les équipements et prestations listés dans les spécifications du présent appel d'offres.

3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la coordination du projet Telema au Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire (derrière le Commissariat Central), Téléphone : (+242) 06 975 84 98 / 05 558 89 93, Email: telema@affaires-sociale.gouv.cg de 09h00 à 14h00.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent télécharger le dossier d'appel d'offres complet en français sur le site web http://afd. damarket.com.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Marchés de Fourniture de l'Agence Française de Développement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 29 mars 2021 à 14h00. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission ou une déclaration de garantie de l'offre.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessus le 30 mars à 10h00.

Fait à Brazzaville, le 11 février 2021

Directeur Général des Affaires Sociales Coordonnateur du projet Telema

Christian Roch MABIALA

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET DIRECTION GENERALE DES IMPÖTS ET DES DOMAINES DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE N° 112/2021/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

REPUBLIQUE DU CONGO Unité-Travail-Progrès

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr/Dpt	REQUERANTS			
01	N° 22583 du 17/12/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.575, 00 m2	Quartier Ndibou (PK 45)	Pool	SAMBA Yvon Patrick Daudet			
02	N° 22533 du 07/12/20	Section -, bloc -, Plle - , Sup.1600, 00 m2	Village Moutoh	Pool	BADILA Bertille Nicette			
03	N° 5695 du 24/09/20	Section AS2, bloc 215, Plle 10, Sup.425, 70 m2	28, Rue Biboussi Gabriel	Madibou	MALONGA Fortune			
04	N° 5467 du 14/05/20	Section C4, bloc 12, Plle 7, Sup 269, 93 m2	1320, Avenue Fulbert Youlou	Makélékélé	MFOULOU Georgine			
05	N° 5919 du 31/12/20	Section AR2, bloc 58, Plles 2-3, Sup.1397, 16 m2	Poto- Poto Djoué (Sangolo)	Madibou	TCHIMBAKALA Daniel			
06	N° 5735 du 13/10/20	Section AD2, bloc 12, Plle 6, Sup.384, 06 m2	Rue Frère Roger	Makélékélé	MOUKOKO MBOUNGOU Martin			
07	N° 2026 du 04/12/13	Section A, bloc -, Plle 7, Sup.202, 91 m2	66, Avenue Moukoundzi Ngouaka	Makélékélé	OKAMBA Clément			
08	N° 5896 du 23/12/20	Section C4, bloc 108, Plle 2, Sup.247, 09 m2	06, Avenue Bitsanga, Mbama Djoué. Q.Binsanga	Makélékélé	KIZONZOLO Yvanne Babette			
09	N° 5065 du 18/09/19	Section G, bloc 125(ex 52), Plle 1, Sup 265, 53 m2	50, Rue Mafouta Sebastien	Bacongo	ITOUA APOYOLO Chantal Maryse; APOYOLO Henry Clovis;			
		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	,	3.	ITOUA APOYOLO Nelly Mireille ; ITOUA APOYOLO Francine Sylvia			
10	N° 5816 du 20/11/20	Section AR3, bloc 19, Plles 11 et 12, Sup.764, 63 m2	19, Rue E. BOUNZEKI (Mayanga)	Madibou	NZINGA Samuel			
11	N°5761 du 22/10/20	Section B2, bloc 153, Plle 3, Sup.373, 32 m2	13, Rue de la Piscine (Qtier Diata)	Makélékélé	OKOULA-OTEBOU-MAPILA R. Katia Daisy et OKOULA-NDZOBO M. Kenny Véra Geogia			
12	N° 4582 du 11/09/18	Section -, bloc -, Plle -, Sup.96, 79 m2	Quartier Nganga Lingolo	Pool	BLAL EL MOSTAPHA			
13	N° 5869 du 14/12/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.10.000, 00 m2 soit 1ha	Village Yié	Pool	NDONGO Lydie Léonce			
14	N° 5391 du 23/01/20	Section AB, bloc 30, Plle 11 bis, Sup.201, 43 m2	Avenue de l'O.M.S- Qtier Mantsimou	Madibou	BEMBE Jean Didace Evrard			
15	N° 5886 du 21/12/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.400, 00 m2	Quartier Mayanga (Zone Agri- Congo)	Madibou	NSEMBANI Armand			
16	N° 5885 du 21/12/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.400, 00 m2	Quartier Mayanga (Zone Agri- Congo)	Madibou	NSEMBANI Armand			
17	N° 5 703 du 25/09/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.119,61 m2	10, Avenue Bernard Louboula (Qtier Sadelmi Itsali	Mfilou	NSAYI Jean Pierre			
18	N° 5917 du 31/12/20	Section BJ, bloc 67, Plle 23, Sup. 437, 96 m2	10, Rue Nzobadila A.(Quartier Bouono)	Madibou	MVOUTOUDI Antoinette			
19	N° 4761 du 10/04/19	Section AD4(ex AB), bloc 19, Plle 37 bis (ex 3), Sup.217, 49 m2	Mafouta	Madibou	JOHNSON Antoinette Constante			
20	N° 5829 du 27/11/20	Section AM, bloc 165, Plle 10, Sup 397, 79 m2	14, Rue Nsanga-Mvimba	Mfilou	MAKOSSO Simone			
21	N° 20907 du 19r /10/19	Section BH2, bloc 67, Plle 34, Sup., 405, 87m2	Avenue Missafou Mia Niamba	Madibou	BAOUAMYO JANNEL Aurelien Marcel			
22	N° 5934 du 11/01/21	Section A3, bloc 68, Plle 8, Sup.314, 66 m2	3, Rue Nkouka Loubaki (Qtier Château d'eau)	Makélékélé	KINKODILA TOMBO Dolorès Hortense			
23	N° 5924 du 05/01/20	Section E, bloc 76, Plle 11, Sup.307, 22 m2	27, Rue Joly	Bacongo	N'TSOMI Emmanuel			
24	N° 5663 du 11/09/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.10.000, 00 m2 soit 1ha	Village Yié	Pool	MOKANA Mathilde Loreinda			
25	N° 5932 du 11/01/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.2600, 00 m2	Ntoula	Pool	BITEMO Franck Sidney CHrysanthème			
26	N° 5933 du 11/01/21	Section -, bloc -, Plle -, Sup.1600, 00 m2	Ntoula	Pool	BITEMO Franck Sidney CHrysanthème			
27	N° 5901 du 28/12/20	Section AD4, bloc 4, Plle 1 bis, Sup.385, 10 m2	19, Rue Jean Bimpoudi	Madibou	MOULOU Raphaël			
28	N° 5833 du 30/11/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.200, 00 m2	Quartier Mayanga (Zone Ngampoko)	Madibou	BAVOUATA Chantal Irma			
29	N° 5834 du 30/11/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.802 ,69 m2	Quartier Mayanga (Zone Ngampoko II)	Madibou	MALANDA Gisèle			
30	N° 3045 du 29/10/15	Section -, bloc -, Plle 14, Sup.400, 00 m2	Ngampoko 2	Madibou	KONZO MABIALA Prudencia			
31	N° 5687 du 23/09/20	Section AG, bloc 17, Plle 12, Sup.322, 37 m2	18, Rue Kimpandzou (Qtier Kingouari)	Makélékélé	BALANDAMIAMONA Antoine			
32	N° 5469 du 18/05/20	Section B2, bloc 9, Plle 1, Sup.467, 18 m2	21, Rue Mindouli	Makélékélé	MOUSSABOU Jules			
33	N° 5665 du 11/09/20	Section A, bloc 108, Plle 5 bis, Sup 196, 77 m2	96, Rue Ignace M. (Moukoundzi Ngouaka)	Makélékélé	BABIN Liliane			
34	N° 5530 du 23/07/20	Section -, bloc -, Plle -, Sup.396, 70 m2	Quartier Gambamou	Pool	MAHOUNGOU Rose- Maria Onlie Harris			
35	N° 11078 du 03/10/14	Section AE, bloc 109, Plle 101, Sup.500, 00 m2	58, Rue Ngoma Philippe, zone n° 6- bloc n° 3 -Qtier Mansimou	Madibou	MABONZO NGANGOULA Ogilvie Dorvale			
36	N° 5914 du 31/12/20	Section AT2, bloc 33, Plle 5, Sup.329, 55 m2	11, Rue Makanda (Qtier 704 Ngambio)	Mfilou	LOUMETO N'DOUNZI Ange Jessica Bapamukina			
37	N° 5916 du 31/12/20	Section BH, bloc 83, Plle 1, Sup.791, 50 m2	33, Rue Mouandou Michel	Madibou	LOUMETO N'DOUNZI Ange Jessica Bapamukina			
38	N° 5915 du 31/12/20	Section BH2 (ex AC), bloc 14, Plle 11 (ex 2), Sup 364, 67 m2	2, Rue Fouami M. (Qtier Massissia)	Madibou	BISAFUDI Jacqueline			
39	N° 5890 du 21/12/20	Section B2, bloc 136, Plle 1, Sup 186, 64 m2	5, Rue Mont Fouari (Qtier Diata)	Makélékélé	BANKOUSSOU Lévy Desmaison			
40	N° 3531 du 29/08/16	Section C2, bloc 46, Plle 3, Sup 205, 679 m2	134 bis, Rue Kintengué	Bacongo	BOUKONO Jennifer Claire Naïce			
Au-delà d'u	Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière). Brigitte OKOLA, Inspecteur Principal des Impôts Fait à Brazzaville, le 11 février 2021							

FOOTBALL/LIGUE 1

Série victorieuse en cours pour Diables Noirs et l'AS Otohô

e classement du championnat national d'élite ∎Ligue 1 n'a pas évolué à sa tête à l'issue de la quatrième journée. Les Diables-Noirs (12 points) conservent toujours le haut du pavillon. Tandis que JST (2 points) continue de sombrer, contrairement à l'AS Otohô (9 points en 3 matches joués) qui suit bien le rythme imposé par les "Jaune et noir". Cinq victoires et deux matches nuls, telle est la moisson de cette journée.

Tout a commencé jeudi 11 février au Stade Massamba-Débat, où l'Inter Club n'est pas parvenu à enchaîner avec une deuxième



Le derby Etoile du Congo-CARA (Photo Fecofoot.cg)

procès, son équipe continuant de plonger dans les profondeurs du classement où elle occupe la 12e place. Les Diables-Noirs et l'AS

se maintenir seul en tête du classement.

L'AS Otohô maintient aussi le rythme des Diables-Noirs en décrochant sa troisième victoire en autant de matches, aux dépens cette fois d'Etoile du Congo (1-0), grâce à un but signé Faria Ondongo (71e), sur penalty lui aussi. C'était vendredi 12 février dans son fief du Stade Marien Ngouabi d'Owando qu'elle a retrouvé pour la première fois depuis le début de la compétition. Le même jour, RCB et Nico-Nicoyé de Pointe-Noire étaient au rendez-vous à Massamba-Débat. L'équipe de Poto-Poto s'est imposée

l'AC Léopards de Dolisie sur un score de 2-0. Samedi 13 février, toujours à Massamba-Débat, le promu

sur le score de 2-1. Sur la

même pelouse, CARA a

marché sans crainte sur

Nathaly's a tenu FC Kondzo en échec (0-0) et Patronage Sainte-Anne de son côté a dominé V. Club (1-0) en clôture de la journée.

Au moment où nous étions sous presse débutait dans la foulée la cinquième journée. Si l'Inter Club et l'AS Cheminots ont pris le chemin du match nul (1-1) dimanche 14 février, l'Etoile du Congo a enregistré sa deuxième victoire de la saison aux dépens du CARA (2-1), tandis que JST file toujours du mauvais coton, étant contraint au match nul (0-0) par RCB, lundi 15 février.

Serge Désiré **KOUBOLO KIANA**

<u>Classement</u> officieux:

1.Diables Noirs (12 pts). 2. AS Otohô (9 pts, - 1 match). 3. Etoile du Congo (8 pts/5 matches). 4.AS Cheminots (8 pts/5 matches). 5.CARA (7 pts/5 matches). 6. FC Nathalys (6 pts). 7. AC Léopards (6 pts). 8. Inter Club (5 pts, -1/5 matches). 9. RCB (5 pts, -1/5 matches). 10. Patronage Sainte-Anne (4 pts, -2). 11. FC Kondzo (3 pts, -2). 12. JST (3 pts, -1 et - 1 match). 13. V.Club-Mokanda (2 pts, -2). 14.Nico-Nicoyé (1 pt,



Les Diables-Noirs victorieux de l'AS Cheminots

victoire consécutive, mais a fait jeu égal avec JST (0-0). A l'issue de cette joute, un entraîneur, celui de JST, a sauté de son siège. En effet, Roland Mouyokolo a été limogé sans autre forme de

Cheminots ont pris le relais. L'unique but de ce match est arrivé à la 77^e minute, sous la forme d'un penalty transformé par Charles Kalonji et qui permet aux Diables-Noirs, victorieux, de

BOXE ARABE/GRAND PRIX DE RUSSIE

Deux pugilistes défendront les couleurs du Congo

gala international de boxe arabe se déroulera en avril prochain en Russie. Le Congo y est invité et sera représenté par deux pugilistes. Ce gala appelé Grand Prix de Russie, l'une des plus grandes compétitions de sport de combat, est prévu du 21 avril au 1er mai 2021 à Moscou. Il enregistrera la participation de plus de cinquante délégations africaines (trente-huit ont déjà annoncé leur participation), dont celle du Congo. Jamais autant de pays africains ne se sont réunis dans un continent autre pour un sport de combat, a indiqué Eric Ella Bekallé, président de la Confédération africaine de boxe arabe. Les deux pugilistes congolais sont un homme, Rahim Dony Vouta (catégorie des moins de 67kg), et une fille, Okoko Mouandza (catégorie des moins de 57 kg) sont déjà en pleine préparation à Pointe-Noire depuis début février, grâce à l'implication du président de la Fédération congolaise de boxe pieds-poings, Jerry Blaise Bollé, et de son comité exécutif qui



Rahim Dony Vouta

accélèrent ces derniers temps la procédure de participation du Congo à ce rendez-vous. Rahim Vouta et Okoko Mouandza se frotteront aux meilleurs pugilistes du monde, et leur objectif sera de démontrer leur savoir-faire. et si possible de remporter quelques médailles. Certes, ce ne sera pas aisé, mais les ambassadeurs congolais semblent



Rodolphe Okoko Mouandza

v croire fermement, assurent-ils. Fruit d'un partenariat entre la Fédération internationale de boxe arabe et la Fédération russe de boxe anglaise, le Gala international de boxe arabe de Moscou vise à faire la promotion de ce noble art.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

HANDBALL

Reprise annoncée des compétitions africaines

a Confédération africaine de handball (CAHB) relancera ses activités à partir du mois prochain. Six grands événements sont au pro-

Après une pause forcée dûe à la pandémie de COVID-19, l'instance dirigeante du handball continental va renouer avec ses activités. Selon le calendrier déjà mis en place, elle des jeunes, notamment le 27e Championnat d'Afrique juniors garçons, du 6 au 13 mars 2021 au Maroc, puis toujours au royaume chérifien, le 16e Championnat d'Afrique cadets garçons, du 14 au 21 mars.

La CAHB se penchera ensuite sur les compétitions des seniors. La 36° édition du Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe sera à l'honneur entre le 20 et le 29 mai prochain en Algérie. Une quatrième compétition, le 42e Championnat d'Afrique des clubs champions (messieurs et dames), aura lieu en Egypte, du 1er au 10 octobre 2021. La CAHB se tournera ensuite vers l'Afrique centrale, au Cameroun, pour la 24e Coupe d'Afrique des nations (dames) du 10 au 20 juin 2021. Après des activités sur l'aire de jeu, la CAHB bouclera son programme annuel avec son 22° Congrès ordinaire prévu du 4 au 5 novembre à

Dimitri MACK

ARTS MARTIAUX

Les katas du karaté shotokan

Dans les différentes compétitions ou passages de grade style shotokan, hormis les ju-kumités (combats), il y a aussi l'exécution des katas. Mais, qu'est-ce qu'un kata? C'est à cette question que répond Sempai (vieux maître) Équateur Denis Nguimbi, entraineur du club OKC de Gambouissi.

*Maître, qu'est- ce gu'un kata?

**Le lecteur profane ne comprendra peutêtre pas les explications imagées que je vais donner. Me Gichin Funakoshi, fondateur du style shotokan, le nom du bâtiment en bois qui abritait le premier dojo, avait dit : «Le ki-hon est l'ABC du karaté, le kata en est la grammaire et le ju-kumité la rédaction». Le néophyte assistant à l'exécution des katas ne voit qu'une danse curieuse et de peu d'intérêt. Un Maître Équateur Denis Nguimbi



kata est, en effet, d'abord un combat dans lequel le karatéka doit mettre d'autant plus d'énergie et de volonté que l'hypothèse de départ est toujours que plusieurs adversaire (huit à dix) de force et de technique différentes l'attaquent, selon un schéma arrêté à l'avance.

Le kata se présente, donc, comme une suite de mouvements de karaté soigneusement codifiés, toujours exécutés de la même manière et dans les mêmes directions. Entre le début et la fin de l'exercice, le karatéka exécute une série plus ou moins importante de techniques, d'une vingtaine à une soixantaine selon la difficulté du kata. En d'autres termes, c'est un ki-hon enchaîné dans plusieurs directions, avec différents degrés dans la difficulté des mouvements. Les katas du karaté contiennent toutes les techniques transmises par le maître. En apprenant le kata, on découvre une intarissable source de progression tant physique que mental. Cette forme de combat existe aussi dans d'autres arts martiaux, mais, contrairement aux katas de judo, ceux du karaté shotokan s'exécutent seul et sans accessoire d'aucune sorte. La répétition de katas termine généralement chaque séance d'entrainement collectif au dojo. *Et maintenant, combien de katas existe-t-il?

**Si au judo on n'en compte que neuf, au karaté, il existe environ une soixantaine de katas, dont une quarantaine seulement sont absolument originaux, les autres n'étant que des variantes et des katas dérivés. Les katas de base de formation du corps tels que les Taikyuku, au nombre de six, et les heian, au nombre de cinq, doivent permettre de maitriser les blocages, les attaques, la vitesse, la force, l'agilité, le contrôle respiratoire et les déplacements dont découlent toutes les autres techniques. Certains noms des katas supérieurs portent le nom de sempai qui ont été à leur origine. «Kushanku», par exemple, est le nom d'un vieux maître Chinois; d'autres désignent des périodes historiques, ainsi «heian» est la période féodale japonaise, ou évoquent des positions : ainsi «Tekki», position du cavalier de fer ; «hangetsu» : demi-lune ; des mouvements d'animaux, «wanshu»: l'hirondelle); «chinto»: la grue sur un rocher; des thèmes, ainsi « kanku» : salut au soleil, «bassai »: traverser la forteresse; «jitte»: (dix mains) etc.

En définitif, c'est à l'exécution d'un kata que l'on reconnait le niveau réel d'un karatéka. Voilà pourquoi ce test est toujours exigé à chaque passage de grade.

La pratique du sport n'empêche pas les études. Nous demandons aux parents qui ont des enfants dont l'âge oscille entre huit et quinze ans de venir les faire inscrire au club OKC antenne de Gambouissi.

Propos recueillis par TADI-DIA-NUNGU

Echos des coupes africaines des clubs de football

*Aucun club de la République Démocratique du Congo n'a réussi à gagner son premier match de la phase de groupes de la ligue des champions de la CAF 2020-2021 le week-end demier. L'AS Vita club a été battu par Simba de Tanzanie à Kinshasa sur le score de 1-0, et le TP Mazembe a été tenu en échec à Lubumbashi par le CR Belouizdad d'Algérie (0-0).

*Le Horova Athletic Club de Guinée s'est imposé tranquillement, samedi soir au stade GLO face aux angolais de Petro Luanda (2-0), dans un match comptant pour la phase de poule de la lique des champions africaine.

*Pour sa première sortie en phase de poules de la Ligue des champions, l'Espérance Sportive de Tunis a réussi l'essentiel en battant difficilement le club sénégalais Teungueth FC du Sénégal (2-1) pour le compte de la journée inaugurale.

*Deux matches ont été déplacés: Al Ahly (Egypte)-El Merreikh (Soudan) et WAC (Maroc)-Kaizer Chiefs (Afrique du Sud). Le premier aura lieu au Caire le 16 février, le second à Casablanca le 19 février